

Schéma des Solidarités 2020-2024

la  LE DÉPARTEMENT
vienne

Du portrait au projet de territoire

Dans le cadre du renforcement de la territorialisation des politiques sociales du département, il a été demandé aux équipes de terrain de réaliser une première démarche d'analyse de leur territoire entre mars 2018 et mai 2019.

Ces premiers travaux, qui ont vocation à être approfondis au cours des prochaines années, ont le mérite d'initier une démarche de territoire et de permettre aux professionnels de construire des projets communs.

Les fiches actions ici présentées mettent en avant les premières actions que les équipes de terrain souhaitent porter à moyen terme. Certains de ces axes sont déjà en cours de réalisation, en lien avec les partenaires locaux.

Ces éléments territoriaux s'inscrivent en complémentarité des fiches actions départementales qui définissent de manière précise les orientations que le Département conduira dans la durée du présent schéma sur l'ensemble de ses politiques sociales.

Il s'agit là d'enclencher une démarche territoriale qui s'élaborera progressivement sur la durée du schéma. Ce document représente donc la version initiale d'un écrit qui sera amené à être amendé et complété au cours des 5 prochaines années.

Qu'est-ce qu'un portrait de territoire ?

“Loin d’être un simple état des lieux d’une situation ou la photographie d’un espace donné, le portrait de territoire est d’abord le moment d’une mise en capacité d’agir des acteurs du territoire et de construction d’une vision commune. Il correspond à un apprentissage collectif, il doit être approprié par l’ensemble des acteurs et doit ensuite aboutir à une dynamique d’action”. Méthodologie du diagnostic pour le projet de territoire, Sylvie Lardon et Vincent Piveteau (2005).

Pourquoi réaliser un portrait de territoire ?

L’année 2018 marque le point de départ d’une nouvelle organisation territoriale des politiques de solidarités dans le département de la Vienne.

Auparavant morcelés en territoires d’intervention différents, la création de 5 territoires identiques pour les politiques sociales portées par le Département constitue un changement majeur dans l’organisation des services et la réponse à apporter aux usagers.

Dès lors, le portrait de territoire vise à améliorer la connaissance globale des acteurs, des ressources, des habitants pour répondre demain aux nouveaux besoins économiques, sociaux et sociétaux.

En encourageant les échanges et la transversalité entre directions et acteurs, le portrait de territoire constitue un outil de management pour l’encadrement de proximité et vise à encourager la prise d’initiatives dans les territoires.

Quelle est la finalité d’un portrait de territoire ?

Le portrait de territoire constitue la première étape d’une démarche plus globale visant à aboutir à identifier avec l’ensemble des acteurs locaux les enjeux et les domaines sur lesquels il est pertinent d’agir. Cette démarche de co-construction vise à encourager les propositions innovantes et les initiatives locales. Le portrait de territoire doit aboutir à une dynamique d’action visant à mettre en place des pistes d’actions possibles, et aller ainsi vers un projet de territoire.

Du portrait de territoire au projet de territoire

Les portraits de territoire constituent un premier diagnostic ayant abouti à l’ébauche d’un projet de territoire, lui-même décliné en fiches actions.

Ces actions concrètes sont présentées à l’issue de chaque portrait de territoire et composent le volet territorial du schéma des solidarités.

Précaution d’utilisation des données et du document

Les données INSEE relatives au chômage et à la population avec une déclinaison par commune ou par tranche d’âge datent de 2014. Des projections ont pu être réalisées ultérieurement (2016), mais elles n’étaient pas disponibles au moment où les portraits de territoire ont été élaborés. De ce fait, les données départementales peuvent être plus récentes mais les déclinaisons par commune ou par tranche d’âges ne peuvent dater que de 2014.

*Les 5 territoires
des Solidarités*

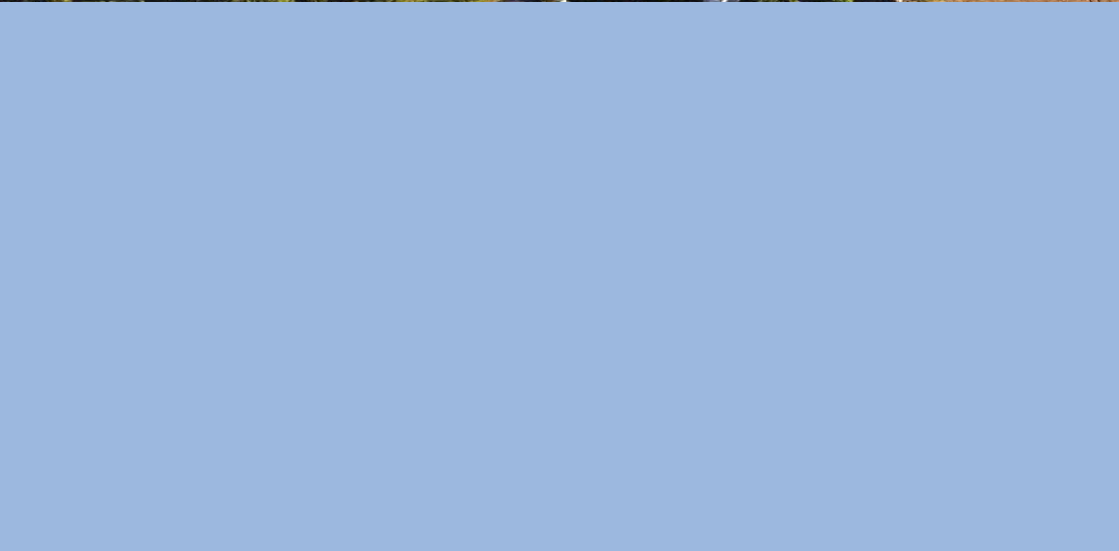
5 Territoires des Solidarités

9 lieux d'Accueil en :

- Maisons Départementales des Solidarités (MDS)
et Maisons Départementales des Solidarités de Proximité (MDS_P)

Environ 100 lieux de permanences sociales et médico-sociales















Territoire de Châtelleraut

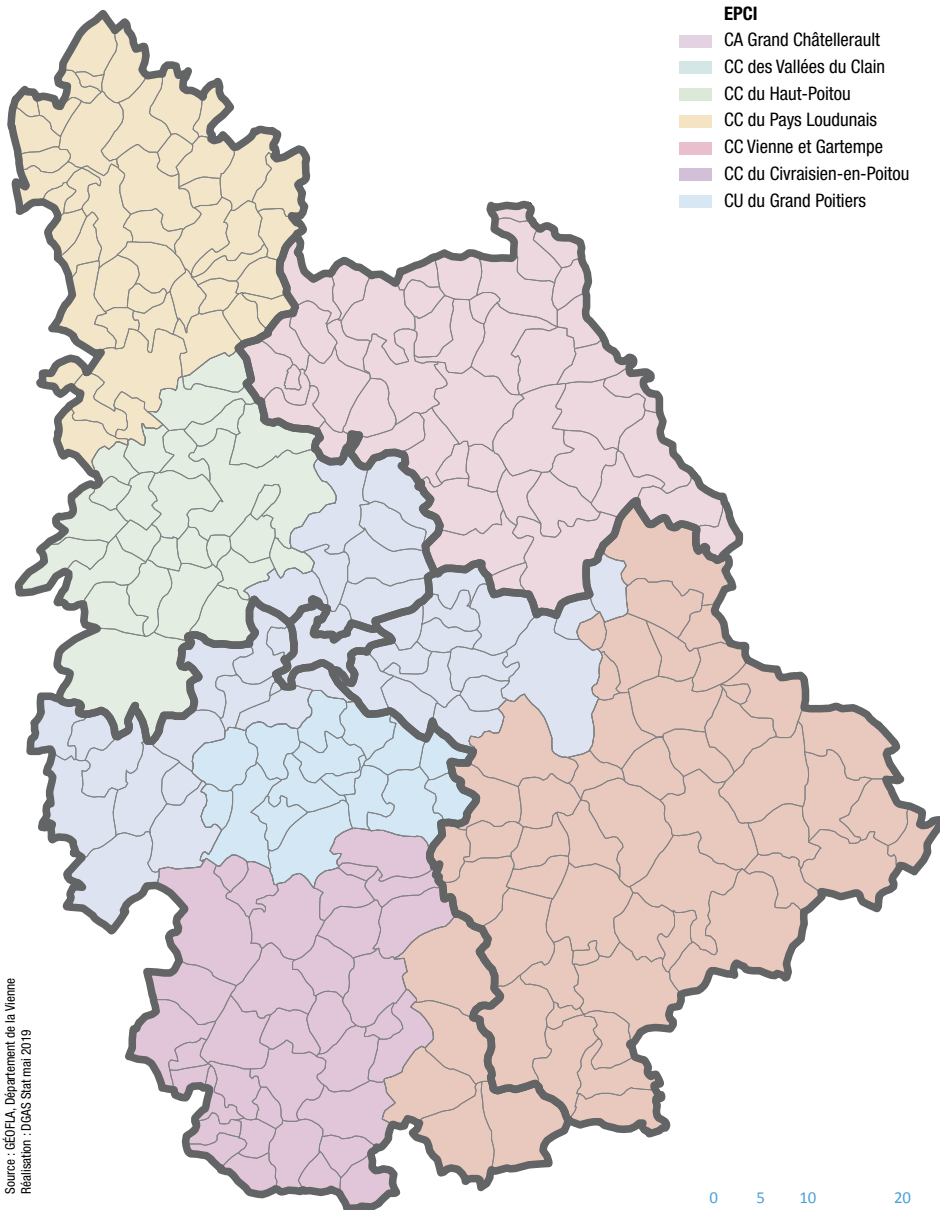
Superficie : 7 025 km²

 Territoires des Solidarités

 Communes (2017)

EPCI

-  CA Grand Châtelleraut
-  CC des Vallées du Clain
-  CC du Haut-Poitou
-  CC du Pays Loudunais
-  CC Vienne et Gartempe
-  CC du Civraisien-en-Poitou
-  CU du Grand Poitiers



Superficie : 1 135 km²

Routes primaires

-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale
-  Autre



Source : IGN BD TOPIC, Département de la Vienne
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

Un territoire identique aux frontières de l'EPCI "Grand Châtelleraut" : toutes les communes du territoire appartiennent à la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut.

GÉOGRAPHIE

Données générales	12
La densité de population	14

HABITANTS

L'évolution démographique	15
La dynamique territoriale	16
Les essentiels	20

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion	21
L'enfance	22
Le handicap	24
La vieillesse	25
Les essentiels	26

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

La dynamique économique	27
La qualification	28
Les essentiels	29

ENJEUX

Définition des enjeux	29
-----------------------	----

FICHES ACTIONS TERRITORIALES

1.1 Optimiser la prise en charge de la santé des enfants confiés de 6 à 18 ans	30
1.2 Améliorer la transversalité dans l'exercice de nos missions en y incluant nos partenaires	31

GÉOGRAPHIE

Données générales

	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Superficie en (km ²)	1 135	16,2%	470	665	7 025
Nombre de communes	47	16,8%	17	30	266
Nombre de communes rattachées à une communauté d'agglomération	47	54%	20	27	87
Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville	2	33,3%	1	1	7
Population en 2017	84 657	19,3%	39 929	44 728	438 227
Densité de population moyenne (en hab/km ²)	74,6	-	84,9	67,3	62,4

Source : Données INSEE 2017

* Clé de lecture : en 2017, 19,3% de la population de la Vienne vit sur le territoire de Châtellerault

Un territoire composé de cinq bassins de vie :

- trois centrés sur des communes du territoire (Châtellerault, Lencloître, La Roche-Posay),
- un centré sur une commune hors territoire (Chauvigny),
- et un centré sur Descartes, hors département et hors région (en Indre-et-Loire, région Centre-Val-de-Loire).



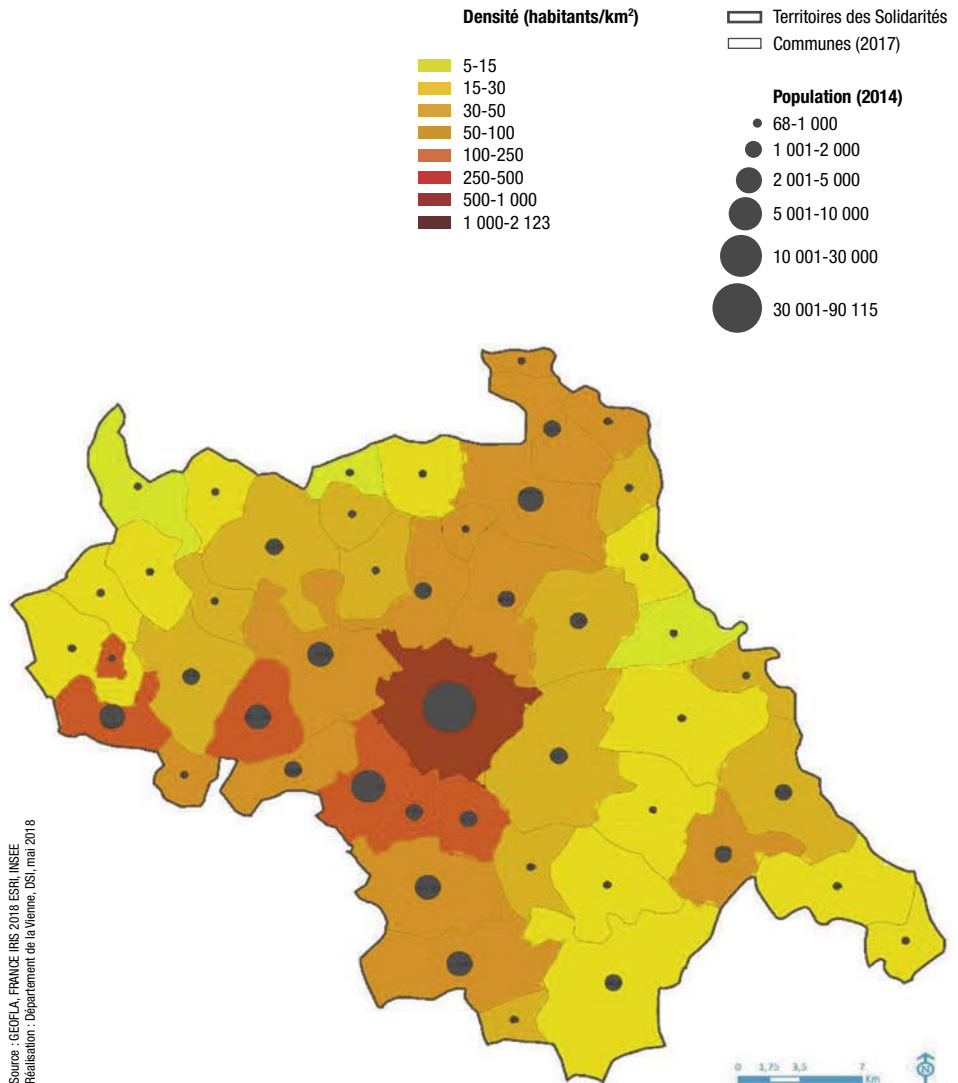
Source : GECFLA, INSEE
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

La densité de population

Une population concentrée sur l'axe Poitiers-Tours avec une densité de population importante sur la ville de Châtelleraut (610,8 hab/km²).

Il existe de grosses disparités de concentration de population : la ville de Châtelleraut est la plus peuplée du territoire (31 720 habitants en 2014), suivie par Naintré (5 877 habitants en 2017).

Population et densité



HABITANTS

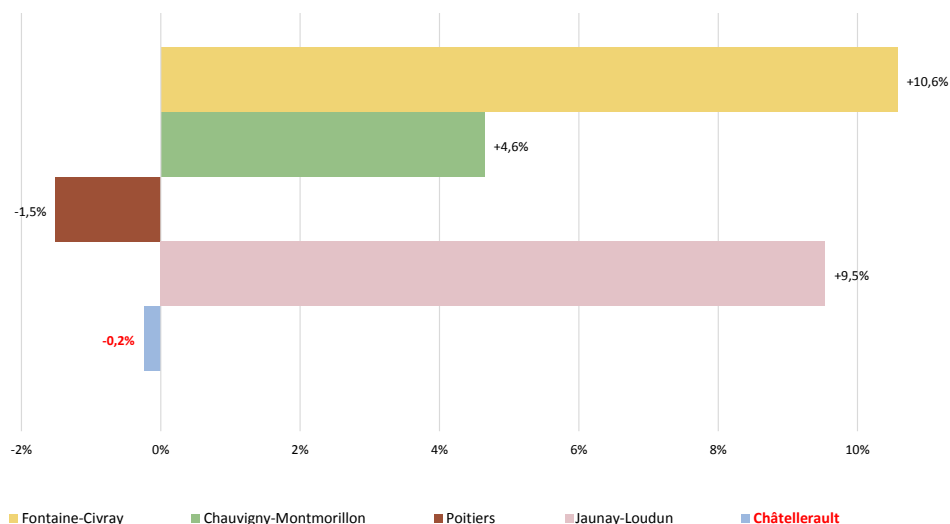
L'évolution démographique

Données démographiques	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Population en 2006	84 859	20,3%	41 412	43 447	418 463
Population en 2017	84 657	19,3%	39 929	44 728	438 227
Taux de croissance de la population 2006-2017	-0,24%	-	-3,58%	2,94%	4,7%
Naissances en 2017	798	19,1%	486	312	4 184
Taux de natalité en 2017	9,3‰	-	12,2‰	7‰	9,5‰

Source : Données INSEE 2006 et 2017

* Clé de lecture : en 2017, 19,1 % des naissances de la Vienne sont domiciliées sur le territoire de Châtelleraut.

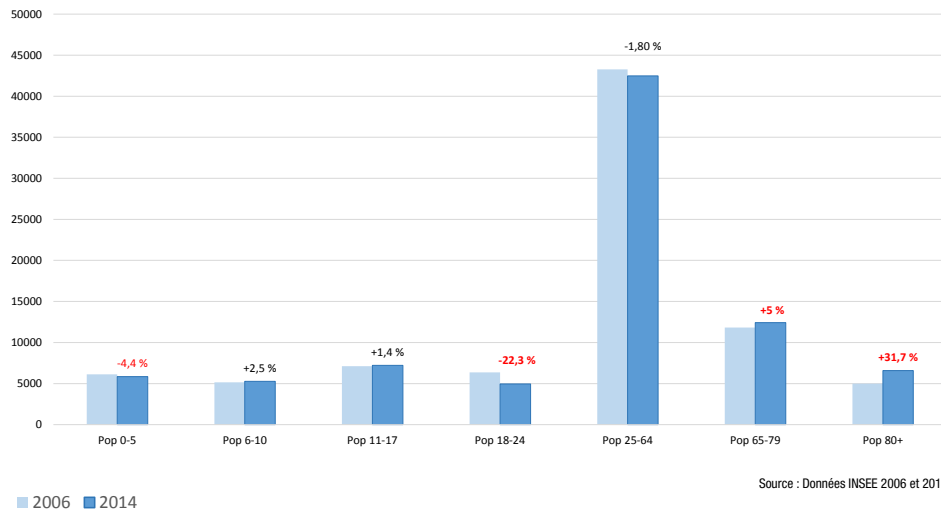
Evolution de la population entre 2006 et 2017



Source : Données INSEE 2006 et 2017

Population par tranche d'âges entre 2006 et 2014

(NB : les données par tranche d'âges ne sont disponibles que jusqu'en 2014)



Entre 2006 et 2017, la population du territoire de Châtelleraut est restée relativement stable et n'a accusé qu'une légère diminution de 0,2 %.

En 2017, le taux de natalité du territoire (9,3 ‰) se trouve dans la moyenne départementale (9,5 ‰), avec une natalité plus élevée sur le secteur de la MDS de Châtelleraut Nord, légèrement moins peuplé. Le Châtelleraudais compte pour 20 % des naissances totales du département.

La population du territoire est vieillissante, avec une baisse significative de la population des 18-24 ans et augmentation importante de celle des 80 ans et plus.

La dynamique territoriale

En 2014, la part des personnes seules dans les ménages totaux du territoire de Châtelleraut est inférieure de 3 points à la moyenne départementale (34 % contre 37 %).

La part des familles monoparentales dans le nombre total de familles du territoire (13,4 %) est, quant à elle, supérieure de 1 point à la moyenne départementale (12,4 %). Enfin, la part des couples sans enfant sur le total des familles du territoire est supérieure de 1,9 point à la moyenne départementale (48,8 %). La part des couples avec enfant(s) sur le total des familles du territoire (37,2 %) est inférieure à la moyenne départementale (38,4 %).

Part des ménages de la Vienne présents sur le territoire

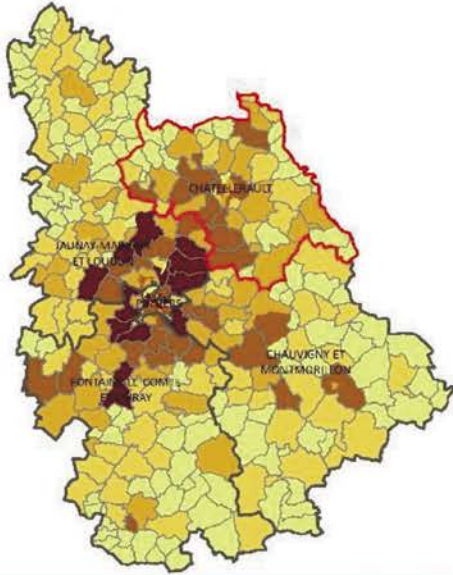
Composition des ménages	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
Nombre de ménages	38 195	19,2%	18 864	49,4%	19 331	50,6%	198 709
Personnes seules	13 005	17,7%	6 756	51,9%	6 249	48,1%	73 637
Nombre de familles	24 580	20,4%	11 769	47,9%	12 811	52,1%	120 423
Composition des familles							
Familles couple sans enfants	12 045	20,5%	5 990	49,7%	6 055	50,3%	58 861
Familles monoparentales	3 290	21,9%	1 488	45,2%	1 802	54,8%	15 195
Familles couples avec enfant(s)	9 158	19,8%	4 259	46,5%	4 899	53,5%	46 280
Familles avec enfant(s) dont :	12 448	20,3%	5 747	46,2%	6 701	53,8%	61 475
<i>1 enfant moins de 25 ans</i>	4 734	19,5%	2 240	47,3%	2 494	52,7%	24 320
<i>2 enfants moins de 25 ans</i>	4 488	19,7%	2 094	46,7%	2 394	53,3%	22 760
<i>3 enfants moins de 25 ans</i>	1 519	21,6%	669	44%	850	56%	7 043
<i>4+ enfants moins de 25 ans</i>	495	23,6%	239	48,3%	256	51,7%	2 097
<i>1+ enfant(s) plus de 25 ans</i>	1 212	23,8%	505	41,7%	707	58,3%	5 255

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 19,2 % des ménages de la Vienne habitent sur le territoire de Châtelleraut.

** Clé de lecture : en 2014, 49,4 % des ménages du territoire de Châtelleraut habitent sur le territoire de la MDS.

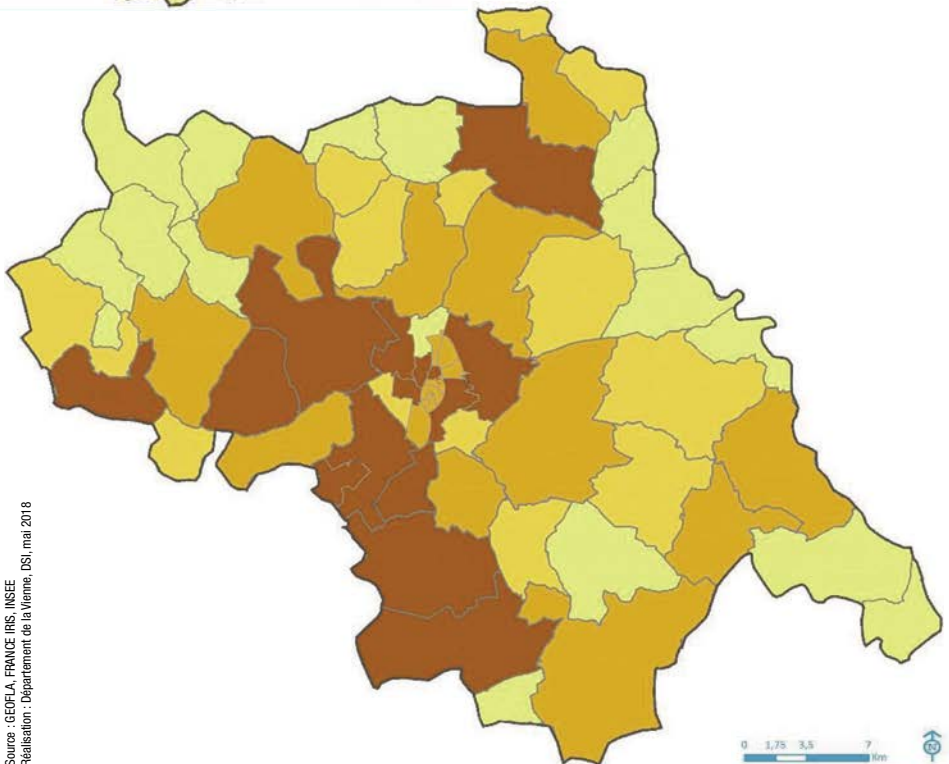
Population active par commune



- ▭ Territoires des solidarités
- ▭ Communes (2017)

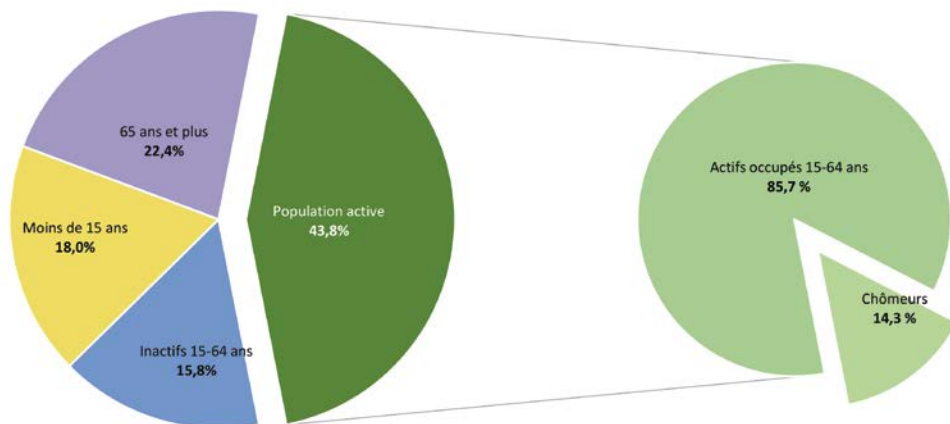
Population active (2014) (15-64 ans) par IRIS

- inférieur à 250 personnes
- entre 250 et 500
- entre 500 et 900
- entre 900 et 1 500
- supérieur à 1 500



La population active du territoire de Châtelleraut s'inscrit principalement sur l'axe Poitiers-Tours avec néanmoins des disparités au sein même de la ville de Châtelleraut.

Population active et inactive



Source : Données INSEE 2014

Inactifs : personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (-15 ans, inactifs 15-64 ans, retraités de +65 ans).

Actifs occupés : personnes qui sont en emploi (apprentis et stagiaires rémunérés compris).

Inactifs 15-64 ans : personnes de 15-64 ans qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

Professions et catégories socio-professionnelles des actifs occupés 15-64 ans	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne	Taux départemental**
Agriculteurs exploitants	543	1,7%	255	288	3 551	2,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1 885	6%	807	1 078	9 904	5,7%
Cadres, professions intellectuelles sup.	3 182	10,1%	1 747	1 435	24 267	13,9%
Professions intermédiaires	7 321	23,2%	3 435	3 886	43 865	25,2%
Employés	9 189	29,1%	4 355	4 834	52 153	30%
Ouvriers	9 419	29,9%	4 659	4 760	37 270	21,4%
Non déterminés	-	-	-	-	1 382	1,4%
Actifs occupés de 15 ans et plus	31 538	-	15 257	16 281	173 021	-

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 1,7 % des actifs occupés du territoire de Châtelleraut sont agriculteurs exploitants.

** Clé de lecture : en 2014, 2,4 % des actifs occupés de la Vienne sont agriculteurs exploitants.

La population par statut d'occupation

En 2014, la part des plus de 65 ans dans la population totale du territoire de Châtelleraut (22,4 %) est supérieure à la moyenne départementale (20 %).

Cependant, la part des inactifs de 15-64 ans sur le territoire est inférieure à celle du département de 1,5 point (15,8 % contre 17,3 %).

La population par profession et catégorie socio-professionnelle

En 2014, un secteur secondaire davantage représenté et lié à un passé industriel très ancré sur le territoire (29,9 % des actifs occupés de 15 ans et plus sont ouvriers sur le territoire châtelleraudais contre 21,4 % sur le département).

Il existe également une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (3,8 points sous la moyenne départementale).

Les essentiels

Les plus

Le nombre d'habitants est relativement stable depuis dix ans.

Le territoire permet à des politiques publiques de cibler des publics particuliers.

La population transgénérationnelle favorise le partage d'expériences.

Les moins

Il existe peu de dynamique de mobilité.

13% des familles avec enfants sont des familles monoparentales.

Les 18-24 ans sont sous-représentés dans la population (4 points sous la moyenne départementale), représentation comparable aux territoires ruraux.

Sur 5000 jeunes de 18-24 ans, 62 % sont non scolarisés, contre 40 % au niveau départemental et 20 % sur le territoire de Poitiers (à mettre en lien avec les structures d'enseignement supérieur).

Les fortes précarités sociales identifiées bénéficient de politiques publiques ciblées, toutefois le risque potentiel est la moindre prise en compte de certaines parties du territoire.

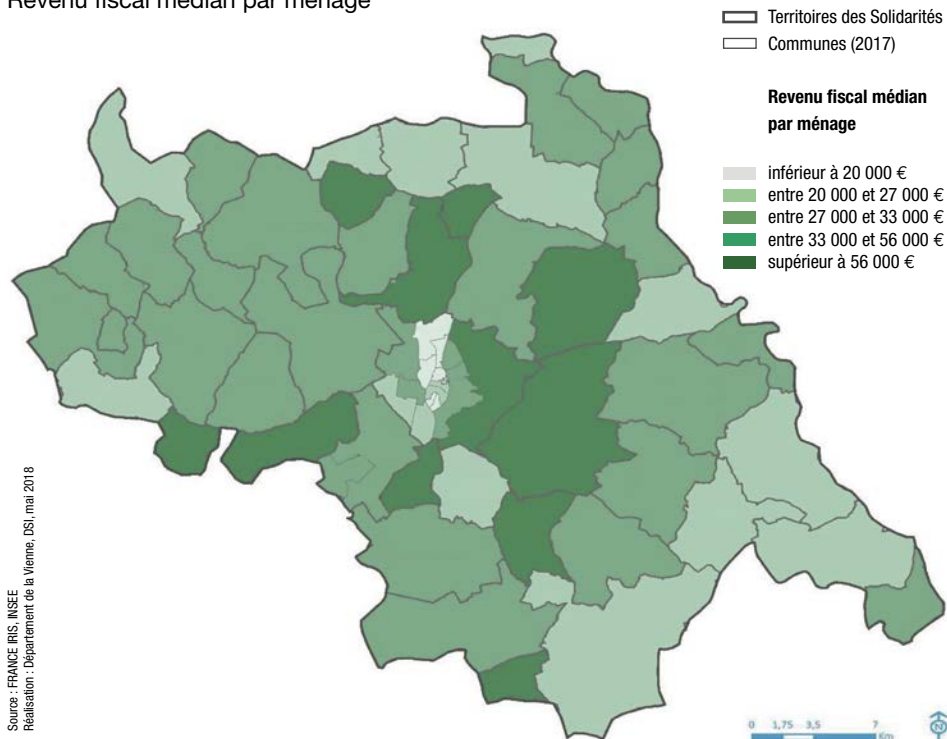
Le nombre d'habitants stagne.

La baisse du nombre de naissances depuis plusieurs années couplée à une augmentation du nombre des plus de 65 ans va nécessiter une adaptation de l'offre de service.

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion

Revenu fiscal médian par ménage



Source : FRANCE IRIS, INSEE
 Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

Revenu des ménages	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
Nombre de ménages au revenu annuel inférieur à 10 000 €	4 553	21,2%	2 234	49,1%	2 319	50,9%	21 424
Nombre de bénéficiaires du RSA (au 31/12/2018)	3 355	26%	1 740	51,9%	1 615	48,1%	13 021

Source : Données INSEE 2014 et CAF 2018

* Clé de lecture : en 2014, 21,2 % des ménages au revenu annuel inférieur à 10 000 € de la Vienne vivent sur le territoire de Châtelleraut.

** Clé de lecture : en 2018, 51,9 % des bénéficiaires du RSA du territoire du Châtelleraut vivent sur le territoire de la MDS

Plus d'un quart des bénéficiaires du RSA du département vivent sur le territoire 1.

Revenus

En 2014, les revenus les plus faibles se concentrent sur certains quartiers de Châtelleraut ville et dans les communes les plus excentrées du territoire, à l'image des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

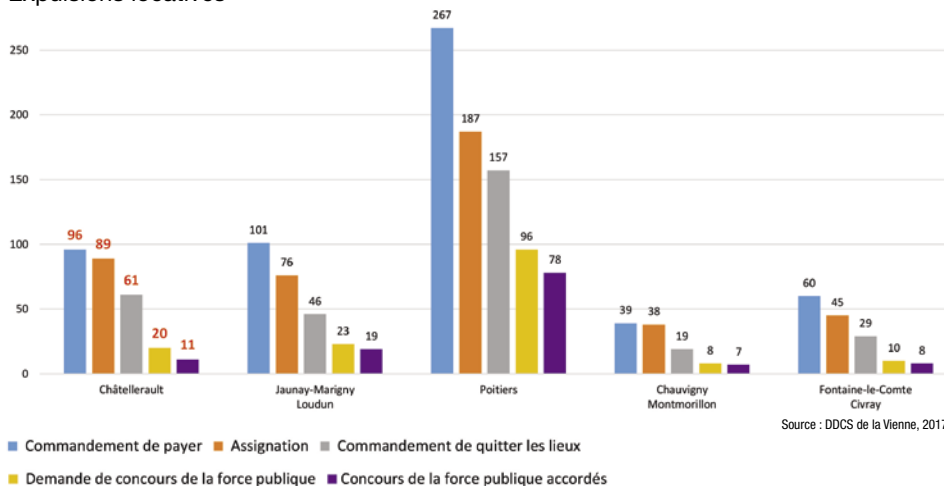
Enfin, 11,9 % des ménages du territoire ont un revenu annuel inférieur à 10 000 €, taux supérieur de 1,1 point à la moyenne départementale (10,8 %).

Logement

Les ménages sont propriétaires à 68,8 % sur le territoire de Châtelleraut, soit 6 points au-dessus de la moyenne départementale.

Ils sont locataires à 29,6 %, dont 11,5 % dans le parc public, ce qui reste dans la moyenne départementale (11,2 %).

Expulsions locatives



L'enfance (données Département de la Vienne ; 2016-2018)

Informations préoccupantes (IP)

Une information préoccupante est "une information transmise à la cellule départementale [de recueil des informations préoccupantes, CRIP] pour alerter le Président du Conseil Départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être". (art. R226-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

En moyenne chaque année, sur la période 2016-2018, **238** informations préoccupantes concernant le territoire de Châtellerault ont été annuellement transmises au Département.

Allocations mensuelles temporaires (AMT)

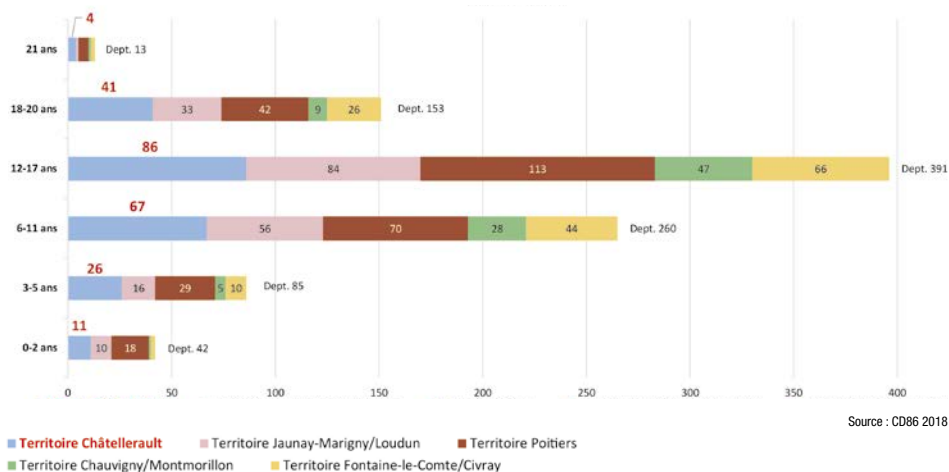
En 2018, **220** allocations mensuelles temporaires ont été accordées sur le territoire de Châtellerault, soit près de 20 % des allocations mensuelles temporaires accordées sur le Département (1115).

Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

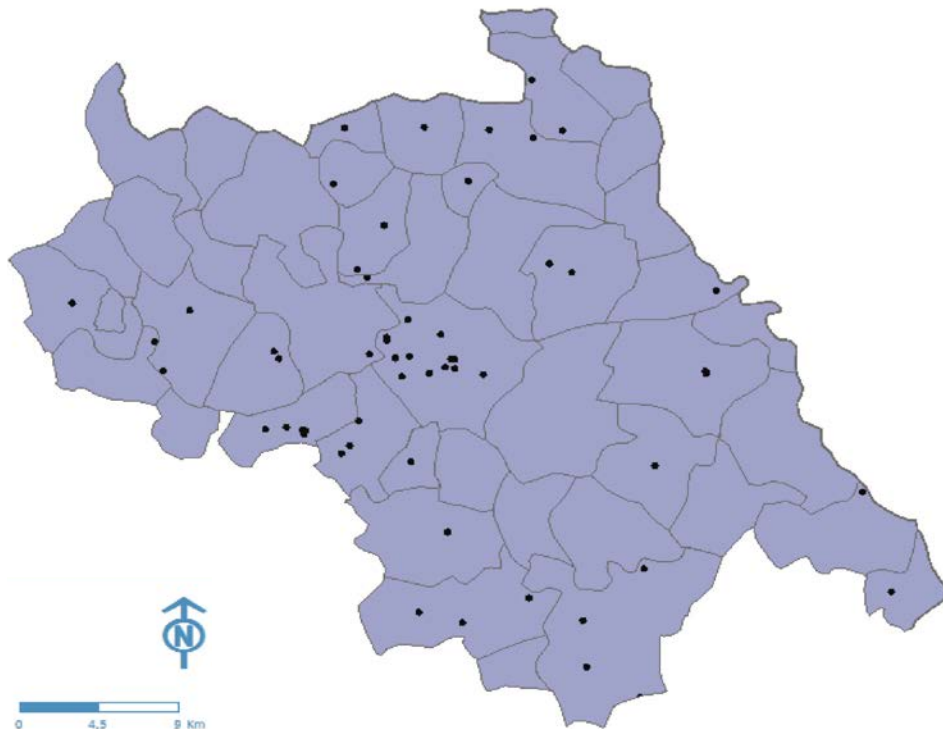
Au 31/12/2018, **236** enfants du territoire de Châtellerault étaient confiés à l'aide sociale à l'enfance. Cela correspond à 25 % du total des enfants confiés au Département (**945**).

Les mineurs non accompagnés ne sont pas pris en compte ici, étant donné que l'organisation interne ne les fait pas dépendre d'un territoire particulier mais ils sont rattachés au pôle Mineurs Non Accompagnés. Au 31/12/18, les mineurs non accompagnés étaient au nombre de 256. La majorité des enfants placés dépendant du territoire 1 ont entre 12 et 17 ans (37%). Entre 6 et 11 ans, on en compte 28% et 17% pour ceux ayant entre et 18 et 20 ans.

Répartition des enfants placés dans la Vienne par tranche d'âges et par territoire



Assistants familiaux - Territoire 1



Le handicap

Prestations

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

Structures d'accueil

ESAT – CART : Établissements et Services d'Aide par le Travail — Centres d'Adaptation et de Redynamisation au Travail

FO/FDV : Foyers Occupationnels / Foyers de Vie

FAM : Foyers d'Accueil Médicalisés

SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAMSAH : Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Prestations	Territoire	Taux intra-département*	Vienne
AAH	1 317	20,7%	6 362
RQTH	3 218	21,6%	14 882
PCH	290	17,3%	1 676
Structures d'accueil			
ESAT (en nombre de places)	53	12,8%	413
CART (en nombre de places)	25	43,9%	57
Section annexe (en nombre de places)	16	17%	94
FDV/FO (en nombre de places)	30	11,1%	271
FAM (en nombre de places)	0	0%	149
Services de suite (en lien avec les établissements)	0	0%	165
SAVS (en nombre de structures)	0	0%	3
SAMSAH (en nombre de structures)	0	0%	3

Source : Données CD86 2017-2018

* Clé de lecture : en 2017, 20,7 % des bénéficiaires de l'AAH de la Vienne habitent le territoire de Châtelleraut.

La part des bénéficiaires de l'AAH se situe légèrement au-dessus du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (19,3%).

Les SAVS et SAMSAH ont leur siège à Poitiers mais ont cependant une couverture départementale.

On peut noter sur ce territoire la présence d'un CART, permettant un accompagnement social et professionnel de jeunes adultes handicapés de 20 ans et plus, avec une déficience intellectuelle légère.

La vieillesse

Prestations

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Structures d'accueil

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Prestations	Territoire	Taux intra-département*	Vienne
APA dont :	2 108	21,2%	9 954
<i>à domicile</i>	1 253	23,2%	5 411
<i>en établissement</i>	855	18,8%	4 543
Structures d'accueil			
EHPAD dont :	9	11,4%	79
<i>EHPAD hospitalier</i>	1	20%	5
Places autorisées dont :	791	12,7%	6 014
<i>habilitées aide sociale</i>	343	17,5%	1 774
<i>accueil de jour</i>	18	6,9%	141
<i>place Alzheimer</i>	93	13,5%	745
<i>Résidences autonomie (RA)</i>	9	28,1%	32

Source : Données CD86 2017-2018

* Clé de lecture : en 2017, 21,2 % des bénéficiaires de l'APA de la Vienne habitent le territoire de Châtellerault.

La part des bénéficiaires de l'APA se situe légèrement au-dessus du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (19,3%).

Les essentiels

Les plus

Un partenariat interne et externe fort, riche et efficient.

Un territoire innovant habitué à travailler de façon transversale et expérimentale.

Les moins

Le manque voire l'absence de Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) empêche le développement d'actions de prévention.

Certains quartiers qui se paupérisent et qui justifient l'extension du périmètre "Quartier prioritaire de la politique de la ville" à de nouveaux quartiers (centre-ville, Châteauneuf, le Lac).

L'un des premiers freins à l'insertion professionnelle des jeunes est la disponibilité de logements pour cette population.

La moyenne d'âge des assistants familiaux répartie sur le territoire est vieillissante. Cette caractéristique cumulée au faible renouvellement de la profession, limite les propositions d'accueil adaptées au projet pour l'enfant en proximité de son environnement social et familial.

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

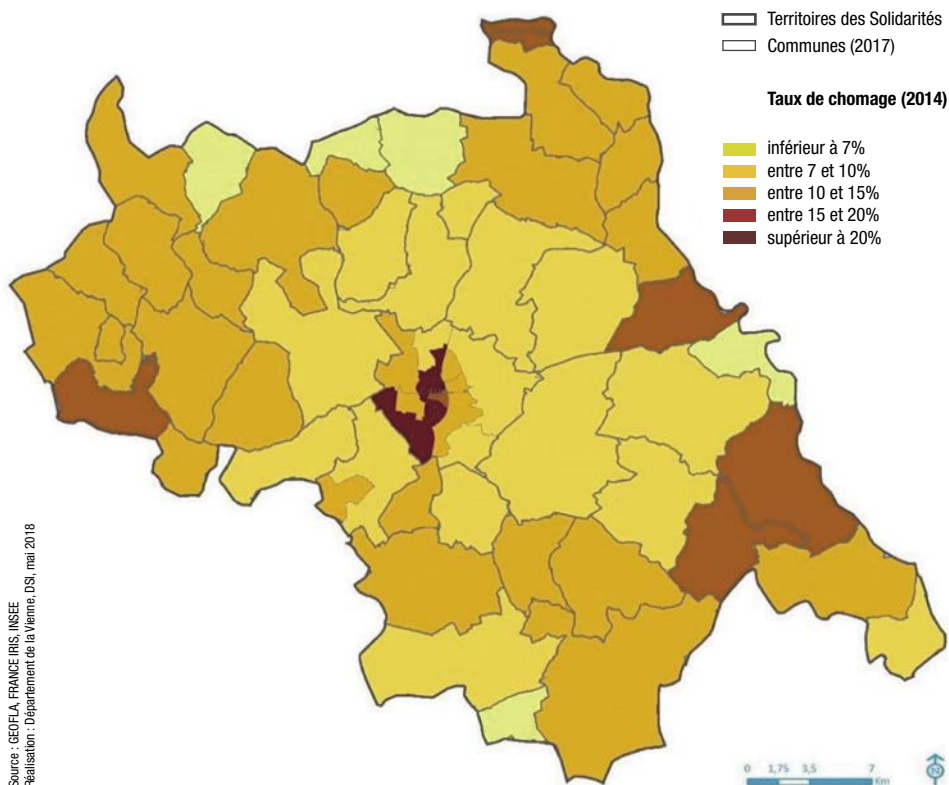
La dynamique économique

(NB : Les données du chômage par territoire ne sont disponibles que jusqu'en 2014)

En 2014, le taux de chômage du territoire (14,3 %) est supérieur à la moyenne départementale (12,6 %). [données non corrigées des variations saisonnières]

Les taux de chômage supérieurs à 20 % se trouvent sur la commune de Châtelleraut (20,9 % de taux de chômage, le quartier d'Ozon atteignant les 40,5 %), ainsi que dans des communes excentrées.

Taux de chômage par IRIS



Source : GEOFLA, FRANCE IRIS, INSEE
 Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

Temps de travail (salariés et non salariés)	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Temps plein	26 417	18,7%	12 803	13 614	141 491
Temps partiel	5 722	17,6%	2 750	2 972	47 776
Typologie des contrats					
Contrat à durée indéterminée, Fonction publique	23 818	18,7%	11 523	12 295	127 055
Contrat à durée déterminée	2 472	15,9%	1 195	1 277	15 514
Intérim	1 013	32,1%	522	491	3 154

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 18,7 % des actifs de plus de 15 ans de la Vienne travaillant à temps plein se trouvent sur le territoire de Châtelleraut

Caractéristiques des contrats

En 2014, les contrats sont à 82,2 % des temps plein, taux légèrement supérieur à la moyenne départementale (81,3 %).

Les contrats à durée indéterminée et de la fonction publique sont les plus représentés, avec 83,9 % des contrats du territoire.

Structure des entreprises

En 2014, les entreprises sont à 70,3 % des entreprises sans salariés et 67 établissements sur les 5 895 du territoire de Châtelleraut comportent 50 salariés ou plus (1,13%).

Secteur d'activité des entreprises

En 2014, leur secteur d'activité est principalement le tertiaire (services) à 81,6 %, suivi par le secondaire (transformation des matières premières dont l'industrie) à 17,1 %.

La qualification (source : données INSEE 2014)

Niveau de diplôme des 15 ans et plus non scolarisés

En 2014, la population des 15 ans ou plus non scolarisés du territoire de Châtelleraut est à 36,2 % sans diplôme ou avec un BEPC/BNC (brevet national des collèges), taux 4 points au-dessus de la moyenne départementale.

Cette même population est diplômée d'un CAP ou d'un BEP à 29,8 %, soit 3,4 points au-dessus du taux départemental.

Elle est aussi diplômée d'un baccalauréat (général ou professionnel) à 15,5 % (1,1 point sous la moyenne départementale).

En revanche, la population des 15 ans ou plus non scolarisés a un diplôme d'enseignement supérieur long à 18,5 % soit 6,4 points sous le niveau départemental.

Les essentiels

Les plus

Un partenariat fort avec une réelle vision socio-économique permettant la prise en compte et l'adaptation aux spécificités et besoins du territoire.

L'ouverture en mars 2019 d'une Résidence Habitat Jeunes sur Châtelleraut.

Les moins

La part des non diplômés dans la population active est 4 points supérieure à la moyenne départementale.

La part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population active est 6 points inférieure à la moyenne départementale.

Une accentuation du vieillissement et de la précarité de la population du fait d'une perte d'attractivité.

ENJEUX

Définition des enjeux

- l'insertion
- les seniors
- le logement
- la santé

1.1 Optimiser la prise en charge de la santé des enfants confiés de 6 à 18 ans

Fiche action n° T1-1

Porteur de l'action : Services de la Direction de l'Enfance et de la Famille,
Pôle Enfance du Territoire 1

Contexte/Objectifs

- Poursuivre le protocole initié pour les enfants confiés de moins de 6 ans,
- Organiser le parcours santé de l'enfant confié,
- Favoriser l'accès aux soins et la continuité dans son intérêt, permettre une prise en charge globale sans rupture,
- Favoriser l'information et la prévention, par les assistants familiaux, de la santé des enfants et des jeunes confiés,
- Réaliser un meilleur repérage de leurs besoins et difficultés,
- Mener des actions de prévention auprès des enfants confiés.

Descriptif de l'action

- Coordonner le suivi avec différents acteurs médicaux et structures médico-sociales,
- Organiser des temps de permanence et de coordination sur le territoire avec le médecin de l'ASE,
- Construire des actions individuelles et/ou collectives de sensibilisation et de formation auprès des jeunes et des assistants familiaux.

Partenaires

Centre de planification, CSAPA (centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles), CPAM, services hospitaliers (maternité, gynécologie, maladies infectieuses, CMPEA, CMPP CMP...), médecin ASE, professionnels de santé libéraux, établissements d'accueil spécialisé...

Echéancier

2022 - 2023

Indicateurs de réalisation

- Nombre de rencontres réalisées avec les partenaires,
- Nombre de consultations réalisées auprès des enfants confiés,
- Nombre d'actions de prévention mises en place.

1.2 Améliorer la transversalité dans l'exercice de nos missions en y incluant nos partenaires

Fiche action n° T1-2

Porteur de l'action : Ensemble des services du territoire 1

Contexte/Objectifs

Dans un contexte de mise en œuvre de la nouvelle organisation territoriale :

- Mieux connaître les missions et les contraintes de chacun et les rendre visibles afin d'améliorer la prise en charge des personnes,
- Initier une culture d'intervention commune et transversale.

Descriptif de l'action

- Réaliser des immersions interservices en interne et avec les partenaires,
- Favoriser les formations entre les personnels des différents services (PMI, ASE, VEI, VAC et DAS),
- Créer et structurer des réseaux partenariaux,
- Poursuivre les journées interservices sur le territoire 1

Partenaires

CAF, CARSAT, CPAM, MDPH, Pôle Emploi, Mission locale, CCAS, UDAF, PRISM, SAEF, ATRC, ensemble des services départementaux, associations caritatives, ADSEA, défenseur des droits, éducation nationale, autorités judiciaires, acteurs de la santé, établissements d'accueil spécialisé...

Echéancier

2021 - 2024

Indicateurs de réalisation


- Nombre d'immersions réalisées, nombre d'agents concernés,
- Nombre de formation(s) interservices,
- Nombre de journées interservices réalisées.













Territoire de Jaunay-Marigny Loudun

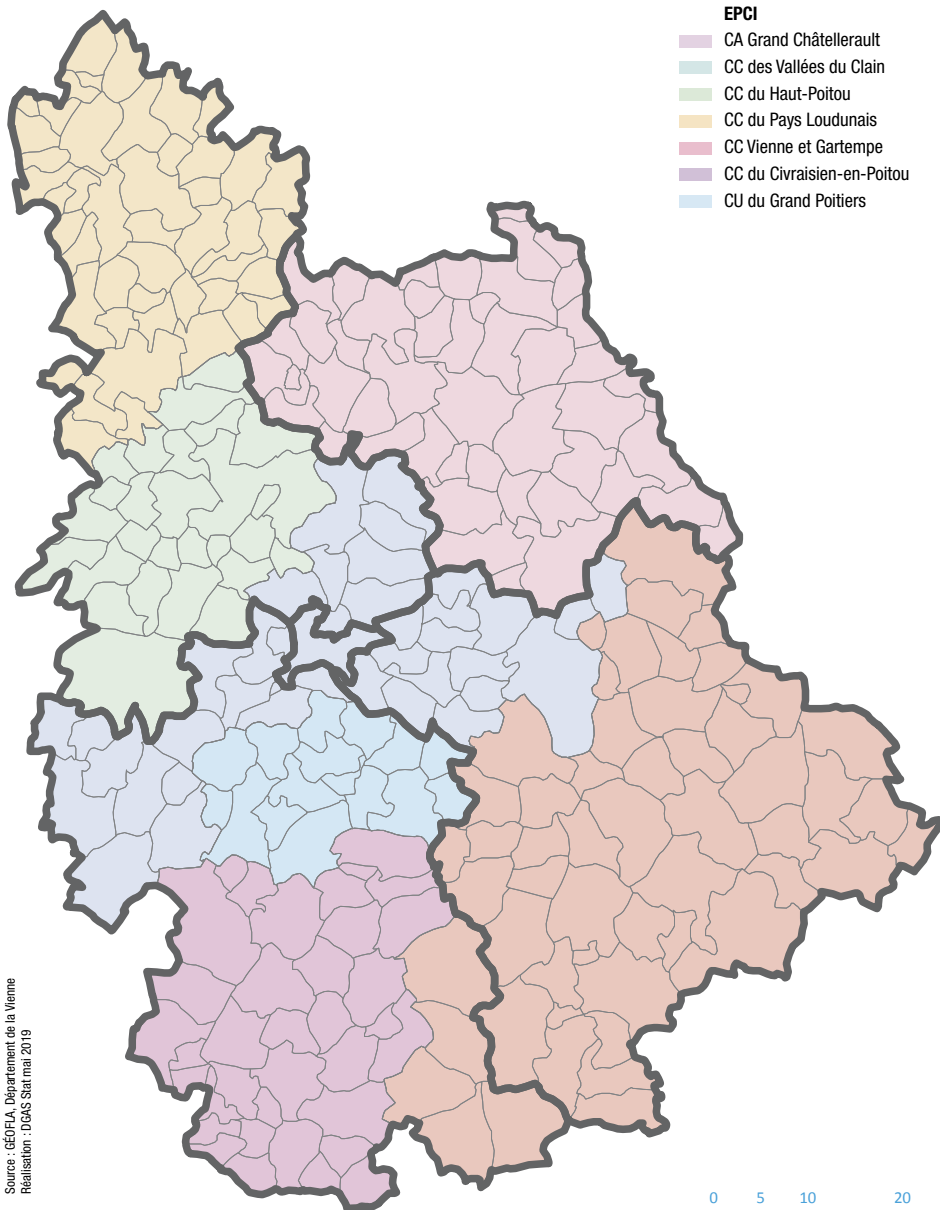
Superficie : 7 025 km²

 Territoires des Solidarités

 Communes (2017)

EPCI

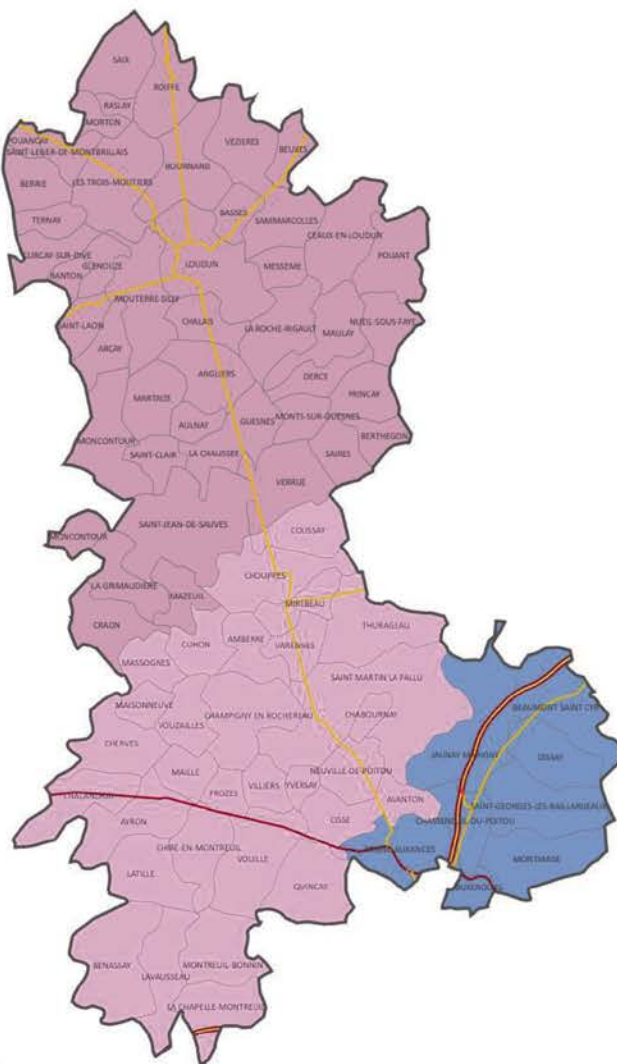
-  CA Grand Châtelleraut
-  CC des Vallées du Clain
-  CC du Haut-Poitou
-  CC du Pays Loudunais
-  CC Vienne et Gartempe
-  CC du Civraisien-en-Poitou
-  CU du Grand Poitiers



Superficie : 1 782 km²

Routes primaires

- == Autoroute
- == Nationale
- == Départementale
- == Autre



Source : IGN BD TOPIC, Département de la Vienne
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

Un territoire divisé sur trois EPCI différents (Communauté de Communes du Pays Loudunais, Communauté de Communes du Haut-Poitou et Communauté Urbaine de Grand Poitiers).
Il est également divisé en deux grandes zones : périurbaine au sud-est et rurale sur le reste du territoire.

GÉOGRAPHIE

Données générales	38
La densité de population	40

HABITANTS

L'évolution démographique	41
La dynamique territoriale	43
Les essentiels	46

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion	47
L'enfance	49
Le handicap	51
La vieillesse	52
Les essentiels	53

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

La dynamique économique	53
La qualification	55
Les essentiels	56

ENJEUX

Définition des enjeux	56
-----------------------	----

FICHES ACTIONS TERRITORIALES

2.1 Prévenir et agir sur le "mal logement"	57
2.2 Favoriser la mobilité des habitants du Haut-Poitou	58
2.3 Améliorer la prévention précoce chez l'enfant	59

GÉOGRAPHIE

Données générales

	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Superficie en (km ²)	1 782	25,4%	933	849	7 025
Nombre de communes en 2019	80	29,6%	30	50	266
Nombre de communes rattachées à une communauté d'agglomération	8	9,2%	8	0	87
Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville	1	16,7%	1	0	7
Population en 2017	109 522	25%	84 940	24 582	438 227
Densité de population moyenne (en hab/km ²)	61,5	-	91	28,9	62,4

Source : Données INSEE 2017-2019

* Clé de lecture : en 2017, 25% de la population de la Vienne vit sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun

Un territoire composé de onze bassins de vie :

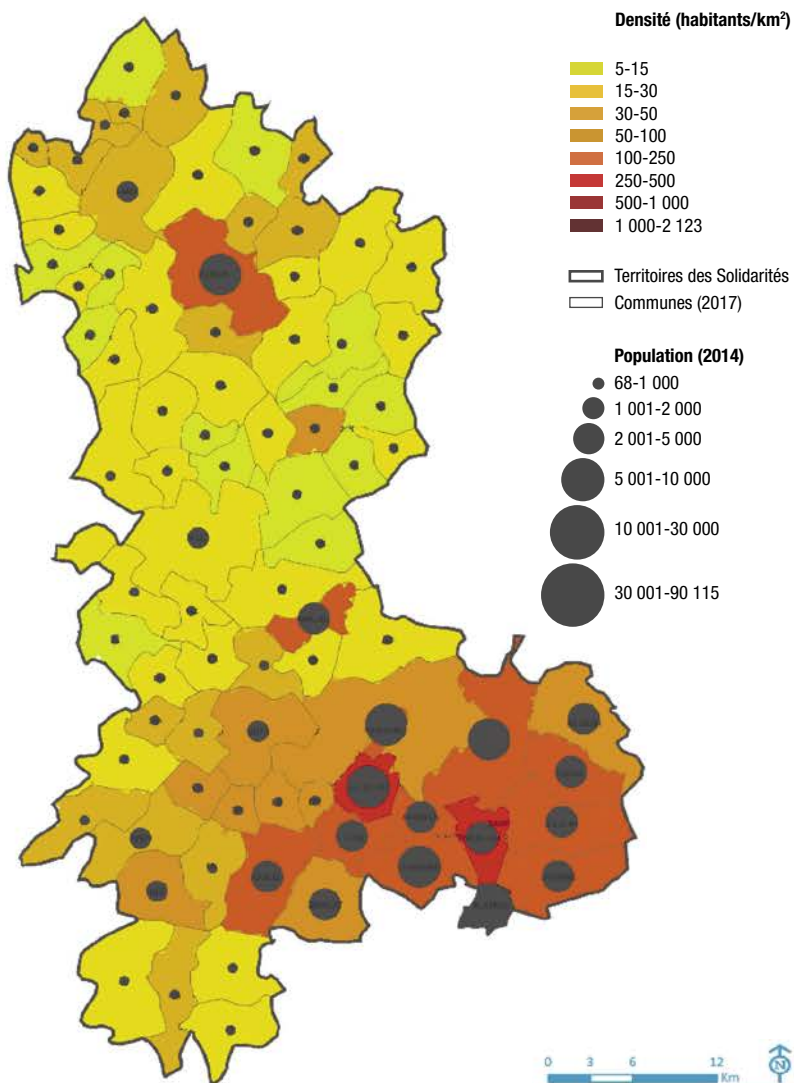
- sept centrés sur des communes du département dont quatre sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun (Loudun, Mirebeau, Vouillé et Neuville-de-Poitou) et trois hors territoire (Poitiers, Lusignan et Lencôître),
- un centré sur Airvault dans les Deux-Sèvres mais en Nouvelle-Aquitaine,
- et trois centrés sur des communes hors département et hors région (Saumur et Montreuil-Bellay dans le Maine-et-Loire, région Pays de la Loire, et Richelieu en Indre-et-Loire, région Centre-Val-de-Loire).



Source : GECFLA, INSEE
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

La densité de population

Population et densité



Une population concentrée au sud du territoire, proche de Poitiers.

Il existe de grosses disparités de concentration de population : le tiers sud-est du territoire est le plus densément peuplé avec la commune de Buxerolles (9 904 habitants en 2017), Migné-Auxances (5 702 habitants en 2017) ou encore Neuville-de-Poitou (5 573 habitants en 2017).

Sur le nord du territoire, rural, la densité de population est beaucoup plus faible, la seule grande commune étant Loudun avec 6 643 habitants en 2017.

Le sud-est du territoire a la plus forte densité de population, 58 865 habitants sur 338,1 km², soit 150 hab/km² en 2017.

HABITANTS

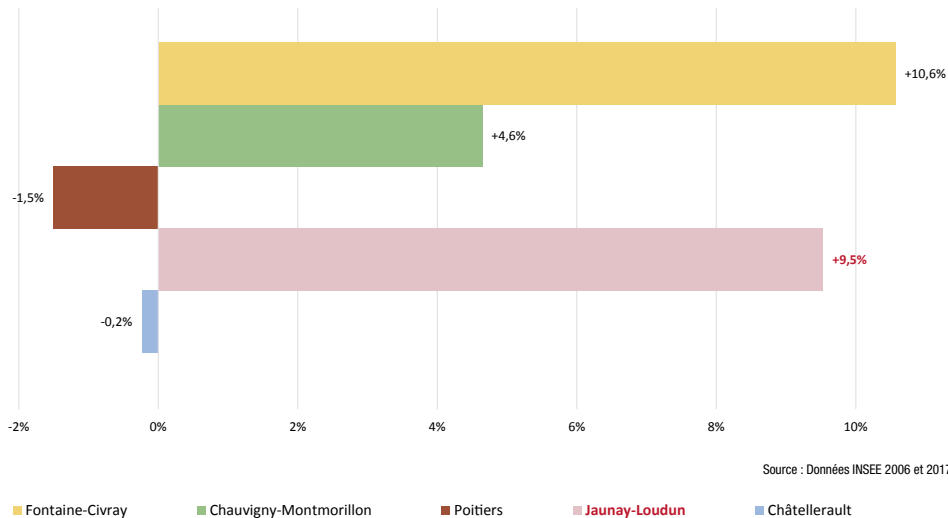
L'évolution démographique

Données démographiques	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Population en 2006	99 991	23,9%	75 692	24 299	418 463
Population en 2017	109 522	25%	84 940	24 582	438 227
Taux de croissance de la population 2006-2017	+9,5%	-	+12,2%	+1,2%	+4,7%
Naissances en 2017	1 073	25,7%	866	207	4 186
Taux de natalité en 2017	9,8‰	-	10,2‰	8,4‰	9,5‰

Source : Données INSEE 2006 et 2017

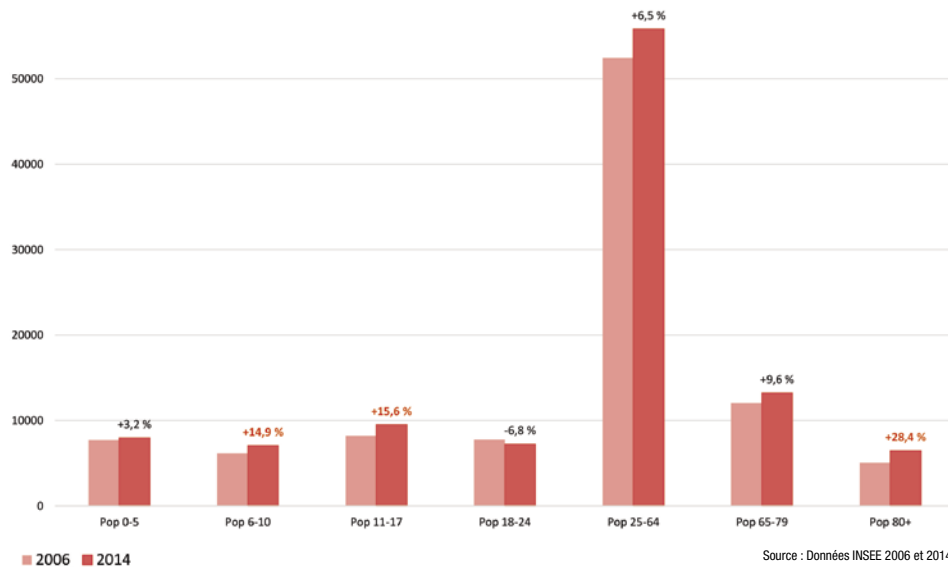
* Clé de lecture : en 2017, 25,7 % des naissances de la Vienne sont domiciliées sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun.

Evolution de la population entre 2006 et 2017



Population par tranche d'âges entre 2006 et 2014

(NB : Les données par tranche d'âges ne sont disponibles que jusqu'en 2014)



Entre 2006 et 2017, la population du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun a augmenté de 9,5 %, la deuxième augmentation la plus importante du département.

En 2017, le taux de natalité du territoire (9,8 ‰) est légèrement supérieur à la moyenne départementale (9,5 ‰), avec une natalité plus élevée sur le secteur de Jaunay-Marigny. Le territoire compte pour 25 % des naissances totales du département. La population est en augmentation sur toutes les tranches d'âges hormis les 18-24 ans dont la population a accusé une baisse de 6,8 % entre 2006 et 2014.

La dynamique territoriale

Part des ménages de la Vienne présents sur le territoire

Source : Données INSEE 2014

Composition des ménages	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
Nombre de ménages	46 064	23,2%	35 170	76,3%	10 894	23,7%	198 709
Personnes seules	13 667	18,5%	10 155	74,3%	3 512	25,7%	73 637
Nombre de familles	31 646	26,3%	24 478	77,3%	7 168	22,7%	120 423
Composition des familles							
Familles couples sans enfants	14 792	25,1%	11 107	75,1%	3 685	24,9%	58 861
Familles monoparentales	3 288	21,9%	2 508	76,3%	780	23,7%	15 195
Familles couples avec enfant(s)	13 566	29,3%	10 867	80,1%	2 699	19,9%	46 280
Familles avec enfant(s) dont :	16 854	27,5%	13 375	79,3%	3 479	20,7%	61 475
1 enfant moins de 25 ans	6 440	26,5%	5 119	79,5%	1 321	20,5%	24 320
2 enfants moins de 25 ans	6 726	29,5%	5 445	81%	1 281	19%	22 760
3 enfants moins de 25 ans	1919	27,2%	1 523	79,4%	396	20,6%	7 043
4+ enfants moins de 25 ans	482	23%	378	78,4%	104	21,6%	2 097
1+ enfant(s) plus de 25 ans	1 287	25,3%	910	70,7%	377	29,3%	5 255

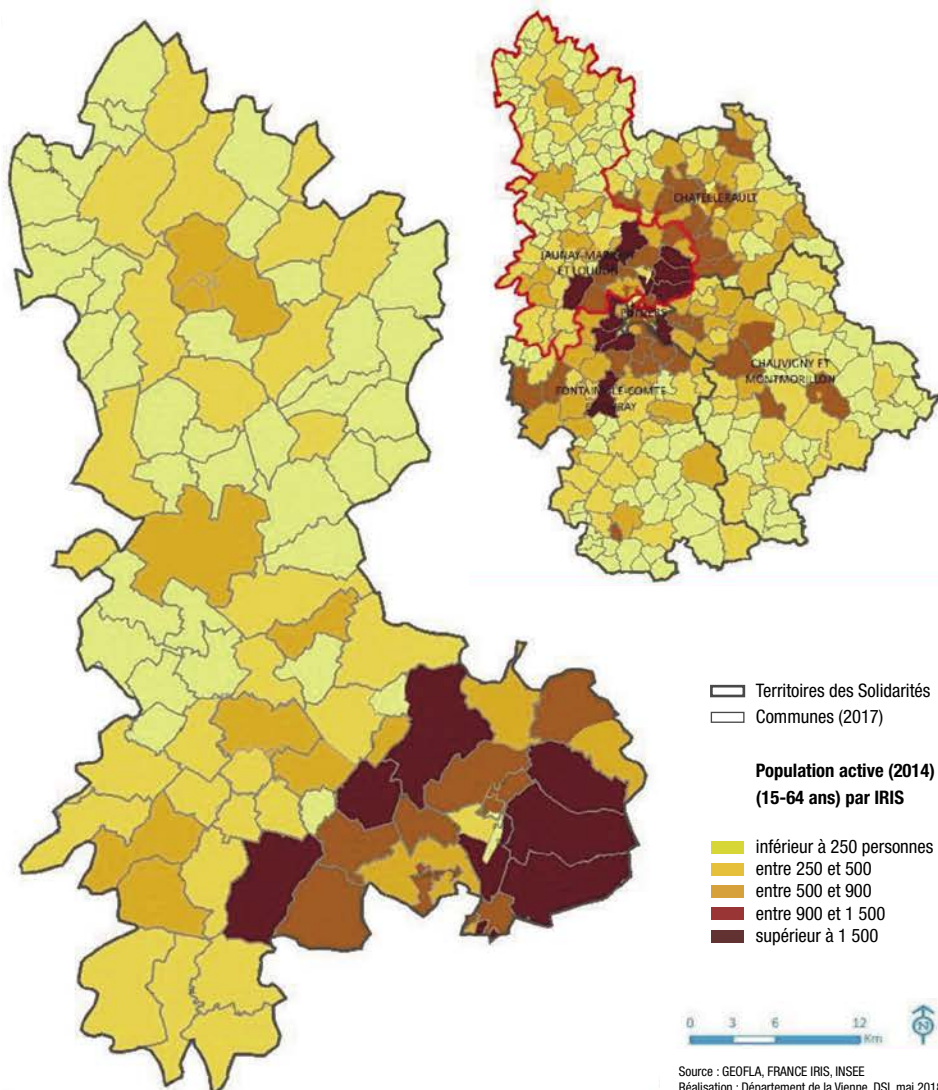
* Clé de lecture : en 2014, 23,2 % des ménages de la Vienne habitent sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun.

** Clé de lecture : en 2014, 76,3 % des ménages du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun habitent sur le territoire de la MDS.

Par ailleurs, en 2014, la part des personnes seules dans la totalité des ménages du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun est inférieure de plus de 7 points à la moyenne départementale (29,7 % contre 37 %).

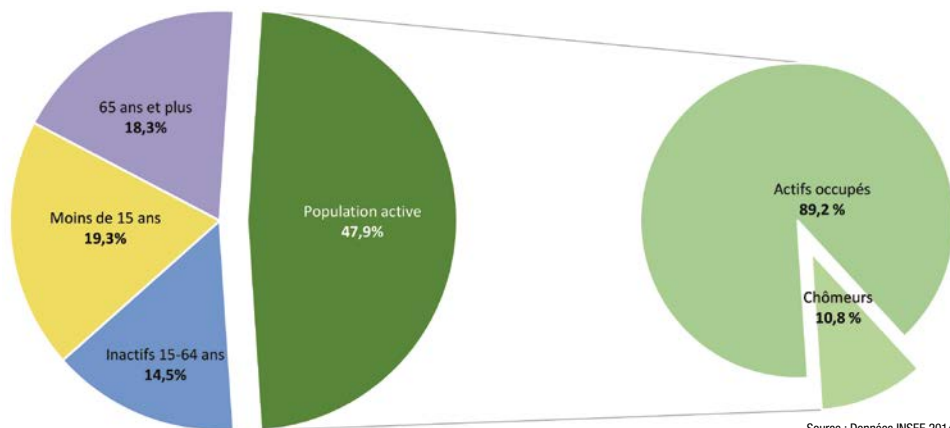
La part des familles monoparentales dans le nombre total de familles du territoire (10,4 %) est inférieure de 2 points à la moyenne départementale (12,4 %). Enfin, la part des couples sans enfant (46,7 %) est inférieure de 2 points à la moyenne départementale (48,8 %) et la part des couples avec enfant(s) (42,8 %) est supérieure (38,4 %).

Population active par commune



La population active du territoire se trouve surtout sur la zone périurbaine, sur les communes du territoire appartenant à la Communauté Urbaine de Grand Poitiers et communes limitrophes.

Population active et inactive



Source : Données INSEE 2014

Inactifs : personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (-15 ans, inactifs 15-64 ans, retraités de +65 ans).

Actifs occupés : personnes qui sont en emploi (apprentis et stagiaires rémunérés compris).

Inactifs 15-64 ans : personnes de 15-64 ans qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

Professions et catégories socio-professionnelles des actifs occupés 15-64 ans	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne	Taux départemental**
Agriculteurs exploitants	642	2,8%	572	70	3 551	2,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2 694	5,9%	2 042	652	9 904	5,7%
Cadres, professions intellectuelles sup.	5 777	12,6%	5 211	566	24 267	14%
Professions intermédiaires	11 974	26,1%	10 363	1 611	43 865	25,4%
Employés	13 674	29,8%	11 107	2 567	52 153	30,3%
Ouvriers	10 185	22,2%	7 023	3 162	37 270	21,6%
Non déterminés	292	0,6%	275	17	1 382	0,4%
<i>Actifs occupés de 15 ans et plus</i>	45 868	-	36 593	9 275	173 021	-

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 2,8 % des actifs occupés du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun sont agriculteurs exploitants.

** Clé de lecture : en 2014, 2,4 % des actifs occupés de la Vienne sont agriculteurs exploitants.

La population par statut d'occupation

En 2014, la part des plus de 65 ans dans la population totale du territoire (18,3 %) est inférieure de 1,7 point à la moyenne départementale (20 %).

Enfin, la part des inactifs de 15-64 ans sur le territoire est également inférieure à la moyenne départementale de 2,8 points (14,5 % contre 17,3 %).

La population par profession et catégorie socio-professionnelle

La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est légèrement sous-représentée dans la population active du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun (12,6 % contre 14 % sur le département).

Les parts des autres catégories professionnelles dans la population active du territoire restent dans les moyennes départementales.

Les essentiels

Les plus

Une forte augmentation de la population en âge de travailler sur les communes périphériques du Grand Poitiers (phénomène de périurbanisation).

Une croissance démographique de 8.70% entre 2006 et 2018 portée surtout par un solde migratoire positif notamment dans les communes du centre du territoire. Un mouvement d'installation sur ce territoire lié à la proximité de l'agglomération de Poitiers et du pôle d'activités du Futuroscope d'où l'influence de l'implantation de nouveaux ménages sur les communes périurbaines comme Neuville ou Yversay.

Les moins

Une démographie disparate entre le nord (28.8 h/km²) et le sud (180h/km²) du territoire avec un territoire globalement peu densément peuplé. Malgré une démographie dynamique, la faible natalité sur le territoire reste une réalité. Il faut cependant noter la particularité de la commune de Buxerolles dont la densité est de 1 116h/km² et le taux de natalité supérieur à 500 pour 10 000h en 2016.

Un dépeuplement dans les communes du nord du territoire avec 11 communes de moins de 200 habitants.

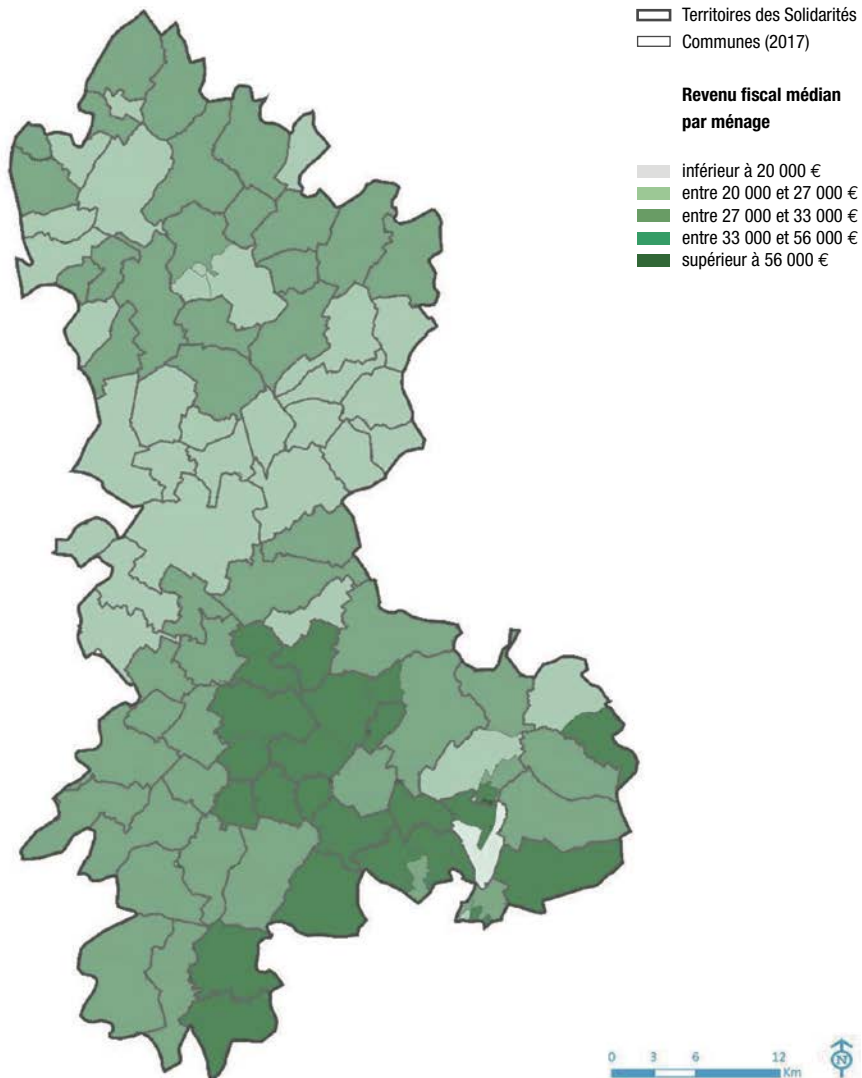
Le vieillissement de la population sur les communes les plus excentrées avec par exemple 13.5 % des habitants de la Communauté de communes du Pays Loudunais qui ont plus de 75 ans.

Tous ces éléments risquent d'accélérer les phénomènes d'inégalités démographiques telles que la désertification, la disparition des services de proximité...

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion

Revenu fiscal médian par ménage



Revenu des ménages	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
Nombre de ménages au revenu annuel inférieur à 10 000 €	4 211	19,6%	3 058	72,6%	1153	27,4%	21 424
Nombre de bénéficiaires du RSA (au 31/12/2018)	2 130	16%	1 570	73,3%	560	26,3%	13 021

Source : Données INSEE 2014 et CAF 2018

* Clé de lecture : en 2014, 19,6 % des ménages au revenu annuel inférieur à 10 000€ de la Vienne vivent sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun.

** Clé de lecture : en 2018, 73,7 % des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun vivent sur le territoire de la MDS.

16% des bénéficiaires du RSA du département vivent sur le territoire 2

Revenus

Les revenus les plus faibles se concentrent davantage sur le nord du territoire.

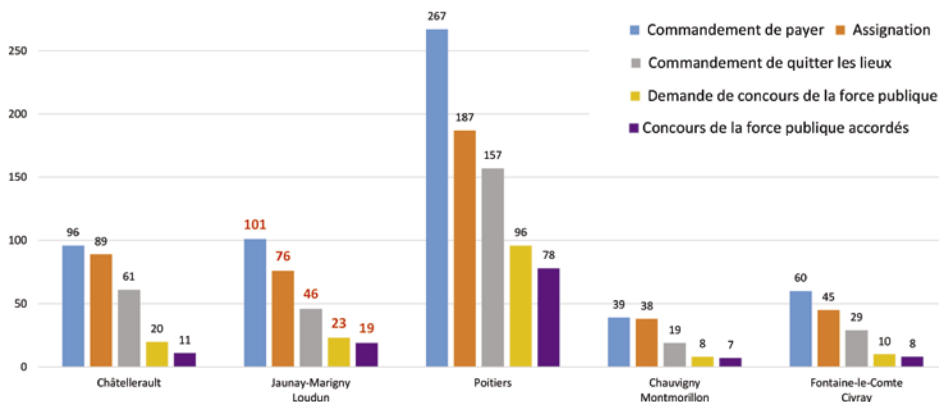
9,1 % des ménages du territoire ont un revenu annuel inférieur à 10 000 €, taux supérieur de 1,7 point à la moyenne départementale (10,8 %).

Logement

Les ménages sont propriétaires à 71,6 % sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun, soit presque 9 points au-dessus de la moyenne départementale (62,8 %).

Ils sont locataires à 27 %, dont 7,5 % dans le parc public, 3,7 points sous la moyenne départementale (11,2 %).

Expulsions locatives



Source : DDCS de la Vienne, 2017

Informations préoccupantes (IP)

Une information préoccupante est “une information transmise à la cellule départementale [de recueil des informations préoccupantes] pour alerter le Président du Conseil Départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être”. (art. R226-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

En moyenne, sur la période 2016-2018, 255 informations préoccupantes concernant le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun ont été annuellement transmises au Département, dont 172 concernant le territoire de la MDS et 83, la MDSP.

Allocations mensuelles temporaires (AMT)

En 2018, 71 allocations mensuelles temporaires ont été accordées sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun (50 sur la MDS et 21 sur la MDSP), soit 6,3 % des allocations mensuelles temporaires accordées sur le Département (1 115).

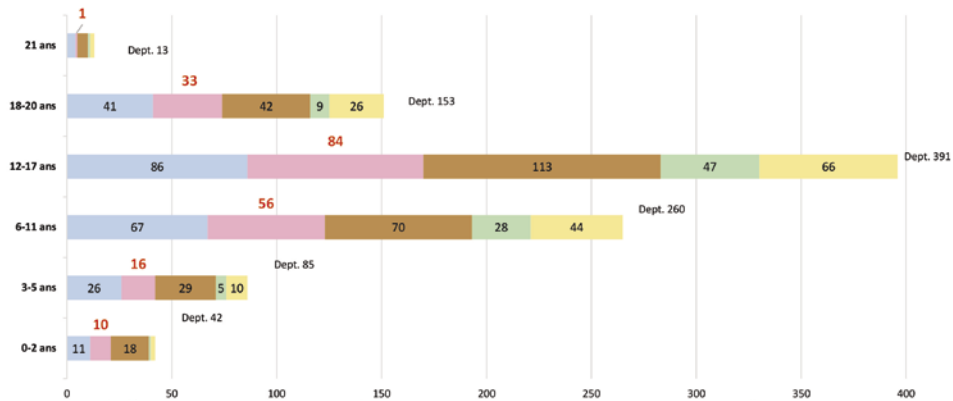
Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Au 31/12/2018, 200 placements d'enfants dépendants du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun étaient confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Cela correspond à 21 % du total des enfants confiés au Département.

Les mineurs non accompagnés ne sont pas pris en compte ici, étant donné que l'organisation interne ne les fait pas dépendre d'un territoire particulier mais ils sont rattachés au pôle Mineurs Non Accompagnés. Au 31/12/18, les mineurs non accompagnés étaient au nombre de 256.

La majorité des enfants placés dépendant du territoire Jaunay-Marigny/Loudun ont entre 12 et 17 ans (42%). Pour les enfants entre 6 et 11 ans, on en compte 28% et 16% pour ceux de 18 à 21 ans.

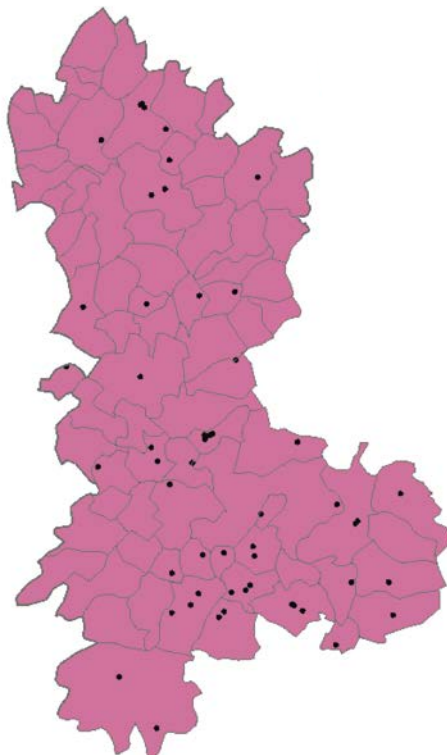
Répartition des enfants placés dans la Vienne par tranche d'âges et par territoire



Source : CD86 2018

■ Territoire Châtelleraut
 ■ Territoire Jaunay-Marigny/Loudun
 ■ Territoire Poitiers
■ Territoire Chauvigny/Montmorillon
 ■ Territoire Fontaine-le-Comte/Civray

Assistants familiaux - Territoire 2



Le handicap

Prestations

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

Structures d'accueil

ESAT – CART : Établissements et Services d'Aide par le Travail — Centres d'Adaptation et de Redynamisation au Travail

FO/FDV : Foyers Occupationnels / Foyers de Vie

FAM : Foyers d'Accueil Médicalisés

SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAMSAH : Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Prestations	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
AAH	1 241	19,5%	829	66,8%	412	33,2%	6 362
RQTH	3 401	22,8%	2 568	75,5%	833	24,5%	14 882
PCH	350	20,9%	250	71,4%	100	28,6%	1 676
Structures d'accueil							
ESAT (en nombre de places)	31	7,5%	8	25,8%	23	74,2%	413
CART (en nombre de places)	0	0%	0	0%	0	0%	57
Section annexe (en nombre de places)	16	17%	0	0%	16	100%	94
FDV/FO (en nombre de places)	61	22,5%	32	52,5%	29	47,5%	271
FAM (en nombre de places)	9	6%	0	0%	9	100%	149
Services de suite (en lien avec les établissements)	22	13,3%	4	18%	18	82%	165
SAVS (en nombre de structures)	0	0%	0	0%	0	0%	3
SAMSAH (en nombre de structures)	0	0%	0	0%	0	0%	3

Source : Données CD86 2017-2018

* Clé de lecture : en 2017, 19,5 % des bénéficiaires de l'AAH de la Vienne habitent le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun.

** Clé de lecture : en 2017, 66,8 % des bénéficiaires de l'AAH du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun habitent sur le territoire de la MDS.

La part des bénéficiaires de l'AAH se situe bien en-deçà du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (25 %). Les SAVS et SAMSAH ont leur siège à Poitiers mais ont cependant une couverture départementale.

La vieillesse

Prestations

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Structures d'accueil

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Prestations	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
APA dont :	2 191	22%	9 954
<i>à domicile</i>	1 225	22,6%	5 411
<i>en établissement</i>	966	21,3%	4 543
Structures d'accueil			
EHPAD dont :	19	24%	79
<i>EHPAD hospitalier</i>	1	20%	5
Places autorisées dont :	1 468	24,4%	6 014
<i>habilitées aide sociale</i>	387	21,8%	1 774
<i>accueil de jour</i>	45	31,9%	141
<i>place Alzheimer</i>	212	28,4%	745
<i>Résidences autonomie (RA)</i>	4	11,4%	32

Source : Données CD86 2017

*Clé de lecture : en 2017, 22 % des bénéficiaires de l'APA de la Vienne habitent le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun.

** Clé de lecture : en 2017, 68,8 % des bénéficiaires de l'APA du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun habitent sur le territoire de la MDS.

La part des bénéficiaires de l'APA se situe légèrement en dessous du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (25 %).

Les essentiels

Les plus

Un taux plus faible de familles monoparentales que la moyenne départementale.
 Une offre d'accueil pour les personnes âgées diversifiée et répartie sur le territoire.
 Un taux de bénéficiaires du RSA de 3 % inférieur à la moyenne départementale (8.3 %) malgré une forte disparité suivant les communes du territoire allant de moins de 5% de bénéficiaires à plus de 50 %.
 Un maillage associatif fort au sud de Mirebeau avec notamment 4 centres sociaux culturels.
 Une offre d'accueil forte en termes de protection de l'enfance mais qui répond aux besoins départementaux et pas uniquement à ceux du territoire.
 Un bon maillage d'accueil en centres de loisirs pour les 3-12 ans.
 La création en 2018 sur Loudun du Service d'Accueil de Jour en soutien à la parentalité.

Les moins

Un territoire en déséquilibre avec des besoins plus "criants" dans le centre, le nord et l'est du territoire en termes de structures favorisant le lien social et peu de structures d'accueil pour les personnes handicapées.
 Des problèmes de mobilité avec un axe nord-sud faible mais pas d'axe transversal.
 Sur le département, une procédure d'expulsion locative sur 5 est engagée sur ce territoire alors que 70 % de la population est propriétaire de son logement. On observe également que le parc locatif public du Haut-Poitou est très énergivore avec 60 % des logements en classe E.

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

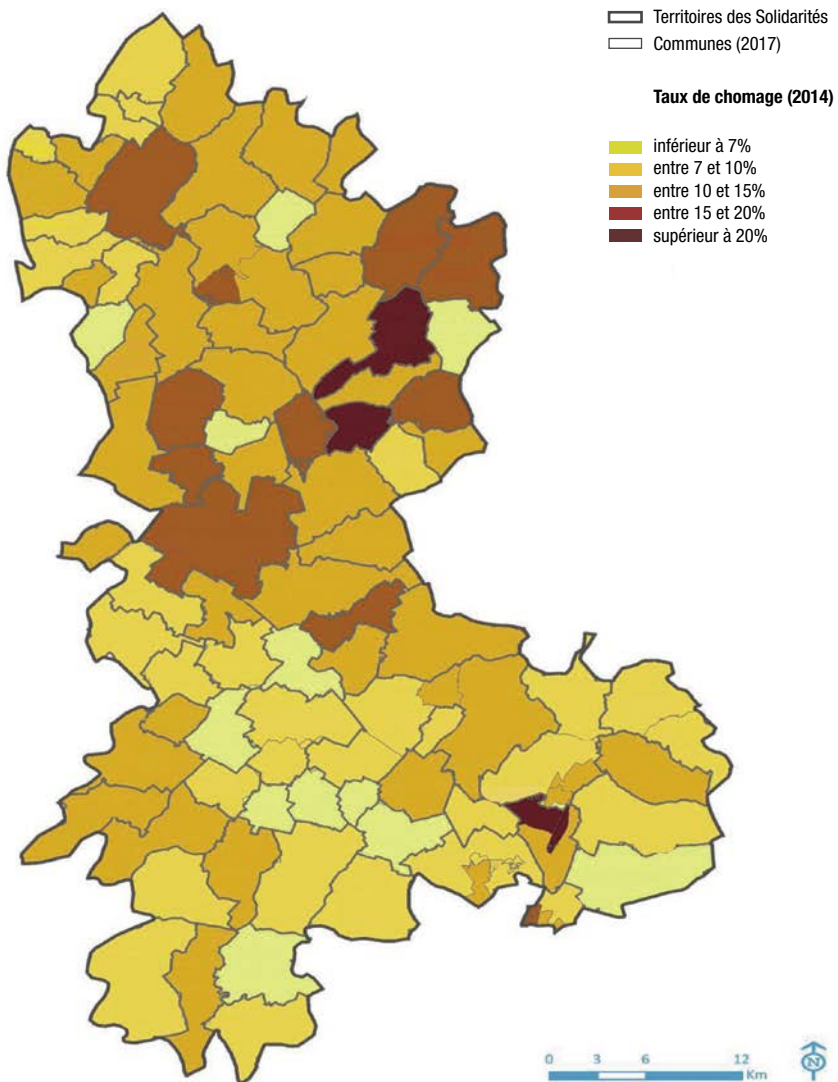
La dynamique économique

(NB : Le taux de chômage par commune dans les données de l'INSEE, n'est disponible que jusqu'en 2014)

En 2014, le taux de chômage du territoire (10,8 %) est inférieur de 1,8 point à la moyenne départementale (12,6 %).
 Les taux de chômage les plus importants se trouvent au nord du territoire, avec une diagonale au sud du territoire de la MDSP, identique à celle des revenus les plus faibles et des bénéficiaires du RSA.

Taux de chômage par IRIS

(Le taux de chômage par commune date de 2014 et méritera d'être actualisé dès que les dernières données INSEE seont disponibles)



Temps de travail (salariés et non salariés)	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Temps plein	38 434	30,2%	30 750	7 684	141 491
Temps partiel	23 078	24,1%	6 137	16 941	47 776
Typologie des contrats					
Contrat à durée indéterminée, Fonction publique	34 756	27,3%	28 526	6 230	127 055
Contrat à durée déterminée	3 526	22,7%	2 681	845	15 514
Intérim	876	27,8%	555	321	3 154

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 30,2 % des actifs de plus de 15 ans de la Vienne travaillant à temps plein se trouvent sur le territoire de Jaunay-Marigny/Loudun.

Caractéristiques des contrats

Les contrats sont à 83,1 % des temps plein, taux supérieur à la moyenne départementale (81,3 %).

Les contrats à durée indéterminée et de la fonction publique sont les plus représentés, avec 85,8 % des contrats du territoire.

Structure des entreprises

Les entreprises sont à 69,9 % des entreprises sans salariés et 106 établissements sur les 7 765 du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun comportent 50 salariés ou plus.

Secteur d'activité des entreprises

Leur secteur d'activité est principalement le tertiaire (services) à 79,9 %, suivi par le secondaire (transformation des matières premières dont l'industrie) à 18 %.

La qualification

Niveau de diplôme des 15 ans et plus non scolarisés

La population des 15 ans ou plus non scolarisés du territoire de Jaunay-Marigny est à 31,1 % sans diplôme ou avec un BEPC/BNC (brevet des collèges), taux 1 point inférieur au taux départemental.

Cette même population est diplômée d'un CAP ou d'un BEP à 27,8 %, soit 1,4 point au-dessus de la moyenne départementale.

Elle est aussi diplômée d'un baccalauréat (général ou professionnel) à 17,1 % (0,5 point supérieur à la moyenne départementale).

Enfin, la population des 15 ans ou plus non scolarisés a un diplôme d'enseignement supérieur long à 24 % soit 0,9 point sous le niveau départemental.

Il existe une disparité infra-territoire, avec une population diplômée à moins haut niveau sur la MDSP de Loudun : près de 43 % de la population de 15 ans ou plus non scolarisée sur ce territoire est non diplômée ou diplômée d'un brevet des collèges.

Les essentiels

Les plus

Une zone économique dense au sud-est du territoire (influence du pôle urbain de Poitiers).

Le dynamisme de la technopôle du Futuroscope qui concentre 7 000 emplois.

L'autoroute A 10 à proximité, la gare TGV et l'axe routier Poitiers-Parthenay.

Au nord, une prédominance de l'agriculture, de la viticulture et des activités saisonnières.

Deux grandes zones touristiques très attractives : le Futuroscope et le Center Parcs qui dynamise le territoire.

62 % des nuitées hôtelières du département sont localisées sur la zone du Futuroscope.

4 structures d'insertion par l'économie réparties sur le territoire.

Les moins

Sur la CCPL, une vulnérabilité sociale liée à des difficultés économiques.

La fermeture de commerces et des services de proximité dans certaines communes rurales avec pour conséquence un manque d'attractivité pour l'implantation de nouveaux foyers.

ENJEUX

Définition des enjeux

Comment mener des actions territoriales avec des disparités infraterritoriales ?

Les problématiques ne sont pas les mêmes entre le sud périurbain et les autres zones du territoire mais elles sont communes pour tous les services :

- la mobilité
- le logement
- l'insertion sociale et professionnelle
- la socialisation et la prévention précoce des enfants de moins de 6 ans.

2.1 Prévenir et agir sur le “mal logement”

Fiche action n° T2-1

Porteur de l'action : Territoire 2 – MDS de Jaunay-Marigny

Contexte/Objectifs

Un parc locatif immobilier (publics ou privés) particulièrement énergivore avec :

- 60% de logements sociaux sur la communauté de communes du Haut-Poitou en catégorie E
- Une grande méconnaissance des aides pour l'amélioration de l'habitat des propriétaires et des locataires.

Tenant compte des dispositifs existants sur les territoires des Communautés de communes du Loudunais et du Haut-Poitou :

- Trouver des modes d'action pour mieux les mobiliser en densifiant leurs interventions. Permettre ainsi l'amélioration des situations des locataires au regard de la précarité énergétique et du mal logement.

Descriptif de l'action

- Identifier/cartographier les partenaires locaux afin d'améliorer la structuration territoriale et pouvoir optimiser les réponses de proximité tout en développant l'interconnaissance des acteurs.
- Mettre en place, en associant les partenaires locaux, des actions de sensibilisation individuelles et collectives des usagers concernés par un habitat locatif public et privé ancien et énergivore nécessitant des travaux de réhabilitation.

Partenaires

Communauté de Communes, Habitat 86, FSL : AM2E, ADIL, autres partenaires œuvrant dans le champ de la précarité énergétique, Centre Socio-culturel La Case, Pôle logement et insertion sociale de la DAS, professionnels ayant œuvrés à la réalisation du Forum Habitat à Loudun

Echéancier

2020 - 2022

Indicateurs de réalisation

- Nombre de logements concernés par des travaux d'amélioration (isolation, radiateurs,...)
- Evolution du nombre de demandes de FSL

2.2 Favoriser la mobilité des habitants du Haut-Poitou

Fiche action n° T2-2

Porteur de l'action : Territoire 2 en soutien à la Plateforme Départementale de Mobilité

Contexte/Objectifs

Un territoire peu pourvu en transports en commun desservant l'axe nord - sud et inexistant en transverse.

Absence de ligne ferroviaire, d'autoroute de proximité ou d'infrastructure favorisant les déplacements vers les bassins de vie.

Un travail est en cours dans le cadre des réunions de territoire de Mobi'Vienne et des liens avec la conseillère mobilité sont déjà bien développés (participation à des actions collectives, interventions régulières sur des temps de réunion,...)

- Concourir à une amélioration de la mobilité à partir de notre connaissance des publics reçus en MDS et MDSP sur le territoire.

Descriptif de l'action

- A partir des diagnostics mobilité réalisés sur le territoire, identifier les besoins individuels et collectifs afin de mener des actions correctrices
- Mise en place d'ateliers collectifs pour l'utilisation des transports en commun
- Favoriser le passage du permis de conduire à l'aide des dispositifs existants ou ceux à venir (projets d'auto écoles sociales itinérantes).

Partenaires

Plateforme mobilité, DIRE, Mobi cité, Communauté des Communes du Haut-Poitou et Communauté de Communes du Pays du Loudunais, ressources locales : auto-écoles, garages,...

Echéancier

2020 - 2023

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'orientations par le territoire (MDS et MDSP)
- Nombre de projets co-construits

2.3 Améliorer la prévention précoce chez l'enfant

Fiche action n° T2-3

Porteur de l'action : Territoire 2 – Jaunay-Marigny PMI et DAS

Contexte/Objectifs

La loi 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté préconisent la scolarisation précoce. Une classe de toute petite section a d'ailleurs vu le jour à Mirebeau.

On constate également une offre d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans disparate et raréfiée sur le nord du territoire.

Un dépistage précoce des retards de développement chez l'enfant de moins de 3 ans liés à un défaut de socialisation permettrait d'y remédier.

Descriptif de l'action

- Proposer des bilans scolaires auprès des enfants de la classe des moins de 3 ans scolarisés à l'école publique maternelle de Mirebeau
- Développer des liens avec les bibliothèques du territoire pour favoriser l'accès à la culture des familles
- Favoriser le lien parents /enfants dès la grossesse par le biais d'une action collective à Buxerolles

Partenaires

Education nationale, Bibliothèque, Mairie, RAM

Echéancier

Janvier 2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'enfants concernés par les bilans
- Nombre de bilans réalisés
- Nombre d'orientations

Création de partenariats avec les bibliothèques


- Nombres de participants à l'action collective












Territoire de Poitiers

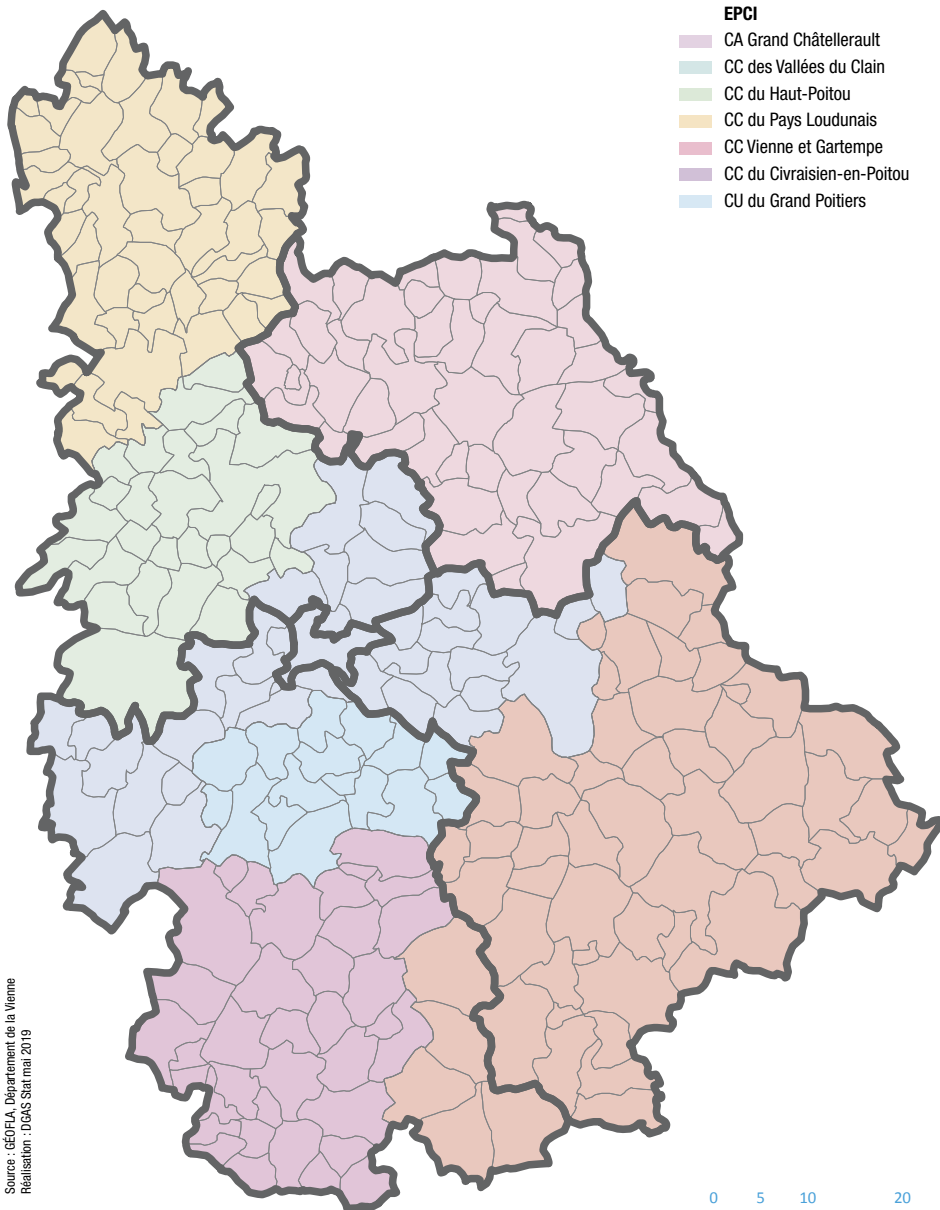
Superficie : 7 025 km²

 Territoires des Solidarités

 Communes (2017)

EPCI

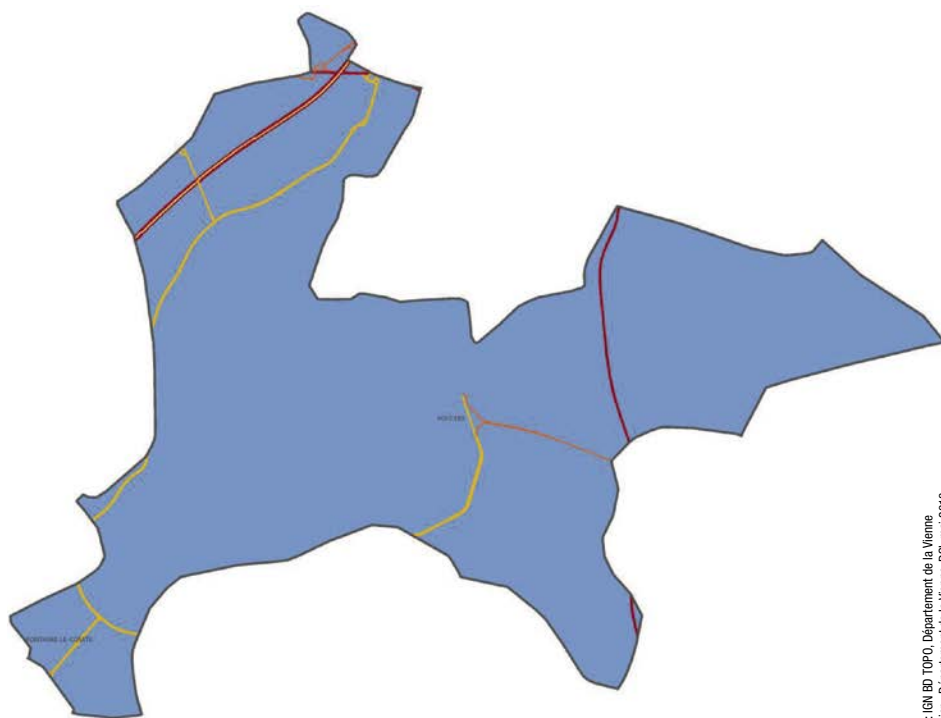
-  CA Grand Châtelleraut
-  CC des Vallées du Clain
-  CC du Haut-Poitou
-  CC du Pays Loudunais
-  CC Vienne et Gartempe
-  CC du Civraisien-en-Poitou
-  CU du Grand Poitiers



Superficie : 43 km²

Routes primaires

-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale
-  Autre



Source : IGN BD TOPO, Département de la Vienne
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

Un territoire composé d'une seule commune et d'un seul EPCI, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers.

GÉOGRAPHIE

Données générales	66
La densité de population	68

HABITANTS

L'évolution démographique	69
La dynamique territoriale	71
Les essentiels	74

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion	75
La santé de la population	77
L'enfance	77
Le handicap	79
La vieillesse	80
Les essentiels	80

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

La dynamique économique	81
La qualification	84
Les essentiels	85

ENJEUX

Définition des enjeux	85
-----------------------	----

FICHES ACTIONS TERRITORIALES

3.1 Modéliser une nouvelle approche de l'accueil du public par la création d'un espace d'accès aux droits (EAD)	86
3.2 Faciliter la prise en charge des personnes étrangères par la structuration du partenariat	88
3.3 Création d'un réseau d'entraide et d'une structure de mode de garde pour faciliter l'insertion professionnelle	89

GÉOGRAPHIE

Données générales

	Territoire	Taux intra-département*	Vienne
Superficie en (km ²)	43	0,6%	7 025
Nombre de communes	1	0,4%	266
Nombre de communes rattachées à une communauté d'agglomération	1	1,1%	87
Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville	4	66,6%	7
Population en 2017	87 440	19,9%	438 227
Densité de population moyenne (en hab/km ²)	2033,5	-	62,4

Source : Données INSEE 2017

* Clé de lecture : en 2017, 19,9 % des habitants de la Vienne vit sur le territoire de Poitiers.

Un territoire au cœur de son bassin de vie qui s'étend au-delà des frontières du territoire, sur trois autres territoires des solidarités.

Bassins de vie



La densité de population

Poitiers est la préfecture de la Vienne.

Sa population est de 87 440 habitants répartis sur 43km², soit une densité de population de 2 033,5 hab/km², ce qui en fait le territoire le plus densément peuplé du département.

Population par IRIS (Recensement 2014)

▭ Territoires des Solidarités

▭ Communes (2017)

Densité (habitants/km²)

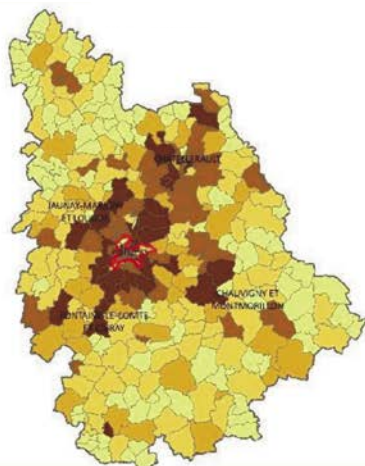
12-500

501-1 000

1 001-1 500

1 501-2 500

2 501-5 545



Source : GEOFLA, FRANCE IHS 2018 ESRI, INSEE
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018



HABITANTS

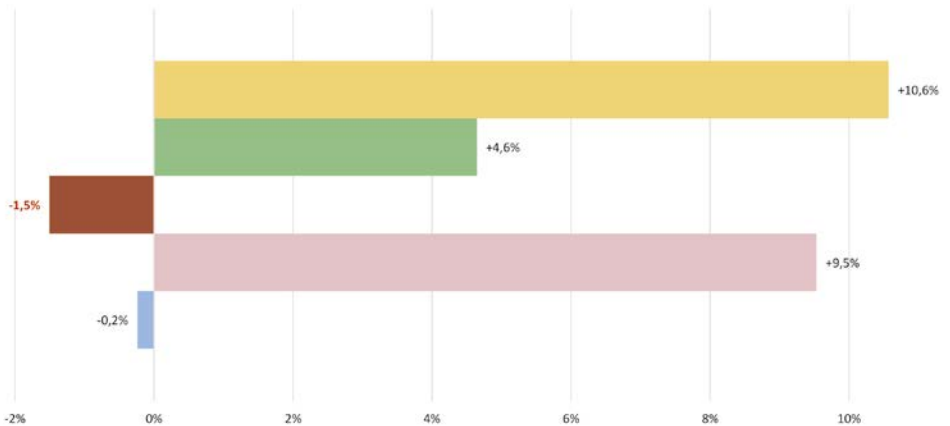
L'évolution démographique

Données démographiques	Territoire	Taux intra-département*	Vienne
Population en 2006	88 776	21,2%	418 463
Population en 2017	87 440	19,9%	438 227
Taux de croissance de la population 2006-2017	-1,5%	-	+4,7%
Naissances en 2017	944	22,6%	4 184
Taux de natalité en 2017	10,8‰	-	9,5‰

Source : Données INSEE 2006 et 2017

* Clé de lecture : en 2017, 19,9 % des habitants de la Vienne vivent sur le territoire de Poitiers.

Evolution de la population entre 2006 et 2017

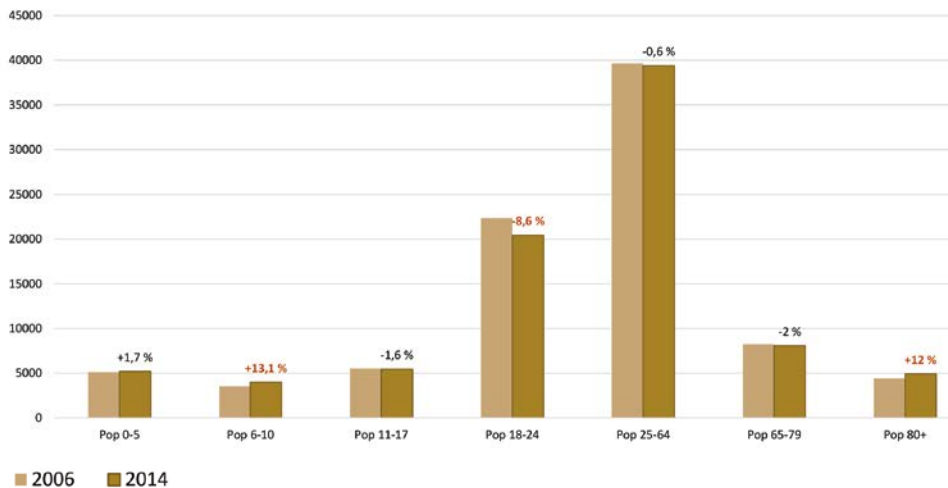


Source : Données INSEE 2006 et 2017

■ Fontaine-Civray ■ Chauvigny-Montmorillon ■ Poitiers ■ Jaunay-Loudun ■ Châtelleraut

Population par tranche d'âges entre 2006 et 2014

(NB : Les données par tranche d'âges ne sont disponibles que jusqu'en 2014)



Entre 2006 et 2017, la population du territoire de Poitiers a diminué de 1,5 %.

En 2017, le taux de natalité du territoire (10,7 ‰) est supérieur à la moyenne départementale (9,5 ‰). Le territoire compte pour 22,6 % des naissances totales du département.

Les populations des 0-10 ans et 80 ans et plus ont augmenté, notamment les 6-10 ans, mais les autres tranche d'âges ont diminué, notamment la population des 18-24 ans qui a accusé une baisse de 8,6 % entre 2006 et 2014.

La dynamique territoriale

Composition des ménages	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
Nombre de ménages	47 977	24,1%	198 709
Personnes seules	27 231	37%	73 637
Nombre de familles	18 601	15,4%	120 423
Composition des familles			
Familles couples sans enfant	8 874	15,1%	58 861
Familles monoparentales	3 993	26,6%	15 195
Familles couples avec enfant(s)	5 734	12,4%	46 280
Familles avec enfant(s) dont :	9 727	15,9%	61 475
1 enfant moins de 25 ans	4 441	18,3%	24 320
2 enfants moins de 25 ans	2 973	13,1%	22 760
3 enfants moins de 25 ans	1 095	15,5%	7 043
4+ enfants moins de 25 ans	563	26,8%	2 097
1+ enfant(s) plus de 25 ans	655	12,9%	5 255

Source : Données INSEE 2014

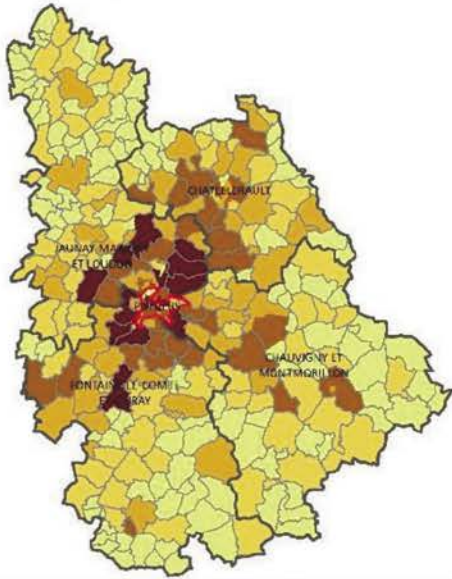
* Clé de lecture : en 2014, 24,1 % des ménages de la Vienne habitent sur le territoire de Poitiers.

En 2014, la part des personnes seules dans la totalité des ménages du territoire de Poitiers est de 56,8 %, soit un taux supérieur de 19,8 points à la moyenne départementale.

La part des familles monoparentales dans le nombre total de familles du territoire de Poitiers est supérieure de 9,1 points au taux départemental (21,5 % contre 12,6 %).

Enfin, la part des couples sans enfant (47,7 %) est inférieure à la moyenne départementale (48,8 %). La part des couples avec enfant(s) (30,8 %) est également inférieure (38,4 %).

Population active par commune



- ▭ Territoires des solidarités
- ▭ Communes (2017)

Population active (2014) (15-64 ans) par IRIS

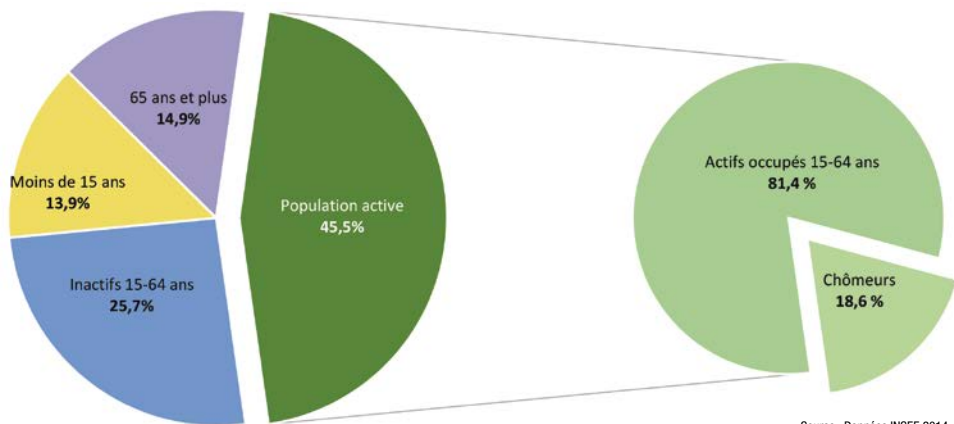
- inférieur à 250 personnes
- entre 250 et 500
- entre 500 et 900
- entre 900 et 1 500
- supérieur à 1 500



Source : GEOFLA, FRANCE IRIS, INSEE
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018



Population active et inactive



Source : Données INSEE 2014

Inactifs : personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (-15 ans, inactifs 15-64 ans, retraités de +65 ans).

Actifs occupés : personnes qui sont en emploi (apprentis et stagiaires rémunérés compris).

Inactifs 15-64 ans : personnes de 15-64 ans qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

Professions et catégories socio-professionnelles des actifs occupés 15-64 ans	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne	Taux départemental**
Agriculteurs exploitants	41	0,1%	3 551	2,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1 178	3,6%	9 904	5,7%
Cadres, professions intellectuelles sup.	7 929	24,2%	24 267	13,9%
Professions intermédiaires	8 788	26,9%	43 865	25,2%
Employés	9 960	30,4%	52 153	30%
Ouvriers	4 498	13,7%	37 270	21,4%
Non déterminés	329	1%	1 382	1,4%
<i>Actifs occupés de 15 ans et plus</i>	32 723	-	173 021	-

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 2,8 % des actifs occupés du territoire de Jaunay-Marigny/Loudun sont agriculteurs exploitants.

** Clé de lecture : en 2014, 2,4 % des actifs occupés de la Vienne sont agriculteurs exploitants.

La population par statut d'occupation

En 2014, la part des plus de 65 ans dans la population totale du territoire (14,9 %) est inférieure au taux départemental de 5,1 points.

La part des inactifs de 15-64 ans sur le territoire (25,7 %) est largement supérieure à la moyenne départementale (17,3 %).

Le taux de population active sur Poitiers est identique à celui du département (45,5%). Cependant, le pourcentage de chômeurs est supérieur de 6 points à la moyenne départementale.

La population par profession et catégorie socio-professionnelle

En 2014, la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est sur-représentée dans la population active de Poitiers (10,3 points supérieure à la moyenne départementale) et la part des ouvriers dans cette même population est inférieure de 7,7 points. Sont aussi fortement représentés les employés et professions intermédiaires. Ce sont des catégories socio-professionnelles représentatives du secteur tertiaire.

Il y a également une part moindre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2,1 points sous le taux départemental).

Les essentiels

Les plus

Population majoritairement jeune, du fait de la présence des étudiants (24% de la population, faisant de Poitiers la première ville universitaire de France).

Bonne représentation des 25-54 ans (35%).

Solde naturel positif (plus de naissances que de décès).

L'évolution du nombre d'habitants influe sur le développement et l'adaptation des services à la population.

Les moins

Diminution des naissances.

Solde migratoire négatif (arrivée de personnes seules et départ de couples).

Augmentation des familles monoparentales : 40% des familles monoparentales (environ 3 700 personnes) de Poitiers sont sous le seuil de pauvreté (<833€ en 2014).

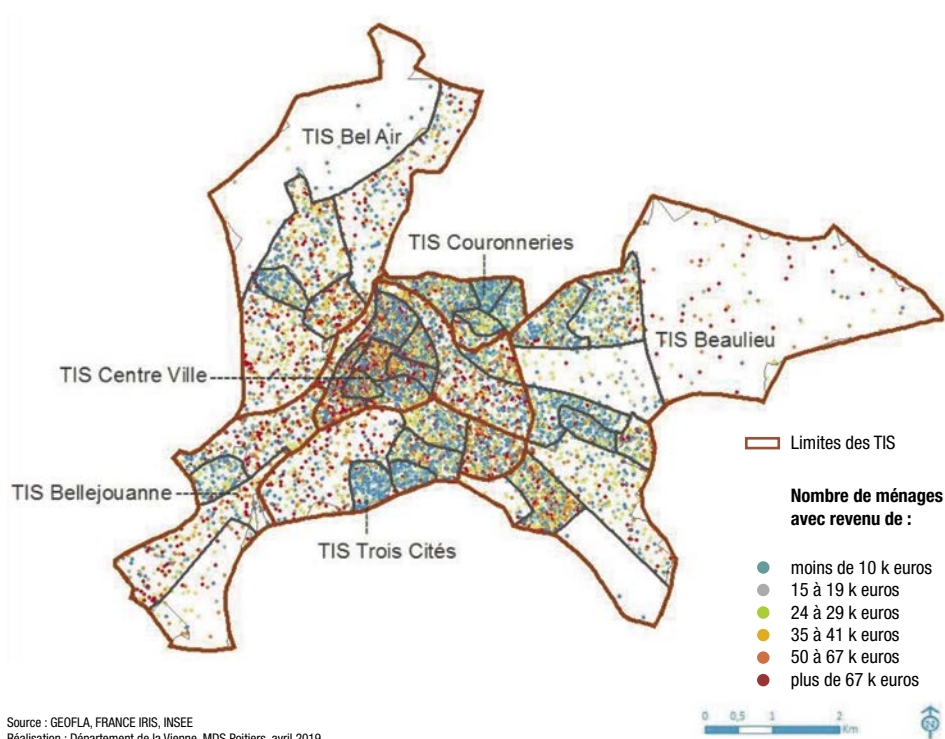
Une forte augmentation de la population âgée de 60 ans et plus est prévisible (entre 2015 et 2025 : + 30%).

Taux de chômage important.

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion

Revenu des ménages



Revenu des ménages	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
Nombre de ménages au revenu annuel inférieur à 10 000 €	6 643	31%	21 424
Nombre de bénéficiaires du RSA (au 31/12/2018)	4 905	37,6%	13 026

Source : Données INSEE 2014 et CAF 2018

* Clé de lecture : en 2014, 31 % des ménages au revenu annuel inférieur à 10 000€ de la Vienne vivent sur le territoire de Poitiers.

Revenus

Les revenus les plus faibles se concentrent sur les quartiers prioritaires de la ville.

En 2014, 13,8 % des ménages du territoire ont un revenu annuel inférieur à 10 000 €, taux supérieur à la moyenne départementale de 3 points (10,8 %).

Une population étrangère sans droit ou en attente de droits ne disposant d'aucune ressource, est présente sur la ville.

Logement

En 2014, les ménages sont propriétaires à 31 % sur le territoire de Poitiers, soit moitié moins que la moyenne départementale (62,8 %).

Ils sont locataires à 69 %, dont 22,7 % dans le parc public, deux fois plus qu'au niveau départemental (11,2 %).

En 2018, plusieurs squats ont été recensés, occupés principalement par des familles avec enfants.

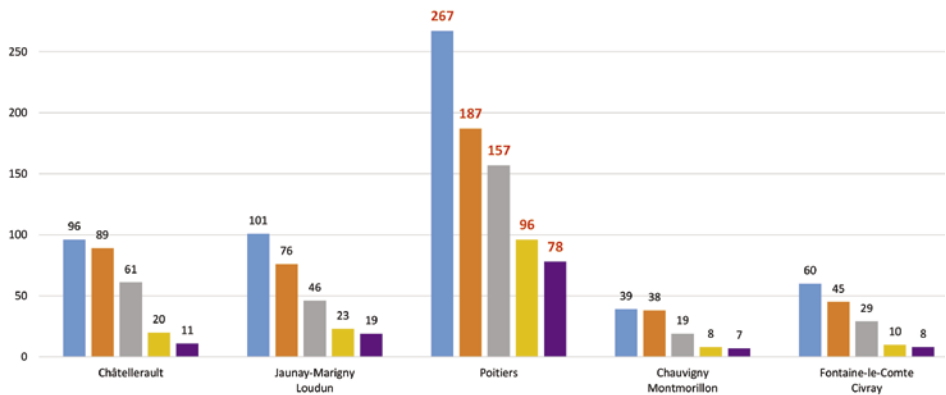
Population bénéficiaire du RSA

En 2015, le pourcentage de BRSA dans la population active est de 14,1% sur Poitiers (alors que la moyenne départementale est de 8,3%) Données Insee 2015

Au 31/12/18, Poitiers comptait 4 905 bénéficiaires RSA (pour 13 026 sur le département) et 4 317 allocataires RSA (pour 11 247 pour le département). Par conséquent, **38%** des bénéficiaires et allocataires RSA du département résident sur Poitiers à cette date.

En août 2018, 422 jeunes de moins de 26 ans étaient bénéficiaires du RSA soit près de **9%** des BRSA de Poitiers. Source MLI Poitou 2018

Expulsions locatives



Source : DDCS de la Vienne, 2017

- Commandement de payer
- Assignment
- Commandement de quitter les lieux
- Demande de concours de la force publique
- Concours de la force publique accordés

La santé de la population

Le territoire de Poitiers offre une grande diversité de professionnels (généralistes et spécialistes) et d'établissements de santé.

L'accès aux droits en matière de santé pour les familles sans couverture sociale (nombreuses familles étrangères sans papier) est facilité sur Poitiers par la présence de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé, le siège de la CPAM et le relais Georges Charbonnier.

L'enfance (données Département de la Vienne ; 2016-2018)

Informations préoccupantes

Une information préoccupante est "une information transmise à la cellule départementale [de recueil des informations préoccupantes] pour alerter le Président du Conseil Départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être". (art. R226-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

En moyenne, sur la période 2016-2018, 416 informations préoccupantes concernant le territoire de Poitiers ont été annuellement transmises au Département.

Allocations mensuelles temporaires (AMT)

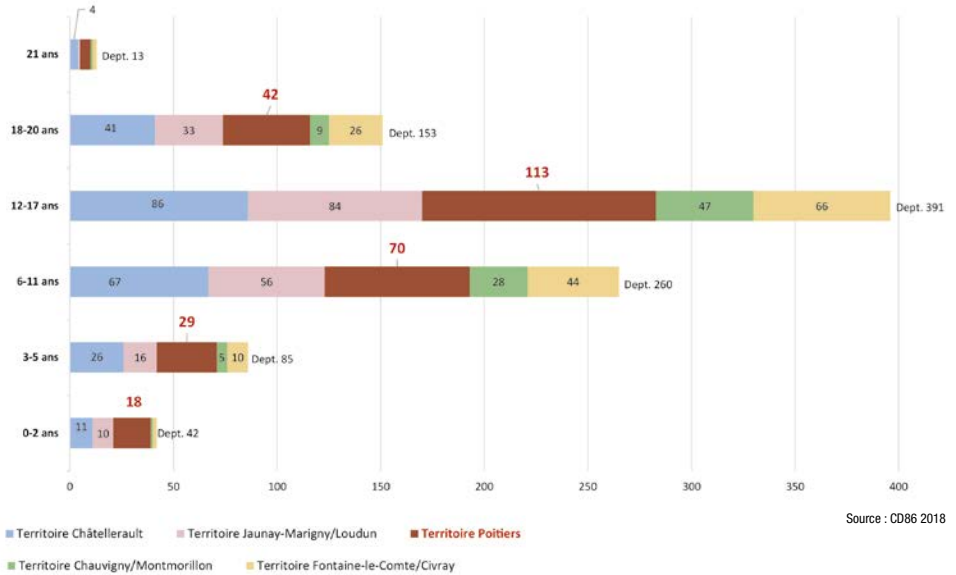
En 2018, 687 allocations mensuelles temporaires ont été accordées sur le territoire de Poitiers, soit 61,6 % des allocations mensuelles temporaires accordées sur le Département (1 115).

Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

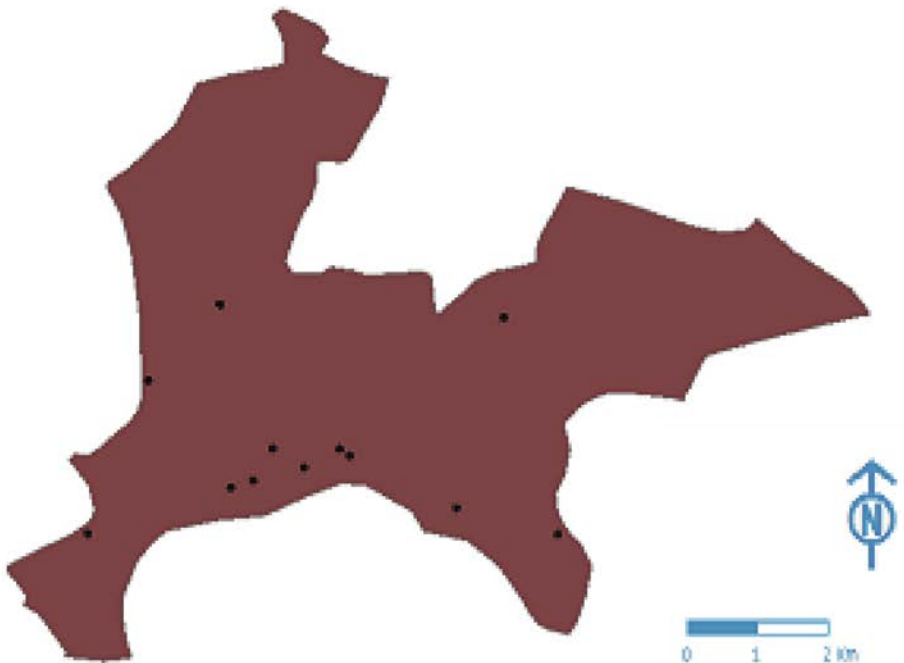
Au 31/12/2018, 277 enfants dépendant du territoire de Poitiers, étaient confiés à l'aide sociale à l'enfance. Cela correspond à 29 % du total des enfants confiés au Département. Les mineurs non accompagnés ne sont pas pris en compte ici, étant donné que l'organisation interne ne les fait pas dépendre d'un territoire particulier mais ils sont rattachés au pôle Mineurs Non Accompagnés. Au 31/12/18, les mineurs non accompagnés étaient au nombre de 256.

La majorité des enfants placés dépendant du territoire de Poitiers ont entre 12 et 17 ans (41%). Ceux ayant entre 6 et 11 ans représentent 25% et 15% pour les jeunes ayant entre 18 et 20 ans.

Répartition des enfants placés dans la Vienne par tranche d'âges et par territoire



Assistants familiaux - Territoire 3



Le handicap

Prestations

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

Structures d'accueil

ESAT – CART : Établissements et Services d'Aide par le Travail — Centres d'Adaptation et de Redynamisation au Travail

FO/FDV : Foyers Occupationnels / Foyers de Vie

SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAMSAH : Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Prestations	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
AAH	1 853	29,1%	6 362
RQTH	3472	23,3%	14 882
PCH	375	22,4%	1 676
Structures d'accueil			
ESAT (en nombre de places)	0	0%	413
CART (en nombre de places)	32	56,1%	57
Section annexe (en nombre de places)	0	0%	94
FDV/FO (en nombre de places)	0	0%	271
FAM (en nombre de places)	0	0%	149
Services de suite (en lien avec les établissements)	25	15,2%	165
SAVS (en nombre de structures)	3	100%	3
SAMSAH (en nombre de structures)	3	100%	3

Source : Données CD86 2017-2018

* Clé de lecture : en 2017, 29,1 % des bénéficiaires de l'AAH de la Vienne habitent le territoire de Poitiers.

La part des bénéficiaires de l'AAH se situe bien au-dessus du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (20 %).

On peut noter sur ce territoire la présence d'un CART, permettant un accompagnement social et professionnel de jeunes adultes handicapés de 20 et +, avec une déficience intellectuelle légère.

La vieillesse

Prestations

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Structures d'accueil

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Résidence Autonomie : ex-logement foyer

Prestations	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
APA dont :	1 551	15,6%	9 954
à domicile	720	13,3%	5 411
en établissement	831	18,3%	4 543
Structures d'accueil			
EHPAD dont :	7	8,9%	79
EHPAD hospitalier	1	20%	5
Places autorisées dont :	611	10,2%	6 014
habilitées aide sociale	104	5,9%	1 774
accueil de jour	16	11,3%	141
place Alzheimer	74	9,9%	745
Résidences autonomie (RA)	5	14,3%	32

Source : Données CD86 2017

* Clé de lecture : en 2017, 15,6 % des bénéficiaires de l'APA de la Vienne habitent le territoire de Poitiers.

La part des bénéficiaires de l'APA est peu élevée au regard du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (20 %).

Les essentiels

Les plus

- Présence de services au sein de la ville : CAF, MDPH, DGAS pour dossier APA et aide sociale
- Arrivée d'un professionnel Vienne Autonomie Conseil sur la MDS
- Projet d'accueil unique (accès au droit)

Les moins

- Manque de structures handicap (adultes/enfants) sur la ville même. Difficulté d'accessibilité aux structures
- Risque d'augmentation du nombre de demandeurs d'APA

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

La dynamique économique

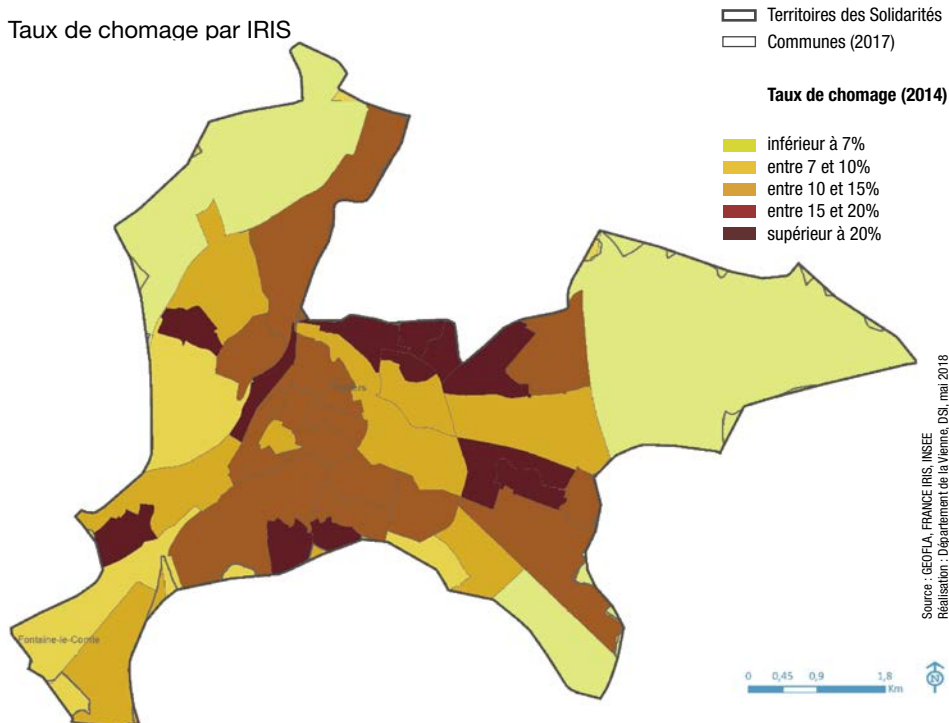
1/ Le taux de chômage

Données INSEE 2014 (NB : les données par communes ne sont disponibles que jusqu'en 2014)

En 2014, le taux de chômage du territoire est supérieur de 6 points au taux départemental (18,6 % contre 12,6 %), ce qui en fait le territoire le plus touché par le chômage. Les taux de chômage supérieurs à 20 % se trouvent sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En 2014, il apparaît que le taux de chômage sur les IRIS correspondant à la zone de la République, Breuil Mingot et Milérierie (zone du Pâtis) est plus faible que sur le reste de la commune (inférieur à 7%). En revanche ce taux est supérieur à 20% sur les Couronneries, Saint-Eloi, Beaulieu, Bellejouanne, Bel Air, la zone de la gare, Saint-Cyprien et Clos Gauthier-les Sables.

Taux de chômage par IRIS



Source : GEOFLA, FRANCE IRIS, INSEE
Réalisation : Département de la Seine-Saint-Denis, mai 2018

2/ Nombre de demandeurs d'emploi de Poitiers

(données Observatoire de l'emploi mars 2018)

8 265 demandeurs d'emploi cat ABC, +2,5% sur un an.

52,2% Hommes + 1,2% sur un an

47,8% Femmes + 4% sur un an

3/ Dans les demandeurs d'emploi (ABC) de Poitiers (données Observatoire de l'emploi mars 2018)

- les 26 - 49 ans représentent 63,4%
 - **les bénéficiaires du RSA représentent 20,6% (+4,5% sur un an) et 55% d'entre eux sont demandeurs d'emploi depuis plus de 12 mois.**
- 35% des demandeurs d'emploi ne sont pas qualifiés (**46,6% pour les BRSA**)
- **46%** ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP/BEP
- **31%** ont un niveau de formation supérieur au bac

4/ Caractéristiques des contrats

Temps de travail (salariés et non salariés)	Territoire	Taux intra-département*	Vienne
Temps plein	25 347	7,9%	141 491
Temps partiel	7 382	22,7%	47 776
Typologie des contrats			
Contrat à durée indéterminée, Fonction publique	21 844	17,2%	127 055
Contrat à durée déterminée	5 110	32,9%	15 514
Intérim	575	18,2%	3 154

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 7,9 % des actifs de plus de 15 ans de la Vienne travaillant à temps plein se trouvent sur le territoire de Poitiers.

En 2014, les contrats sont à 77,5 % des temps plein, taux inférieur de 3,8 points à la moyenne départementale.

Début 2018, les salariés à temps plein sont majoritaires (70%) sur Poitiers. Ce taux est similaire à celui du département et indique un besoin des entreprises en ressources humaines important. Les salariés à temps partiel représentent 1/5 de la population active Pictave. Ce taux est lui aussi proche de celui du département. Les non-salariés (temps plein et temps partiel) sont en minorité. (données Observatoire de l'emploi début 2018)

En 2014, les contrats à durée indéterminée et de la fonction publique sont les plus représentés, avec 73,5 % des contrats du territoire, taux inférieur de presque 10 points à la moyenne départementale.

De juin 2017 à mai 2018, les recrutements y compris intérim progressent de + 8,6% sur un an dont **88,4 %** dans les services.

Répartition des recrutements par type de contrat hors intérim

CDD de moins d'un mois : **73 %**

CDD de 1 à 5 mois : **9,8 %**

CDD de 6 mois et plus : **6,5 %**

CDI : **10,7 %**

Ces données montrent que les emplois restent majoritairement précaires (données Observatoire de l'emploi juillet 2018).

5) Structure des entreprises

En 2014, les entreprises sont à 72,9 % des entreprises sans salariés et 143 établissements sur les 7 780 du territoire de Poitiers comportent 50 salariés ou plus (Données INSEE 2014).

Entre juillet et septembre 2018, 12 967 entreprises dont 11 008 sièges et 1 959 établissements sont implantées sur Poitiers. Ces sociétés sont majoritairement de type "association" et ont un effectif moyen de 4 employés (données Observatoire de l'emploi fin 2018).

6) Secteur d'activité des entreprises

En 2014, le secteur d'activité est principalement le tertiaire (services) à 93,3 %, suivi par le secondaire (transformation des matières premières dont l'industrie) à 5,6 %. Données INSEE 2014

Fin 2017, 28 694 salariés (hors agriculture, administrations éducation et santé non marchandes, emplois à domicile) soit +2% sur un an.

Secteurs d'activité :

Services : 69%

Commerce: 20%

Industrie : 7%

Construction : 4%

Fin 2017, 2 745 établissements employeurs avec une baisse de 1,2% sur un an (hors agriculture, administrations éducation et santé non marchandes, emplois à domicile).

Répartition sectorielle des établissements

Industrie : 4,1%

Construction : 3,5%

Commerce : 23,7%

Services : 68,7%

Les secteurs identifiés comme porteurs sur cette période, sont : les services aux particuliers, les collectivités, les entreprises, le commerce, la grande distribution, la santé, l'action sociale, etc... Données Observatoire de l'emploi début 2018

La qualification (source : données INSEE 2014)

Niveau de diplôme des + de 15 ans non scolarisés

En 2014, la population des 15 ans ou plus non scolarisés du territoire de Poitiers est à 26,5 % sans diplôme ou avec un BEPC/BNC (brevet des collèges), taux 5,6 points inférieur au taux départemental.

Cette même population est diplômée d'un CAP ou d'un BEP à 18,7 %, soit 7,7 points sous la moyenne départementale.

Elle est aussi diplômée d'un baccalauréat (général ou professionnel) à 16,9 %, ce qui est dans la moyenne départementale.

En revanche, la population des 15 ans ou plus non scolarisés a un diplôme d'enseignement supérieur long à 37,9 % soit 13 points de plus qu'au niveau départemental.

Fin 2017, un demandeur d'emploi sur trois n'est pas qualifié et près de la moitié a un niveau inférieur au CAP-BEP

(données Observatoire de l'emploi fin 2017)

Les essentiels

Les plus

Concentration des administrations.

Présence d'un CHU.

Université pluridisciplinaire et laboratoires de recherches.

Grand Poitiers : (données observatoire de l'emploi 2018)

- le bassin d'emploi de Poitiers est le 7^e plus gros bassin de la région
- un tissu économique riche et diversifié en périphérie de la ville (70% des entreprises du département) notamment sur le site de la Technopole du Futuroscope.

25,3% d'établissements prévoient de recruter – **800** projets de recrutement de plus sur 1 an (taux supérieur à celui du département). **44%** de ces projets sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs. **70%** des projets de recrutement concernent des **emplois non saisonniers** et **7 sur 10** sont concentrés dans le secteur des **services**.

Les moins

Emplois trop qualifiés pour une partie de la population peu formée et/ou non qualifiée.

Problématique de mobilité en fonction de la spécificité de certains emplois (horaires, en périphérie de Poitiers, réseau de bus pas toujours adapté notamment pendant les vacances scolaires etc.).

Forte représentation des familles monoparentales davantage touchées par la précarité et cumulant des freins à l'insertion socio-professionnelle.

Dispositifs d'accueil petite enfance saturés mettant un frein à l'employabilité des demandeurs d'emploi.

ENJEUX

Définition des enjeux

Coordination partenariale

Accès aux droits des populations étrangères et ressortissants européens

Mode de garde, accès aux soins (vaccinations)

Langues étrangères

Création de l'espace d'accès aux droits

Mono parentalité

Logement

Insertion professionnelle

Précarité

Mode de garde

Projets vacances

3.1 Modéliser une nouvelle approche de l'accueil du public par la création d'un espace d'accès aux droits (EAD)

Fiche action n° T3-1

Porteur de l'action : Territoire 3

Contexte/Objectifs

- Mise en place de l'accueil social inconditionnel de proximité et inscription dans le Schéma Départemental d'Accessibilité aux Services Publics (SDAASP)
- Volonté commune du CCAS et du Département de mieux répondre aux besoins des usagers en offrant un lieu unique de services afin d'améliorer le recours aux droits, faciliter le parcours de l'utilisateur (éviter le nomadisme social) et prendre en compte la situation de la personne dans sa globalité de manière concertée et coordonnée.

Descriptif de l'action

■ Co-piloter la conception et la mise en œuvre du service :

Accueillir et donner des réponses administratives, sociales et/ou médico-sociales de premier niveau au public, dans une dynamique de mutualisation de moyens et de ressources techniques avec des partenaires.

De ce fait, dans un lieu unique qui se veut convivial, la personne accueillie pourra :

- bénéficier d'une écoute/évaluation/orientation accompagnée adaptée
- effectuer ses premières démarches (sur papier ou via l'outil numérique)
- faire valoir ses droits.

Dans le même temps, les professionnels auront la possibilité :

- de bénéficier d'un partenariat de proximité
- d'apporter une réponse concertée au public
- de développer la coordination des dispositifs sociaux et acteurs locaux de solidarité
- de participer à des réflexions communes auprès d'acteurs peu habitués à travailler ensemble.

■ Trouver des locaux adaptés pour l'EAD

Un premier projet avec EKIDOM à Beaulieu (place des Templiers) est en cours de faisabilité avec un cabinet d'architectes. En cas de succès, la création d'autres EAD dans les quartiers de Poitiers pourra être envisagée en lien avec la construction d'une MDS regroupant l'ensemble des agents du T3 et la transformation des antennes actuelles en futures permanences.

Partenaires

CCAS de POITIERS (co pilote du projet), CAF, CPAM, Pôle Emploi, Ville de Poitiers, PIMMS, CARSAT, EKIDOM, Mission des Affaires Immobilières

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Réalisation effective d'un premier EAD
- Nombre de personnes accueillies

3.2 Accompagner la prise en charge des personnes étrangères par la structuration du partenariat

Fiche action n° T3-2

Porteur de l'action : Territoire 3

Contexte/Objectifs

- Population étrangère importante sur le territoire de Poitiers ne maîtrisant pas la langue française
- Difficulté des professionnels à les accompagner et à travailler un projet

Descriptif de l'action

- Se doter de ressources afin de faciliter l'échange
 - Permettre à tous les agents du territoire de pouvoir bénéficier d'un réseau de traducteurs fiables ayant des connaissances du fonctionnement de l'administration et du système de santé
 - Mettre en place pour les agents du Département une formation axée sur l'anglais oral avec du vocabulaire médico-socio-professionnel
 - Créer un réseau de professionnels ressources du Département maîtrisant une langue étrangère mobilisables dans le cadre d'accompagnements
- Structurer des actions favorisant l'intégration des étrangers
 - Poursuivre le travail engagé sur la formation des professionnels sur le droit des étrangers à mutualiser avec les partenaires
 - Mettre en place des groupes d'échanges avec les agents et les usagers
 - Mettre en place des actions collectives avec différents supports permettant une meilleure connaissance des autres cultures : cuisine – soins – vêtements
 - Organiser des temps d'échanges entre partenaires afin de connaître les champs d'action de chacun

Partenaires

Justice, CCAS, CHU, Relais G. Charbonnier, Associations, Faculté de langues, Préfecture, DRRH

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Nombre de personnes bénéficiaires d'un interprétariat
- Nombre d'actions favorisant l'intégration des étrangers

3.3 Créer un réseau d'entraide et une structure de mode de garde pour faciliter l'insertion socio-professionnelle

Fiche action n° T3-3

Porteur de l'action : Territoire 3

Contexte/Objectifs

- Le dispositif d'accueil enfance est saturé et les familles n'ont pas toujours de relais familiaux
- Surreprésentation des familles monoparentales sur le territoire de Poitiers (21,5 % par rapport au département qui est à 12,4 %)
- 40 % des familles monoparentales de Poitiers sont en dessous du seuil de pauvreté
- Faciliter l'insertion socio-professionnelle en proposant une alternative aux modes de garde classiques

Descriptif de l'action

- Mettre en place un réseau
 - Initier un réseau partenarial regroupant des familles et des acteurs de terrain
 - Mettre en lien les familles monoparentales recherchant un mode de garde : entre elles, avec des bénévoles volontaires (étudiants, retraités, ...)
 - Recenser les actions et dispositifs existants en faveur des familles monoparentales
 - Faire connaître et vivre ce réseau
- Permettre aux familles monoparentales d'accéder à un emploi en leur facilitant la garde des enfants
 - Lister les différents modes de garde et leurs financements dans le cadre de l'insertion professionnelle
 - Etudier avec les partenaires la possibilité de création d'une structure d'accueil innovante (horaires très atypiques et enfants de plus de 6 ans, ...) pouvant être un lieu de formation et d'emploi des bénéficiaires du RSA souhaitant découvrir et exercer les métiers de l'enfance

Partenaires

Maisons de quartiers, Associations, Site du Département avec volet bénévolat , DEF/ PMI, DIRE, CAF, CCAS de Poitiers, POLE EMPLOI, REGION

Echéancier

Elaboration 2020 - démarrage 2020 - bilan 2022

Indicateurs de réalisation


- Nombre de familles, personnes bénévoles et partenaires impliqués
- Nombre de personnes pour lesquelles le dispositif a répondu à leurs besoins : enquête de satisfaction













Territoire de Chauvigny Montmorillon

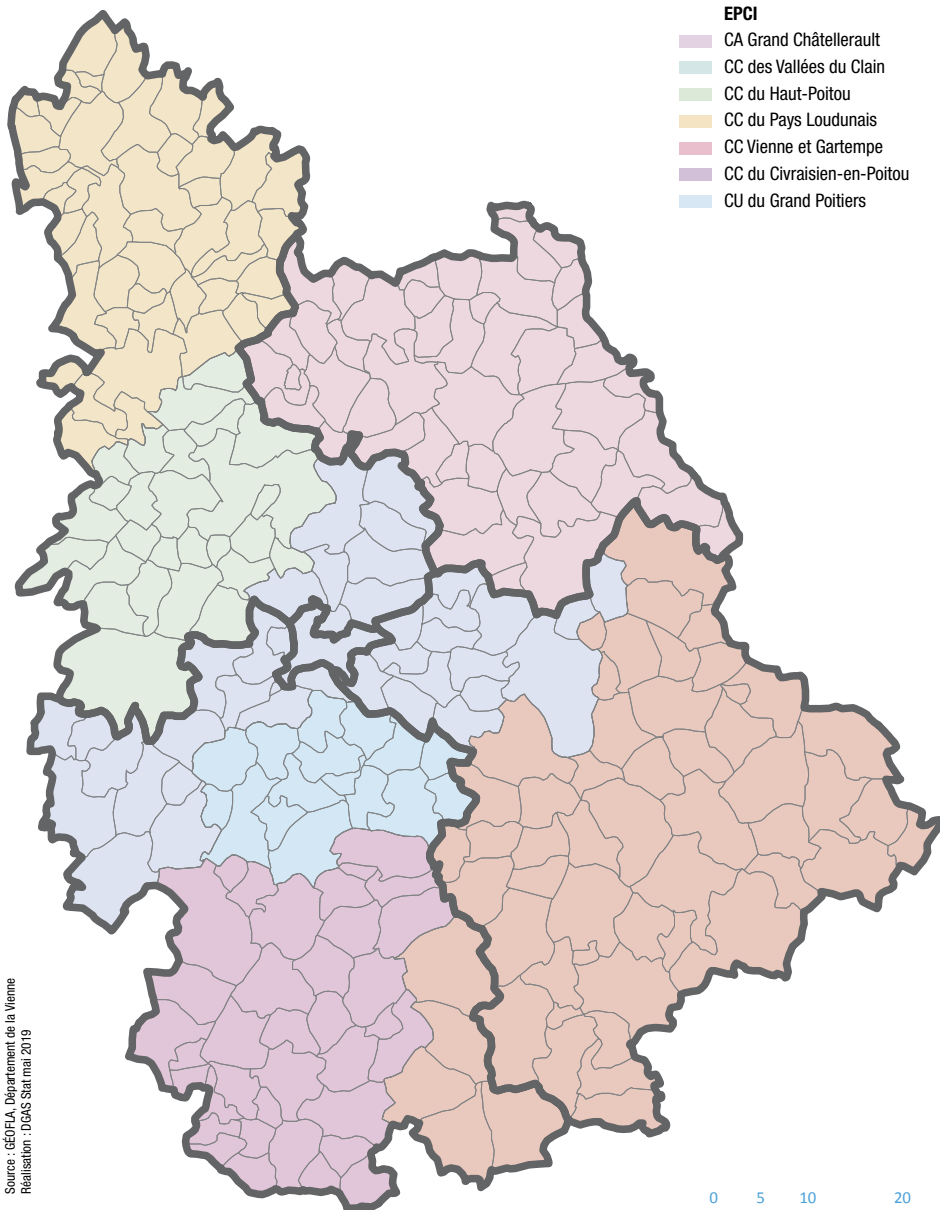
Superficie : 7 025 km²

 Territoires des Solidarités

 Communes (2017)

EPCI

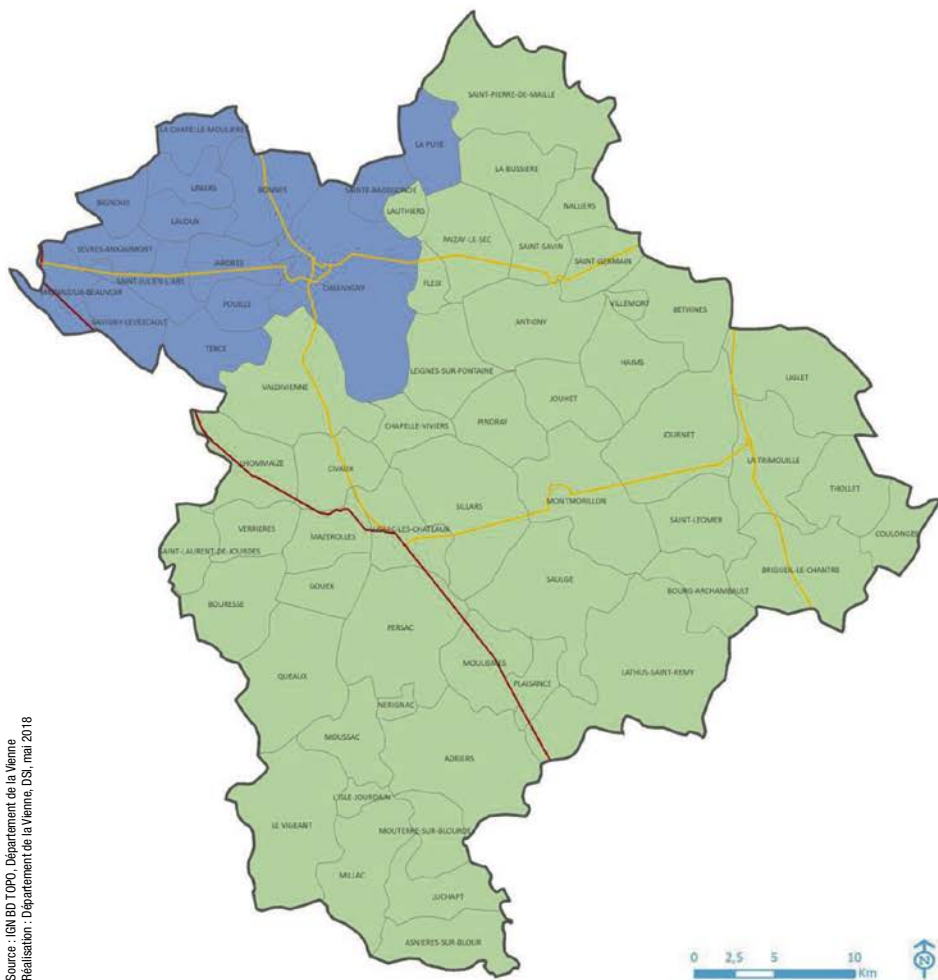
-  CA Grand Châtelleraut
-  CC des Vallées du Clain
-  CC du Haut-Poitou
-  CC du Pays Loudunais
-  CC Vienne et Gartempe
-  CC du Civraisien-en-Poitou
-  CU du Grand Poitiers



Superficie : 2 095 km²

Routes primaires

-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale
-  Autre



Source : IGN BD TOPO, Département de la Vienne
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

Un territoire divisé sur deux EPCI différents (Communauté Urbaine de Grand Poitiers et Communauté de Communes Vienne et Gartempe).

GÉOGRAPHIE

Données générales	96
La densité de population	98

HABITANTS

L'évolution démographique	99
La dynamique territoriale	100
Les essentiels	104

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion	105
L'enfance	107
Le handicap	109
La vieillesse	110
Les essentiels	111

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

La dynamique économique	112
La qualification	113
Les essentiels	115

ENJEUX

Définition des enjeux	114
-----------------------	-----

FICHES ACTIONS TERRITORIALES

4.1 Adapter l'accompagnement en insertion aux publics de territoire	115
4.2 Faciliter l'accès au logement et lutter contre l'habitat dégradé	117
4.3 Prendre en compte le vieillissement de la population sur le territoire	119
4.4 Faciliter l'accès aux soins et la prise en compte de la santé pour les publics du territoire	120

GÉOGRAPHIE

Données générales

	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Superficie en (km ²)	2 095	29,8%	783	1 312	7 025
Nombre de communes	65	23,2%	29	36	280
Nombre de communes rattachées à une communauté d'agglomération	15	17,2%	15	0	87
Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville	0	0%	0	0	6
Population en 2017	65 502	14,3%	36 147	26 355	438 227
Densité de population moyenne (en hab/km ²)	29,8	-	46,16	20	62,4

Source : Données INSEE 2017

* Clé de lecture : en 2017, 14,3 % de la population de la Vienne vit sur le territoire de Chauvigny/Montmorillon.

Un territoire composé de huit bassins de vie :

- quatre centrés sur des villes du territoire (Chauvigny, Montmorillon, Lussac-les-Châteaux et l'Isle-Jourdain),
- trois centrés sur des communes hors territoire (La Roche-Posay, Poitiers et Gençay),
- et un centré sur Le Blanc, hors département et hors région (en Indre, région Centre-Val-de-Loire).

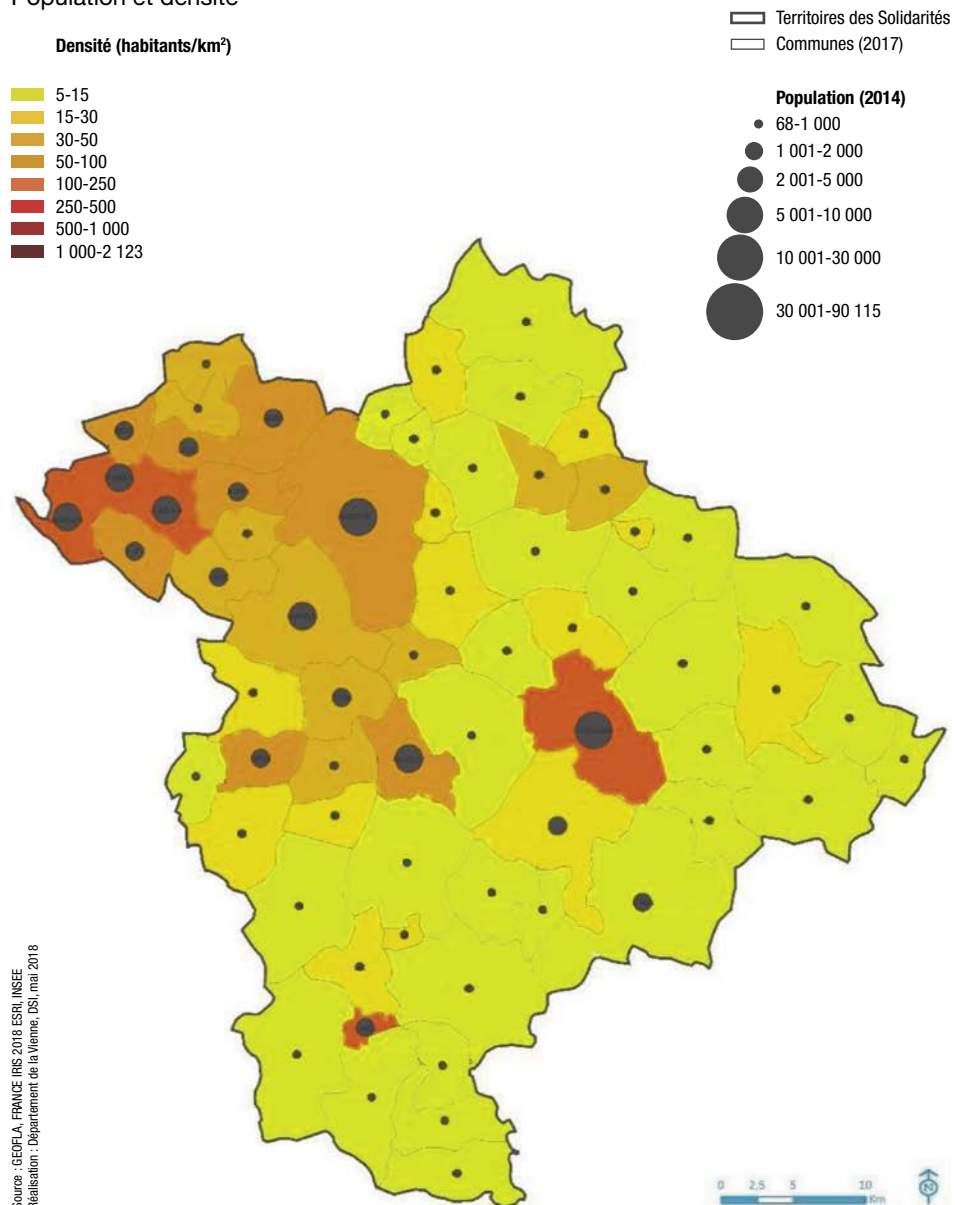
Bassins de vie



La densité de population

Un territoire très rural avec une population concentrée au nord-ouest du territoire, près de Poitiers et sur la ville de Montmorillon.

Population et densité



HABITANTS

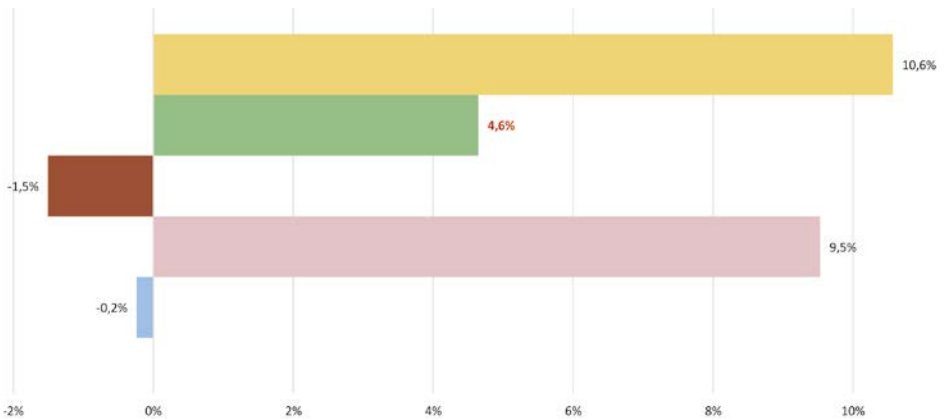
L'évolution démographique

Données démographiques	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Population en 2006	59 727	14,3%	32 765	26 962	418 463
Population en 2017	62 502	14,3%	36 147	26 355	438 227
Taux de croissance de la population 2006-2017	4,6%	-	10,3%	-2,2%	4,72%
Naissances en 2017	548	13,1%	370	178	4 184
Taux de natalité en 2017	8,8‰	-	10,2‰	6,7‰	9,5‰

Source : Données INSEE 2006 et 2017

* Clé de lecture : en 2017, 14,3 % des habitants de la Vienne vivent sur le territoire de Chauvigny/Montmorillon.

Evolution de la population entre 2006 et 2017

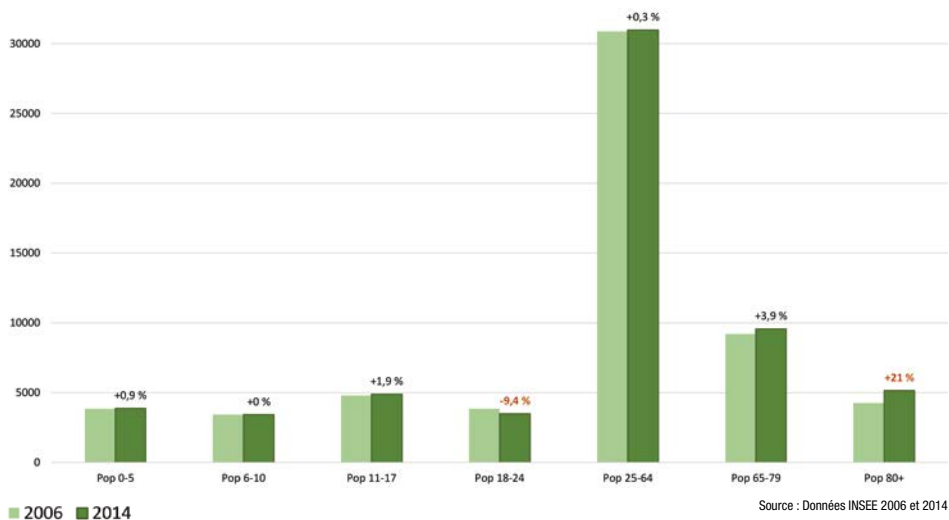


Source : Données INSEE 2006 et 2017

■ Fontaine-Civray ■ Chauvigny-Montmorillon ■ Poitiers ■ Jaunay-Loudun ■ Châtelleraut

Par tranche d'âges entre 2006 et 2014

(NB : les données par tranche d'âges ne sont disponibles que jusqu'en 2014)



Entre 2006 et 2017, la population du territoire de Chauvigny/Montmorillon a augmenté de 4,6 %.

En 2017, le taux de natalité du territoire (8,8 ‰) est inférieur à la moyenne départementale (9,5 ‰), avec une natalité plus élevée sur le secteur de Chauvigny. Le territoire compte pour 13,1 % des naissances totales du département.

Entre 2006 et 2014, la population a augmenté sur toutes les tranches d'âge hormis les 18-24 ans dont la population a accusé une baisse de 9,4 %, et les 6-10 ans dont la population est restée stable.

La dynamique territoriale

En 2014, la part des personnes seules dans la totalité des ménages du territoire de Chauvigny/Montmorillon est de 31,3 %, soit presque 6 points sous la moyenne départementale.

La part des familles monoparentales dans le nombre total de familles du territoire de Chauvigny/Montmorillon est de 10 %, 2,5 points sous le taux départemental.

Enfin, la part des couples sans enfant est supérieure de 2,6 points à la moyenne départementale (51,4 % contre 48,8 %). La part des couples avec enfant(s) (38,6 %) est dans la moyenne départementale (38,4 %).



Composition des ménages	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
Nombre de ménages	27 209	13,7%	14 965	55%	12 244	45%	198 709
Personnes seules	8 510	11,5%	4 284	50,3%	4 226	49,7%	73 637
Nombre de familles	18 129	15%	10 381	57,3%	7 748	42,7%	120 423
Composition des familles							
Familles Couples sans enfants	9 320	15,8%	4 994	53,6%	4 326	46,4%	58 861
Familles monoparentales	1 808	12%	1 001	55,4%	807	44,6%	15 195
Familles couples avec enfant(s)	7 000	15,1%	4 385	62,6%	2 615	37,3%	46 280
Familles avec enfant(s) dont :	8 808	14,4%	5 386	61,1%	3 422	38,9%	61 475
<i>1 enfant moins de 25 ans</i>	3 515	14,4%	2 129	60,6%	1 386	39,4%	24 320
<i>2 enfants moins de 25 ans</i>	3 277	14,4%	2 101	64,1%	1 176	35,9%	22 760
<i>3 enfants moins de 25 ans</i>	959	13,6%	619	64,5%	340	35,5%	7 043
<i>4+ enfants moins de 25 ans</i>	222	10,6%	130	58,5%	92	41,5%	2 097
<i>1+ enfant(s) plus de 25 ans</i>	835	16,4%	407	48,7%	428	51,3%	5 255

Source : Données INSEE 2014






* Clé de lecture : en 2014, 13,7 % des ménages de la Vienne habitent sur le territoire de Chauvigny/Montmorillon.

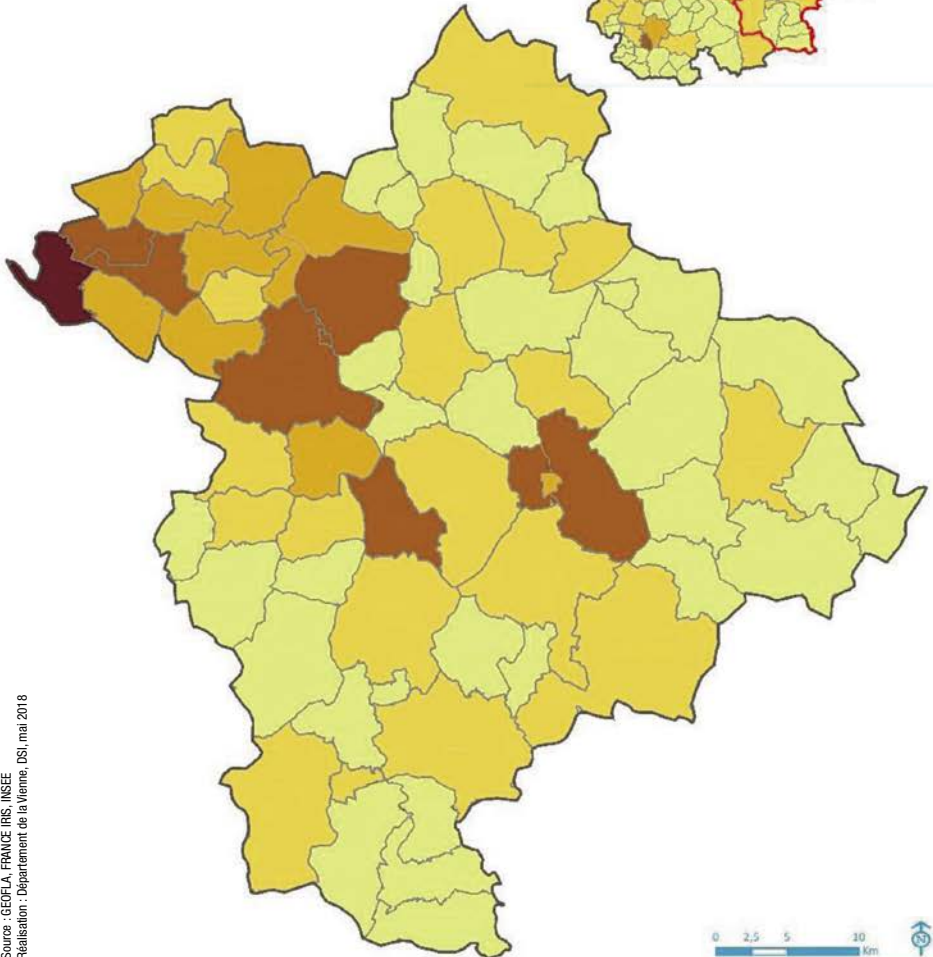
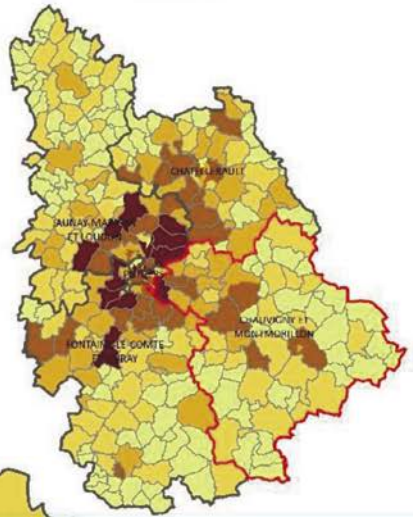
** Clé de lecture : en 2014, 55 % des ménages du territoire de Chauvigny/Montmorillon habitent sur le territoire de la MDS.

Population active par commune

-  Territoires des Solidarités
-  Communes (2017)

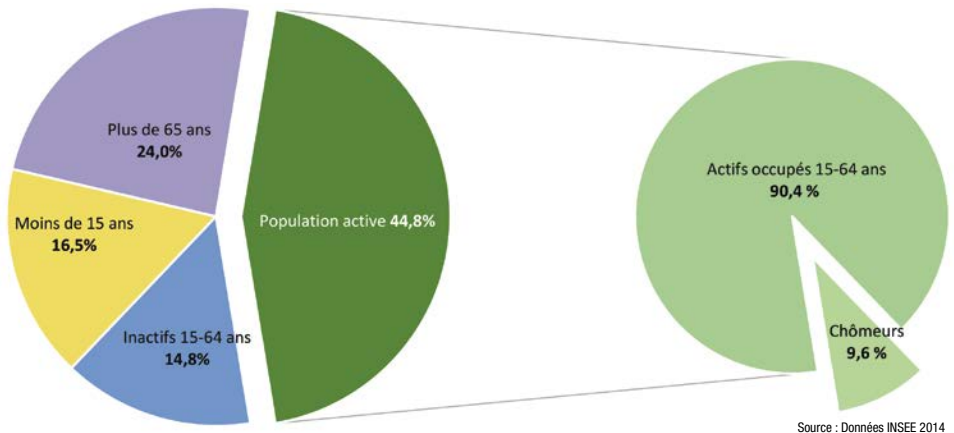
Population active 2014 (15-64 ans) par IRIS

-  inférieur à 250 personnes
-  entre 250 et 500
-  entre 500 et 900
-  entre 900 et 1 500
-  supérieur à 1 500



La population active du territoire se trouve au nord-ouest du territoire, proche de Poitiers, ainsi que sur Montmorillon et Lussac-les-Châteaux.

Population active et inactive



Inactifs : personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (-15 ans, inactifs 15-64 ans, retraités de +65 ans).

Actifs occupés : personnes qui sont en emploi (apprentis et stagiaires rémunérés compris).

Inactifs 15-64 ans : personnes de 15-64 ans qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

Professions et catégories socio-professionnelles des actifs occupés 15-64 ans	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne	Taux départemental**
Agriculteurs exploitants	1 001	4%	357	644	3 551	2,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1 786	7,1%	996	790	9 904	5,7%
Cadres, professions intellectuelles sup.	2 700	10,7%	2 008	692	24 267	13,9%
Professions intermédiaires	6 147	24,5%	4 302	1 845	43 865	25,2%
Employés	7 712	30,7%	4 460	3 252	52 153	30%
Ouvriers	5 586	22,2%	2 983	2 603	37 270	21,4%
Non déterminés	177	0,7%	49	128	1 382	1,4%
<i>Actifs occupés de 15 ans et plus</i>	25 109	-	15 155	9 954	173 021	-

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture (exemple des agriculteurs exploitants) : en 2014, 4 % des actifs occupés du territoire de Chauvigny/Montmorillon sont agriculteurs exploitants.

** Clé de lecture (exemple des agriculteurs exploitants) : en 2014, 2,4 % des actifs occupés de la Vienne sont agriculteurs exploitants.

La population par statut d'occupation

En 2014, la part des plus de 65 ans dans la population totale du territoire est 4 points au-dessus de la moyenne départementale et le taux le plus élevé de la Vienne.

Cependant, la part des inactifs de 15-64 ans sur le territoire est inférieure de 2,5 points au taux départemental.

La population par profession et catégorie socio-professionnelle

En 2014, la catégorie des employés est la plus représentée (presque 1/3 des actifs occupés) mais la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est sous-représentée (3,2 points sous la moyenne départementale).

Les agriculteurs sont également plus représentés dans la population active occupée du territoire de Chauvigny/Montmorillon qu'au niveau départemental.

Les essentiels

Les plus

Une population en croissance sur certains secteurs.

Une augmentation des naissances sur l'axe Poitiers-Chauvigny.

Moins de chômeurs parmi les actifs et moins d'inactifs qu'au niveau départemental.

Plus de ménages avec famille(s) sur le territoire qu'au niveau départemental.

Des familles monoparentales moins nombreuses que sur l'ensemble du département.

Un axe Poitiers-Chauvigny susceptible de se développer.

Les moins

Une faible densité de population sur le territoire.

Une répartition hétérogène de la population.

Une population active concentrée sur les pôles urbains et le nord-ouest du territoire.

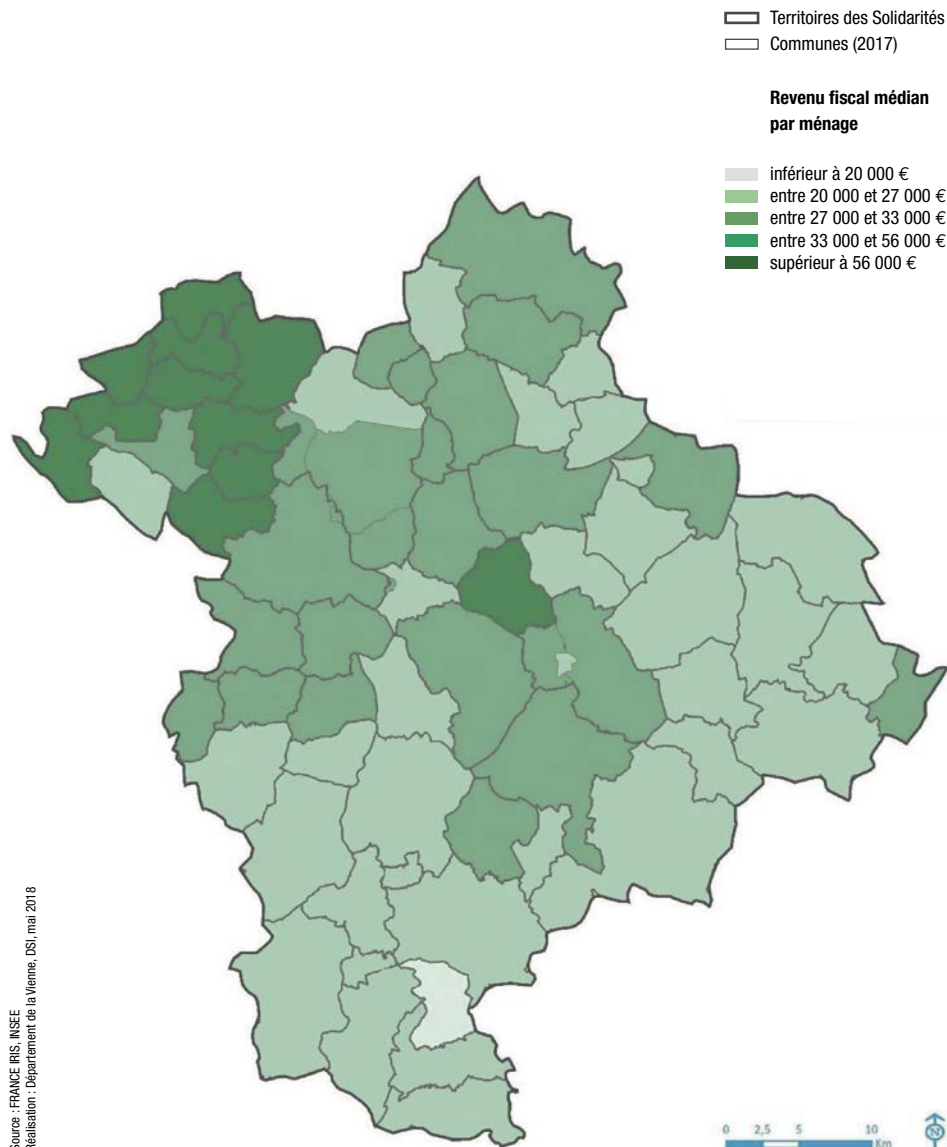
Une population vieillissante en lien notamment avec une baisse des naissances sur le Sud Vienne.

Le nombre de plus de 55 ans qui vivent seuls sont plus nombreux sur le territoire qu'au niveau départemental.

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion

Revenu fiscal médian par ménage



Revenu des ménages	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
Nombre de ménages au revenu annuel inférieur à 10 000 €	2 569	12%	1 206	47%	1 363	53%	21 424
Nombre de bénéficiaires du RSA (au 31/12/2018)	1 133	9%	586	51,7%	547	48,3%	13 025

Source : Données INSEE 2014 et CAF 2018

* Clé de lecture : en 2014, 12 % des ménages au revenu annuel inférieur à 10 000€ de la Vienne vivent sur le territoire de Chauvigny/Montmorillon.

** Clé de lecture : en 2018, 51,7 % des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active du territoire de Chauvigny/Montmorillon vivent sur le territoire de la MDS.

Revenus

Les revenus les plus faibles se concentrent au sud et à l'est du territoire, principalement sur le territoire de la MDSP de Montmorillon. 12 % des ménages du territoire ont un revenu annuel inférieur à 10 000 €, taux supérieur à la moyenne départementale (10,8 %).

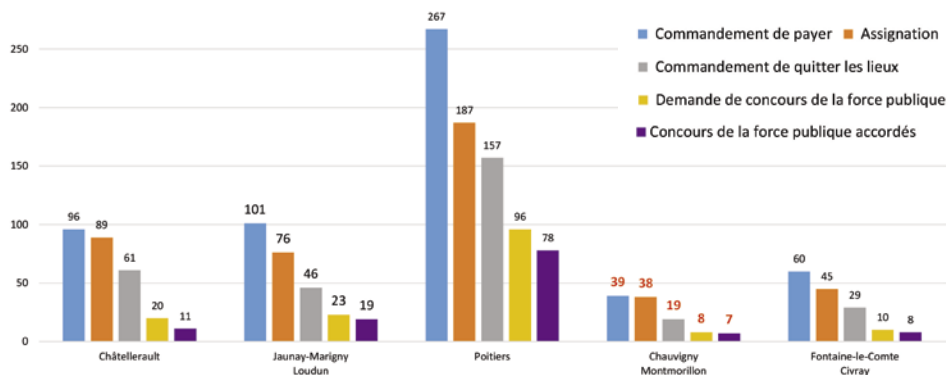
Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active sont davantage représentés sur les communes excentrées, principalement celles de la MDSP, ainsi que sur un axe Chauvigny/Lussac-les-Châteaux/Le Vigeant.

Logement

Les ménages sont propriétaires à 76,1 % sur le territoire de Chauvigny/Montmorillon, soit plus de 13 points au-dessus de la moyenne départementale.

Ils sont locataires à 23,9 %, dont 4,7 % dans le parc public, 6,5 points sous la moyenne départementale (11,2 %).

Expulsions locatives



Source : DDCS de la Vienne, 2017

Informations préoccupantes (IP)

Une information préoccupante est “une information transmise à la cellule départementale [de recueil des informations préoccupantes] pour alerter le Président du Conseil Départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être”. (art. R226-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

En moyenne, sur la période 2016-2018, 131 informations préoccupantes concernant le territoire ont été annuellement transmises au Département, dont 73 concernant le territoire de la MDS et 58, la MDSP.

Allocations mensuelles temporaires (AMT)

En 2018, 113 allocations mensuelles temporaires ont été accordées sur le territoire de Chauvigny/Montmorillon (56 sur la MDS et 57 sur la MDSP), soit 10,1 % des allocations mensuelles temporaires accordées sur le Département (1115).

Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

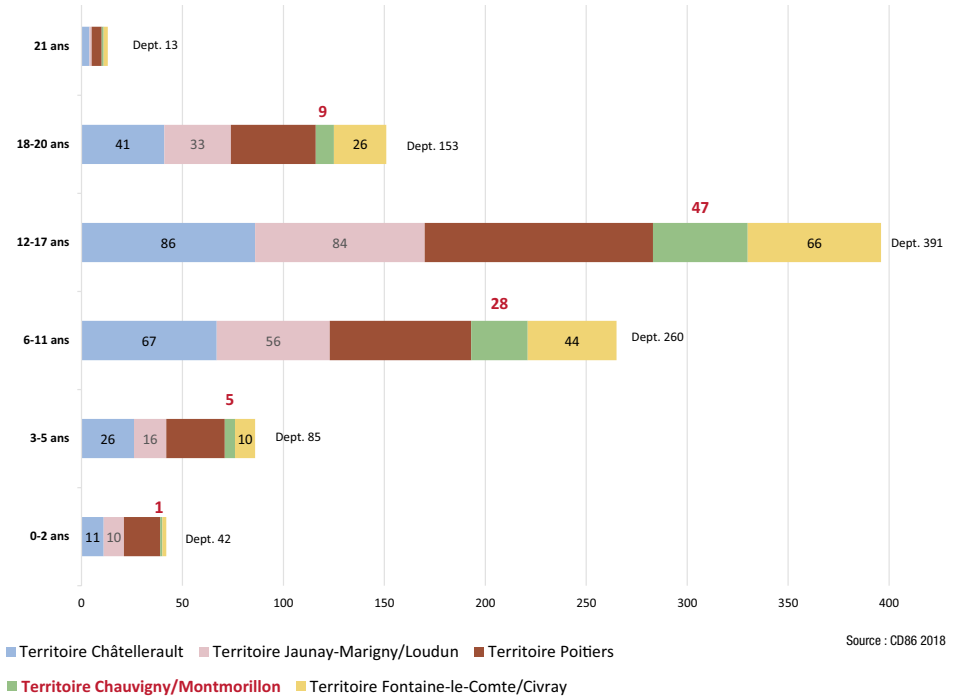
Au 31/12/2018, 91 enfants dépendants du territoire de Chauvigny/Montmorillon, ont été confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Cela correspond à 9,6 % du total des enfants confiés au Département.

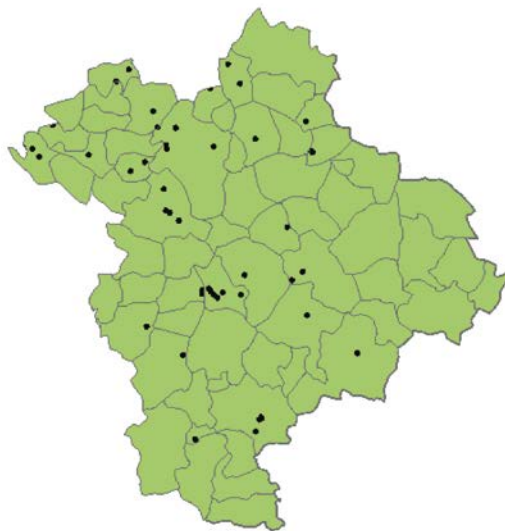
Les mineurs non accompagnés ne sont pas pris en compte ici, étant donné que l'organisation interne ne les fait pas dépendre d'un territoire particulier mais ils sont rattachés au pôle Mineurs Non Accompagnés. Au 31/12/18, les mineurs non accompagnés étaient au nombre de 256.

La majorité des enfants placés dépendant du territoire Chauvigny/Montmorillon ont entre 12 et 17 ans (44%). Ceux entre 6 et 11 ans représentent 31% et 10% pour les jeunes de 18 à 20 ans.

Répartition des enfants placés dans la Vienne par tranches d'âge et par territoire



Assistants familiaux - Territoire 4



Le handicap

Prestations

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

Structures d'accueil

ESAT – CART : Établissements et Services d'Aide par le Travail — Centres d'Adaptation et de Redynamisation au Travail

FO/FDV : Foyers Occupationnels / Foyers de Vie

SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAMSAH : Services d'Accompagnement sociale Médico-Social pour Adultes Handicapés

Prestations	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
AAH	777	12,1%	362	46,6%	415	53,4%	6 362
RQTH	1 924	13%	1 057	55%	867	45%	14 882
PCH	218	13%	105	48,2%	113	51,8%	1 676
Structures d'accueil							
ESAT (en nombre de places)	67	16,2%	22	32,8%	45	67,2%	413
CART (en nombre de places)	0	0%	0	0%	0	0%	57
Section annexe (en nombre de places)	16	17%	0	0%	16	100%	94
FDV/FO (en nombre de places)	27	10%	0	0%	27	100%	271
FAM (en nombre de places)	26	17,4%	20	76,9%	6	23,1%	149
Services de suite (en lien avec les établissements)	47	28,5%	15	31,9%	32	68,1%	165
SAVS (en nombre de structures)	0	0%	0	0%	0	0%	3
SAMSAH (en nombre de structures)	0	0%	0	0%	0	0%	3

Source : Données CD86 2017-2018

* Clé de lecture : en 2017, 12,1 % des bénéficiaires de l'AAH de la Vienne habitent le territoire de Chauvigny/Montmorillon.

** Clé de lecture : en 2017, 46,6 % des bénéficiaires de l'AAH du territoire de Chauvigny/Montmorillon habitent sur le territoire de la MDS.

La part des bénéficiaires de l'AAH se situe légèrement en-deçà du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (14,2 %).

Les SAVS et SAMSAH ont leur siège à Poitiers, mais ont cependant une couverture départementale.

La vieillesse

Prestations

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Structures d'accueil

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Résidence Autonomie : ex-logement foyer

Prestations	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
APA dont :	1 812	18,2%	9 954
<i>à domicile</i>	929	17,2%	5 411
<i>en établissement</i>	883	19,4%	4 543
Structures d'accueil			
EHPAD dont :	24	30,4%	79
<i>EHPAD hospitalier</i>	1	20%	5
Places autorisées dont :	1 621	27%	6 014
<i>habilitées aide sociale</i>	555	31,3%	1 774
<i>accueil de jour</i>	38	27%	141
<i>place Alzheimer</i>	181	24,3%	745
<i>Résidences autonomie (RA)</i>	4	14,3%	32

Source : Données CD86 2017

* Clé de lecture : en 2017, 18,2 % des bénéficiaires de l'APA de la Vienne habitent le territoire de Chauvigny/Montmorillon.

** Clé de lecture : en 2017, 54 % des bénéficiaires de l'APA du territoire de Chauvigny/Montmorillon habitent sur le territoire de la MDS.

La part des bénéficiaires de l'APA se situe au-dessus du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (14,2 %).

Les essentiels

Les plus

- Des bénéficiaires du RSA et de la CMUC moins nombreux qu'au niveau départemental.
- Un partenariat positif avec un tissu associatif actif notamment autour de l'aide alimentaire.
- Un partenariat dynamique sur le logement dans le sud du Territoire.
- Des lieux d'accueil enfants-parents et l'implantation du Service d'Accueil de Jour.
- Un nombre important et une bonne répartition des EHPAD sur le territoire.
- Un bon maillage des établissements pour enfants et personnes en situation de handicap.
- Des réflexions à développer sur l'itinérance des épiceries sociales.
- Les suites du Programme d'Intérêt Général 2017-2018 pour l'amélioration de l'Habitat en Vienne et Gartempe.
- Des leviers pour l'accès et le maintien dans le logement.
- Des constructions de logements sociaux qui se poursuivent.
- Un partenariat à développer pour des sorties efficaces des jeunes confiés à l'ASE.

Les moins

- Des indicateurs de précarité plus défavorables sur le sud du Territoire.
- Peu d'acteurs institutionnels et des disparités importantes en matière d'aides facultatives des communes.
- Des logements vétustes et consommateurs d'énergie, un taux important de logements vacants.
- Peu de logements d'urgence sur le nord du territoire.
- Un manque de TISF et de lieux d'accueil ASE sur le Territoire.
- Des temps de trajet importants pour les prises en charge.
- Un problème d'accès aux droits pour des personnes étrangères.
- Une part qui apparaît croissante de BRSA qui relèvent de la MDPH.
- Un vieillissement de la population des assistants familiaux et un nombre en baisse.
- Une paupérisation de personnes âgées qui entraîne un maintien à domicile difficile.
- Une problématique de mobilité des personnes âgées.

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

La dynamique économique

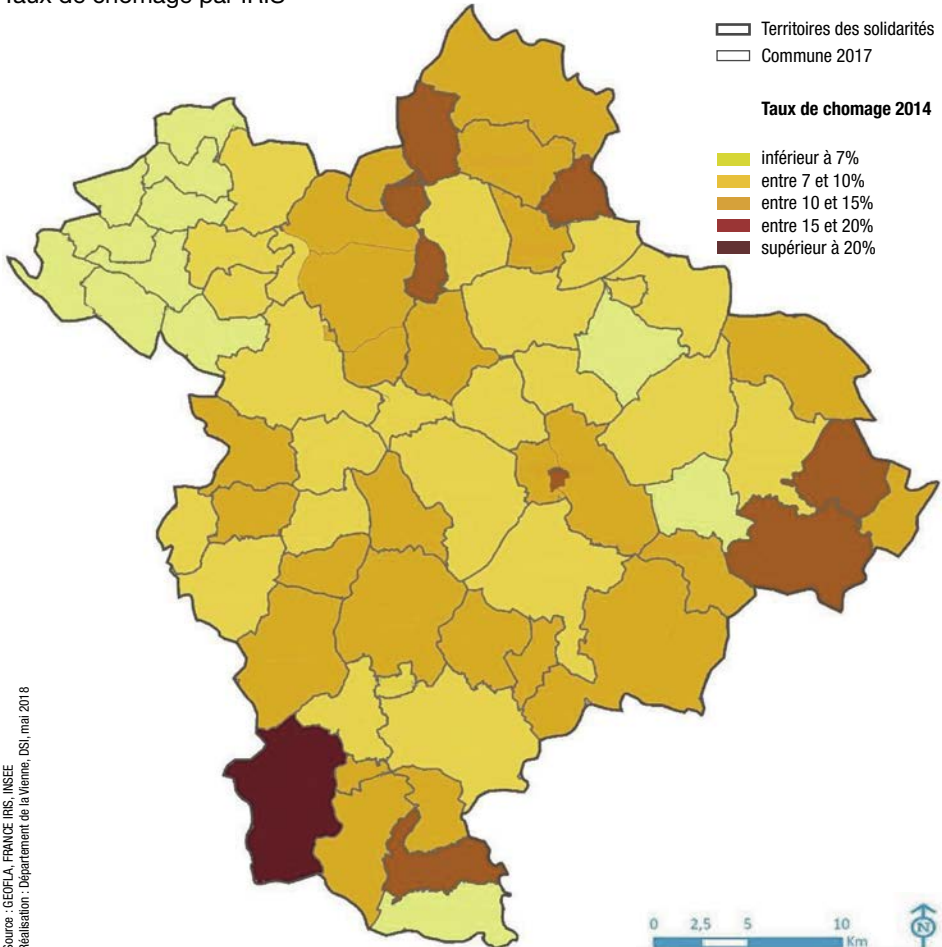
(NB : les données relatives au chômage déclinées par commune ne sont pas disponibles après 2014)

En 2014, le taux de chômage du territoire (9,6 %) est 3 points inférieur à la moyenne départementale, second taux le plus bas du département. Les taux les plus élevés sont sur des communes les plus excentrées du territoire (nord, est et sud).

Les communes les moins touchées par le chômage sont celles de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers.

9 communes ont un taux de chômage supérieur à 15%..

Taux de chômage par IRIS



Temps de travail (salariés et non salariés)	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Temps plein	20 518	14,5%	12 566	7 952	141 499
Temps partiel	4 588	14,1%	2 588	2 000	47 776
Typologie des contrats					
Contrat à durée indéterminée, Fonction publique	18 360	14,4%	11 568	6 792	127 055
Contrat à durée déterminée	1 786	11,5%	1 061	725	15 514
Intérim	261	8,2%	156	105	3 154

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 14,5 % des actifs de plus de 15 ans de la Vienne travaillant à temps plein se trouvent sur le territoire de Chauvigny/Montmorillon.

Caractéristiques des contrats

En 2014, les contrats sont à 81,7 % des temps plein, taux quasiment semblable à la moyenne départementale (81,3 %).

Les contrats à durée indéterminée et de la fonction publique sont les plus représentés (85,3 %).

Structure des entreprises

Les entreprises sont à 71,8 % des entreprises sans salariés et 41 établissements sur les 4423 du territoire de Chauvigny/Montmorillon comportent 50 salariés ou plus.

Secteur d'activité des entreprises

Leur secteur d'activité est principalement le tertiaire (services) à 78,8 %, suivi par le secondaire (transformation des matières premières dont l'industrie) à 17,6 %. Le primaire (agriculture, pêche, exploitation minière/forestière) est aussi représenté à 3,6 %.

La qualification

Niveau de diplôme des 15 ans et plus non scolarisés

La population des 15 ans ou plus non scolarisés du territoire de Chauvigny/Montmorillon est à 34,5 % sans diplôme ou avec un BEPC/BNC (brevet des collèges), taux 2,4 points au-dessus de la moyenne départementale.

Cette même population est diplômée d'un CAP ou d'un BEP à 27,3 %, ce qui reste dans la moyenne départementale (26,4 %).

Elle est aussi diplômée d'un baccalauréat (général ou professionnel) à 16,5 %, taux quasiment identique au taux départemental (16,6 %).

Enfin, la population des 15 ans ou plus non scolarisés a un diplôme d'enseignement supérieur long à 21,8 %, contre 24,9 % à l'échelle du département.

Les essentiels

Les plus

Le nord-ouest du Territoire bénéficie de l'attractivité de Poitiers avec un taux de chômage inférieur à 7% sur 9 communes de la MDS de Chauvigny.

Des entreprises qui recrutent.

Un dynamisme économique autour du CNPE de Civaux.

Des réseaux d'entrepreneurs sur le Territoire.

Des chantiers d'insertion mobilisés.

Des sites touristiques attractifs.

Les moins

Une population majoritairement peu diplômée (niveau BEPC et inférieur).

Des freins à l'employabilité : manque de transports vers les zones d'activités, des modes de gardes parfois inadaptés.

10 communes du territoire ont un taux de chômage de plus de 15% (données 2014).

ENJEUX

Définition des enjeux

- L'insertion sociale et professionnelle
- Le logement
- Les personnes âgées
- La santé
- La mobilité
- Le numérique

4.1 Adapter l'accompagnement en insertion aux publics du territoire

Fiche action n° T4-1

Porteur de l'action : Action Sociale, ASE, VEI

Contexte/Objectifs

Des indicateurs de précarité plus défavorables sur le sud du territoire.

- Une population majoritairement peu diplômée (niveau BEPC et inférieur).
- Une part qui apparaît croissante de BRSA qui relèvent de la MDPH.
- Des freins à l'employabilité : manque de transports vers les zones d'activités et des modes de gardes parfois inadaptés.
- Des entreprises qui recrutent et un dynamisme économique autour du CNPE de Civaux.
- Des réseaux d'entrepreneurs sur le territoire et 5 chantiers d'insertion dynamiques.
- Des enfants "âgés" confiés à l'ASE et des partenariats à développer pour des sorties efficaces : une réflexion à porter sur les jeunes majeurs.

Objectif général : Développer des accompagnements à l'insertion adaptés aux publics du territoire

Descriptif de l'action

- Réaliser un diagnostic des profils des personnes en besoin d'insertion sur le territoire.
- Mettre en place des ateliers de remobilisation (BRSA et jeunes sortants de l'ASE) permettant de travailler sur le projet de vie de la personne pour l'amener à la définition d'un projet professionnel adapté.
- Travailler à la mise en place d'un entretien tripartite (Département : action sociale/ASE/VEI, Mission Locale, famille, le jeune concerné) pour les jeunes sortants de l'ASE pour la mise en œuvre d'un projet de vie accompagné.
- Développer les partenariats avec la MDPH et Cap'Emploi pour renforcer l'insertion professionnelle des personnes ayant une RQTH (permanences Cap'Emploi en MDS et MDSP, rencontres des professionnels de la MDPH : AS, médecin...)
- Poursuivre et développer les actions collectives en partant des besoins individuels et des demandes des usagers (estime de soi, santé, vie quotidienne...).

Partenaires

Partenaires internes : DAS, DEF, DIRE

Partenaires externes : Missions locales, chantiers d'insertion du territoire, jeunes sortants de l'ASE et leurs parents, MDPH, Cap'Emploi...

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Réalisation du diagnostic sur les profils des personnes en insertion ;
- Nombre d'ateliers de remobilisation mis en place sur le territoire, nombre et profils des bénéficiaires, actions collectives mises en œuvre ;
- Nombre d'entretiens tripartites réalisés pour des jeunes sortants de l'ASE, caractérisation et suivi des orientations.

4.2 Faciliter l'accès au logement et lutter contre l'habitat dégradé

Fiche action n° T4-2

Porteur de l'action : Action sociale du territoire 4

Contexte/Objectifs

- Une forte proportion de propriétaires (76,1% contre 62,8% au niveau départemental) ;
- Un habitat constitué en majorité de maisons (92,4 % contre 73,9% au niveau départemental) ;
- Un bâti souvent ancien et dégradé et des conséquences en termes de précarité énergétique (en 2018, 42% des diagnostics AM2E réalisés sur le territoire 4 - 2/3 MDSP, 1/3 MDS) ;
- Des taux de logements vacants et de résidences secondaires supérieurs à ceux du département et des autres territoires ;
- Peu de logements d'urgence sur le nord du territoire ;
- Un programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'Habitat en Vienne et Gartempe porté par la CCVG ;
- Un partenariat dynamique sur le logement, notamment dans le sud du Territoire (Pôle Logement de Montmorillon, Croix Rouge/SIAO, CCVG, SOLIHA).

Objectif général : Faciliter l'accès au logement et lutter contre l'habitat dégradé.

Descriptif de l'action

- Poursuivre et développer les partenariats engagés sur l'hébergement (Pôle Logement de Montmorillon, SIAO, CCAS de Chauvigny et Montmorillon)
- Soutenir le développement d'une offre de logements spécifiques : appartements thérapeutique en lien avec le CHHL, résidences sociales (jeunes sortants de l'ASE, seniors, apprentis, public missions locales...), résidences seniors.
- Développer l'intermédiation locative sur le territoire.
- Réfléchir à la mise en place de chantiers participatifs d'insertion pour la réhabilitation de logements, en lien également avec des contrats d'apprentissage.
- Poursuivre les liens engagés dans le cadre du PIG "Habiter mieux" porté par la CCVG.
- Poursuivre et développer les liens avec l'AM2E et le FSL et déployer des ateliers éco-énergie.
- Développer, en lien avec les partenaires locaux, les actions d'information à destination des locataires, propriétaires et bailleurs.

Partenaires

Partenaires internes : Services intervenants en MDS et MDSP, Pôle Logement et Insertion de la DAS, DIRE, DHV

Partenaires externes : bailleurs sociaux, Pôle logement de Montmorillon, FSL/AM2E, CCVG, CCAS, SOLIHA, Préfecture, DDCS, Croix-Rouge, chantiers d'insertion du territoire, Audacia, AFPA du Vigeant, CAF, MSA, CHHL, missions locales...

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Nombre de logements proposés sur le territoire (intermédiation locative)
- Mise en œuvre de chantiers d'insertion participatifs pour la réhabilitation de logements
- Nombre d'actions menées avec les partenaires (ateliers, actions d'information...)

4.3 Prendre en compte le vieillissement de la population sur le territoire

Fiche action n° T4-3

Porteur de l'action : DAS, DHV

Contexte/Objectifs

- Une population vieillissante en lien notamment avec une baisse des naissances dans le sud Vienne
- Le nombre de plus de 55 ans qui vivent seuls sont plus nombreux sur le territoire qu'au niveau départemental.
- Un risque d'isolement des personnes les plus âgées
- Une paupérisation des personnes âgées qui entraînent un maintien à domicile difficile
- Un nombre important et une bonne répartition des EPHAD sur le territoire
- Un manque de foyers logement et de places d'aide sociale au sein des EHPAD
- Une problématique de mobilité des personnes âgées

Objectif général : Prendre en compte le vieillissement de la population sur le territoire

Descriptif de l'action

- Appréhender la nouvelle organisation (PTA, VAC/DHV, Action sociale) afin d'assurer des réponses adaptées aux problématiques des séniors sur le territoire.
- Former les professionnels (travailleurs sociaux et personnels administratifs) aux problématiques spécifiques du vieillissement.
- Développer des actions partenariales afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées les plus précaires.

Partenaires

Partenaires internes : DHV

Partenaires externes : PTA, MSA, CARSAT, CPAM, CCAS...

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Articulation des partenaires et impact sur la fluidité des réponses apportées aux personnes
- Nombre de professionnels du territoire formés
- Participation à des actions partenariales pour la lutte contre l'isolement des personnes âgées

4.4 Faciliter l'accès aux soins et la prise en compte de la santé pour les publics du territoire

Fiche action n° T4-4

Porteur de l'action : Ensemble des services du territoire 4

Contexte/Objectifs

- Des indicateurs de santé défavorables sur le sud du territoire : un vieillissement de la population induisant plus de besoins de santé et un taux de mortalité sur Vienne et Gartempe supérieur aux valeurs régionales.
- Des élus et partenaires fortement mobilisés dans la démarche de Contrat Local de Santé porté par la Communauté de communes Vienne et Gartempe.
- Une répartition inégale des professionnels de santé et un manque de spécialistes et de paramédicaux libéraux.
- De forts besoins en santé mentale.
- Des interrogations sur le non-recours aux soins : délais de rendez-vous, éloignement, coûts.
- Une part importante de praticiens âgés de 60 ans et plus et un manque d'attractivité : un processus de désertification médicale en cours.

Objectif général : Faciliter l'accès aux soins et la prise en compte de la santé pour les publics du territoire

Descriptif de l'action

- Poursuivre et renforcer les liens avec la Communauté de communes Vienne et Gartempe dans le cadre du Contrat Local de Santé.
- Développer les liens avec la PASS itinérante implantée en 2019 au CH de Montmorillon.
- Poursuivre les liens et renforcer la présence sur le territoire du CMP et CSAPA (centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie).
- Faciliter l'accès aux bilans de santé proposés par la CPAM en levant notamment les freins liés au transport : questionner un conventionnement CPAM/Territoire en s'appuyant sur les actions menées sur le territoire (Association dynamique d'entraide du canton de Lussac-les-Châteaux, CCAS de Chauvigny, Mission locale rurale centre et sud Vienne).
- Promouvoir les bilans "MT'dents" auprès des référents éducatifs, des lieux de vie, des établissements, des familles d'accueil afin de permettre de meilleurs repérages et suivis.
- Développer les actions de prévention autour de la sexualité à destination des jeunes accueillis auprès des assistantes familiales et des lieux de vie.
- Développer les actions collectives sur le bien-être, l'alimentation, la prévention de l'obésité en s'appuyant notamment sur les actions en cours ("Bien manger, bien bouger"), développer des ateliers autour de l'alimentation à destination des enfants.

Partenaires

Partenaires internes : DAS, DEF, DIRE

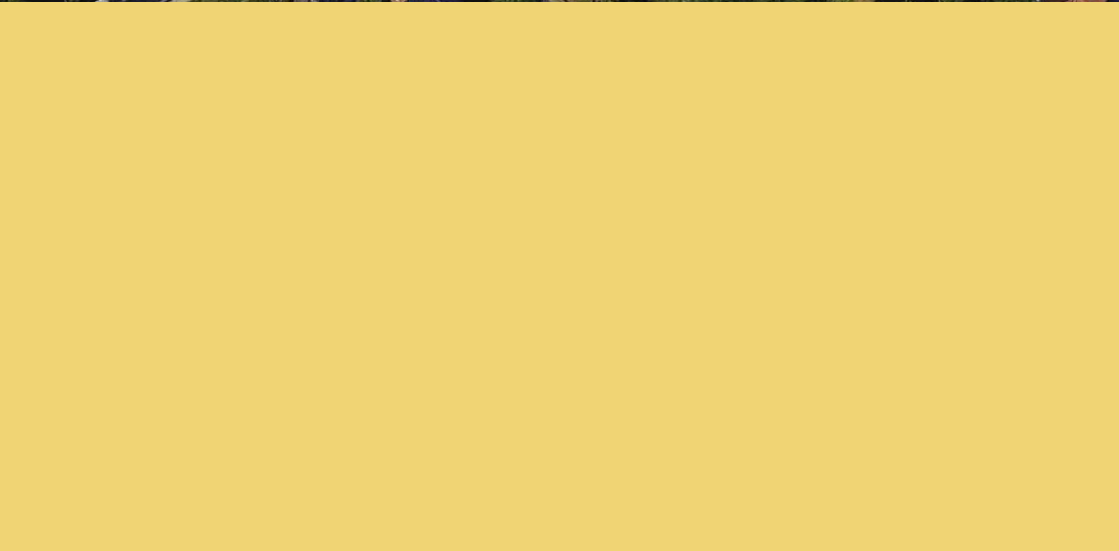
Partenaires externes : CCVG, CMP, CSAPA, CPAM, CCAS, ADECL, IREPS...

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation


- Développement des liens partenariaux
- Nombre de bilans de santé effectués par les personnes du territoire accompagnées par les services en MDS/MDSP
- Mise en œuvre du suivi “parcours santé” des enfants confiés
- Actions collectives et action de prévention mises en œuvre








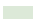



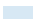
Territoire de Fontaine-le-Comte Civray

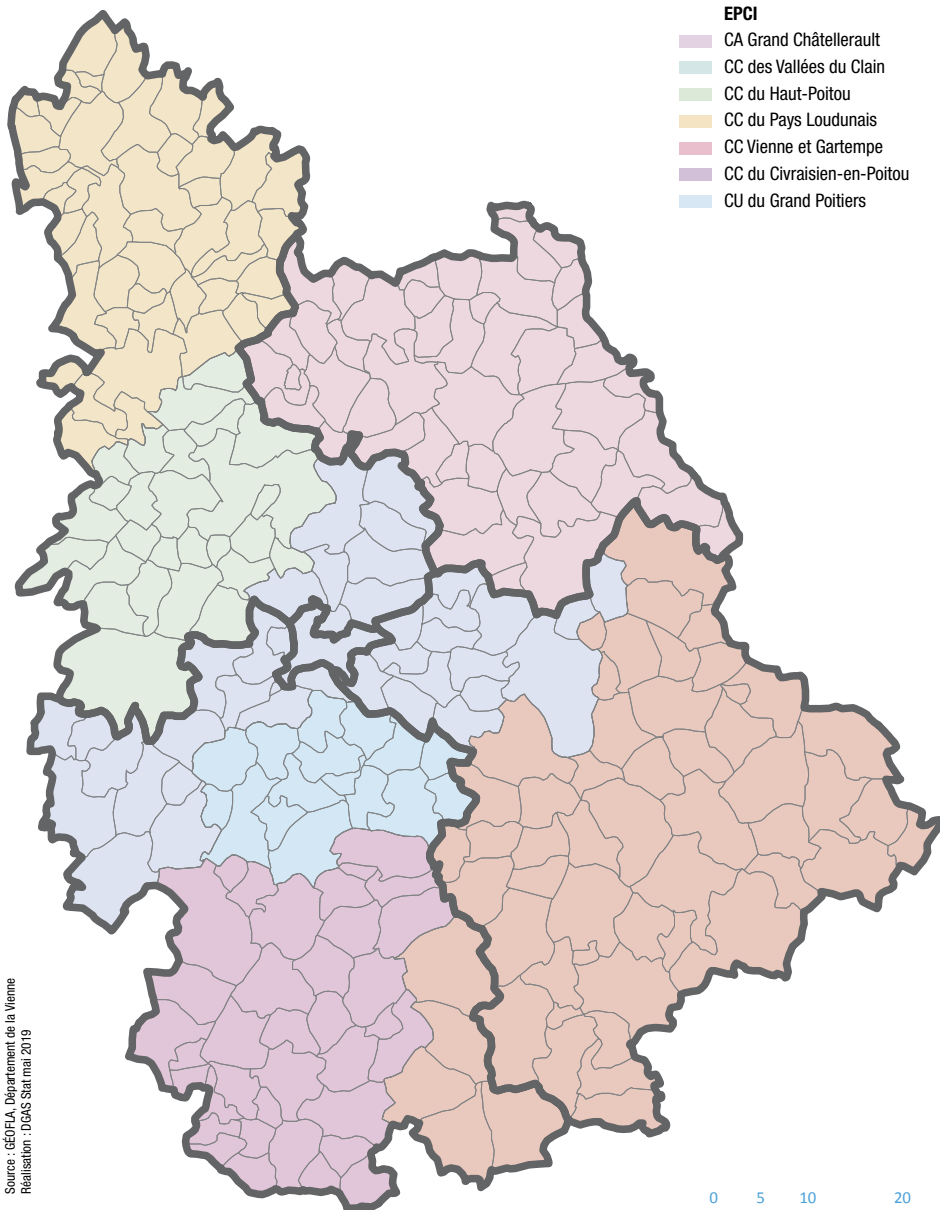
Superficie : 7 025 km²

 Territoires des Solidarités

 Communes (2017)

EPCI

-  CA Grand Châtelleraut
-  CC des Vallées du Clain
-  CC du Haut-Poitou
-  CC du Pays Loudunais
-  CC Vienne et Gartempe
-  CC du Civraisien-en-Poitou
-  CU du Grand Poitiers



GÉOGRAPHIE

Données générales	128
La densité de population	130

HABITANTS

L'évolution démographique	131
La dynamique territoriale	132
Les essentiels	136

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion	137
La santé de la population	139
L'enfance	139
Le handicap	141
La vieillesse	142
Les essentiels	143

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

La dynamique économique	144
La qualification	146
Les essentiels	147

FICHES ACTIONS TERRITORIALES

5.1 Développer une offre de logement adaptée, notamment pour les jeunes de 18 à 25 ans	148
5.2 Améliorer les modes de garde	149
5.3 Mieux accompagner les personnes victimes de violences conjugales	150

GÉOGRAPHIE

Données générales

	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Superficie en (km ²)	1 970	28%	813	1 157	7 025
Nombre de communes en 2019	73	27,1%	32	41	266
Nombre de communes rattachées à une communauté d'agglomération	16	18,4%	16	0	87
Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville	0	0%	0	0	7
Population en 2017	94 106	21,5%	62 443	31 663	438 227
Densité de population moyenne (en hab/km ²)	47,8	-	76,8	27,4	62,4

Source : Données INSEE 2017-2019

* Clé de lecture : en 2017, 28 % de la population de la Vienne vit sur le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray.

Un territoire composé de dix bassins de vie :

- cinq centrés sur des communes du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray (Lusignan, Vivonne, Gençay, Couhé et Civray),
- trois centrés sur des communes en dehors de leur territoire des solidarités (Poitiers, L'Isle-Jourdain et Chauvigny),
- et deux centrés sur des communes hors département mais en Nouvelle-Aquitaine (Confolens en Charente et Sauzé-Vaussais en Deux-Sèvres).

Bassins de vie



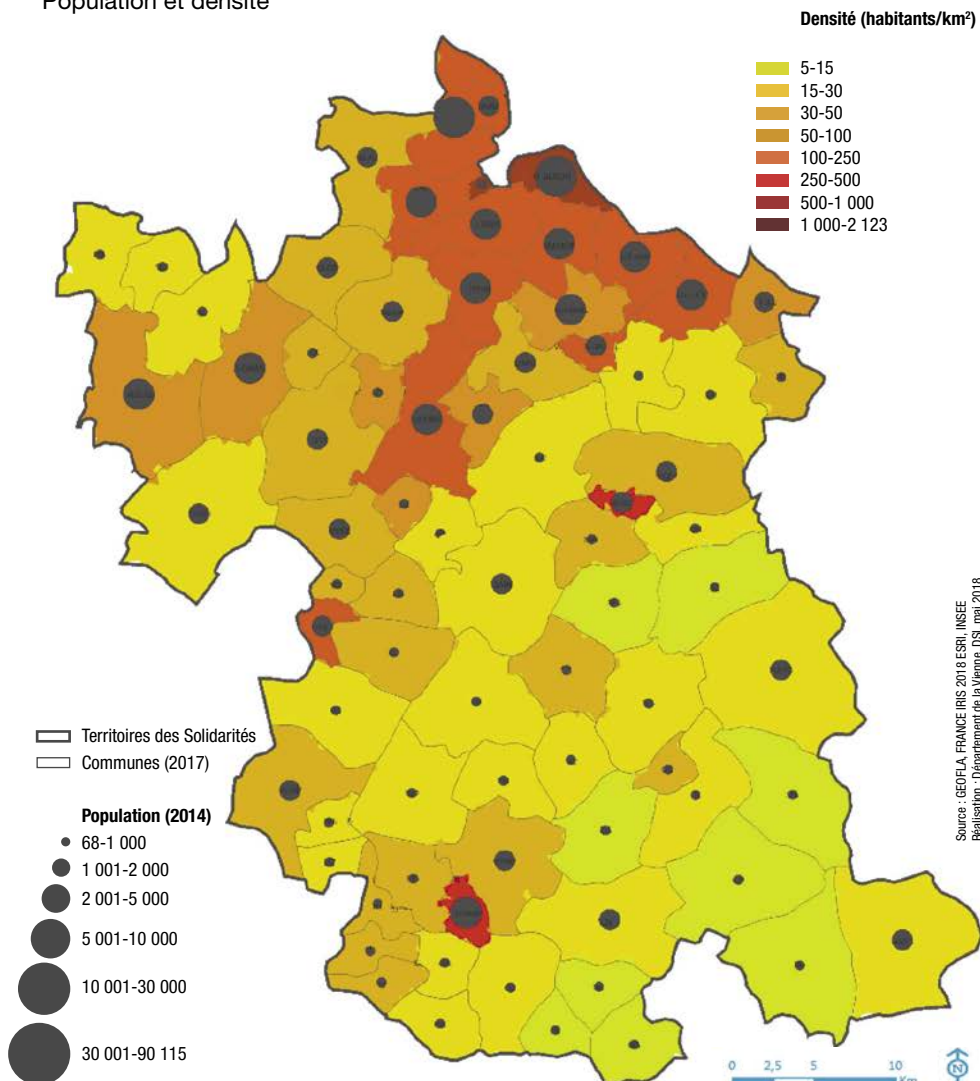
La densité de population

Une population concentrée au nord-est du territoire, proche de Poitiers.

Il existe de grosses disparités de concentration de population : le nord-est du territoire, périurbain avec notamment Saint-Benoît, Vouneuil-sous-Biard, est le plus densément peuplé avec une densité de population supérieure à la moyenne départementale.

Sur le sud du territoire, rural, les communes sont moins peuplées, Civray étant la commune la plus peuplée en 2017 avec 2 657 habitants et une densité de 305,4 hab/km².

Population et densité



HABITANTS

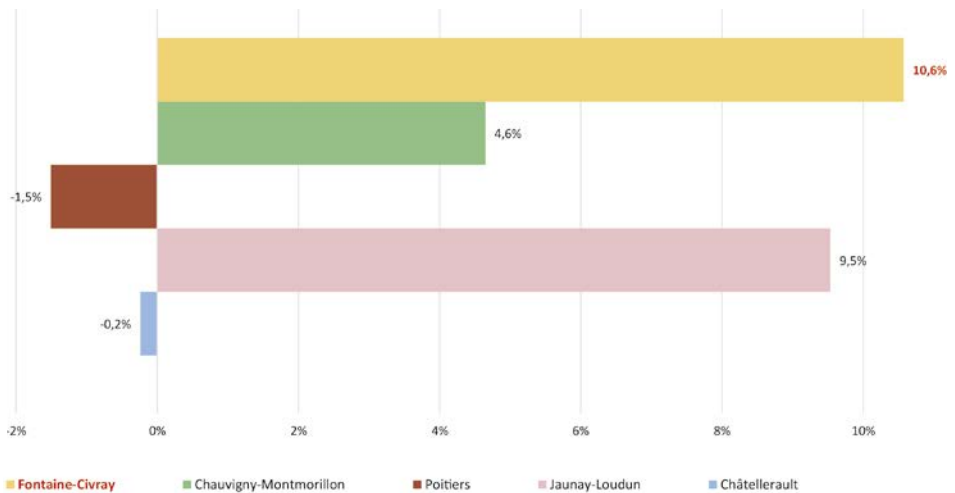
L'évolution démographique

Données démographiques	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Population en 2006	85 110	20,3%	53 998	31 112	418 463
Population en 2017	94 106	21,5%	62 443	31 663	438 227
Taux de croissance de la population 2006-2017	+10,6%	-	+15,6%	+1,8%	4,72%
Naissances en 2017	821	19,7%	561	260	4 184
Taux de natalité en 2017	8,7‰	-	9‰	8,2‰	9,5‰

Source : Données INSEE 2006 et 2017

* Clé de lecture (exemple de la population en 2006) : en 2006, 20,3 % des habitants de la Vienne vivent sur le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray.

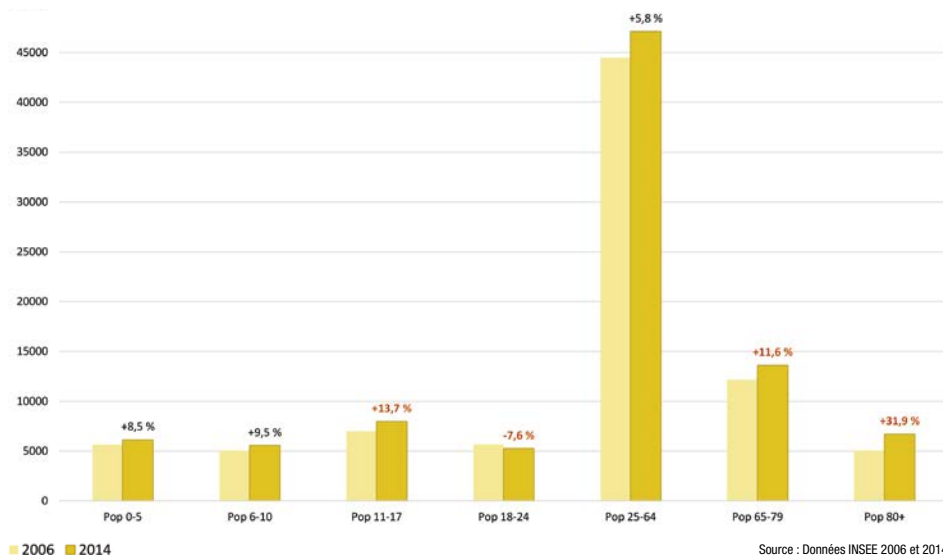
Evolution de la population entre 2006 et 2017



Source : Données INSEE 2006 et 2017

Par tranche d'âges entre 2006 et 2014

(NB : les données par tranche d'âges ne sont disponibles que jusqu'en 2014)



Entre 2006 et 2017, la population du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray a augmenté de 10,6 %, l'augmentation la plus importante du département.

En 2017, le taux de natalité du territoire (8,7 ‰) est inférieur à la moyenne départementale (9,5 ‰), avec une natalité plus élevée sur le secteur de Fontaine-le-Comte. Le territoire compte pour un peu moins de 20 % des naissances totales du département.

La population est en augmentation sur toutes les tranches d'âges hormis les 18-24 ans dont la population a accusé une baisse de 7,6 % entre 2006 et 2014. Il y a également une très forte hausse de la population des 80 ans et plus (+31,9 % entre 2006 et 2014).

La dynamique territoriale

En 2014, la part des personnes seules dans la totalité des ménages du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray (28,6 %) est inférieure de 8,4 points à la moyenne départementale.

La part des familles monoparentales est également inférieure à la moyenne départementale (10,2 % contre 12,5 %).

Enfin, la part des couples sans enfants (50,3 %) est supérieure de 1,5 point à la moyenne départementale. La part des couples avec enfant(s) est supérieure à la moyenne départementale (39,4 % contre 38,4 %).



Composition des ménages	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
Nombre de ménages	39 264	19,8%	198 709
Personnes seules	11 224	15,2%	73 637
Nombre de familles	27 467	22,8%	120 423
Composition des familles			
Familles couple sans enfants	13 830	23,5%	58 861
Familles monoparentales	2 816	18,7%	15 195
Familles couples avec enfant(s)	10 822	23,4%	46 280
Familles avec enfant(s) dont :	13 638	22,2%	61 475
<i>1 enfant moins de 25 ans</i>	5 190	21,3%	24 320
<i>2 enfants moins de 25 ans</i>	5 296	23,3%	22 760
<i>3 enfants moins de 25 ans</i>	1 551	22%	7 043
<i>4+ enfants moins de 25 ans</i>	335	16%	2 097
<i>1+ enfant(s) plus de 25 ans</i>	1 266	24,9%	5 255

Source : Données INSEE 2014






* Clé de lecture (exemple du nombre de ménages) : en 2014, 19,8 % des ménages de la Vienne habitent sur le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray.

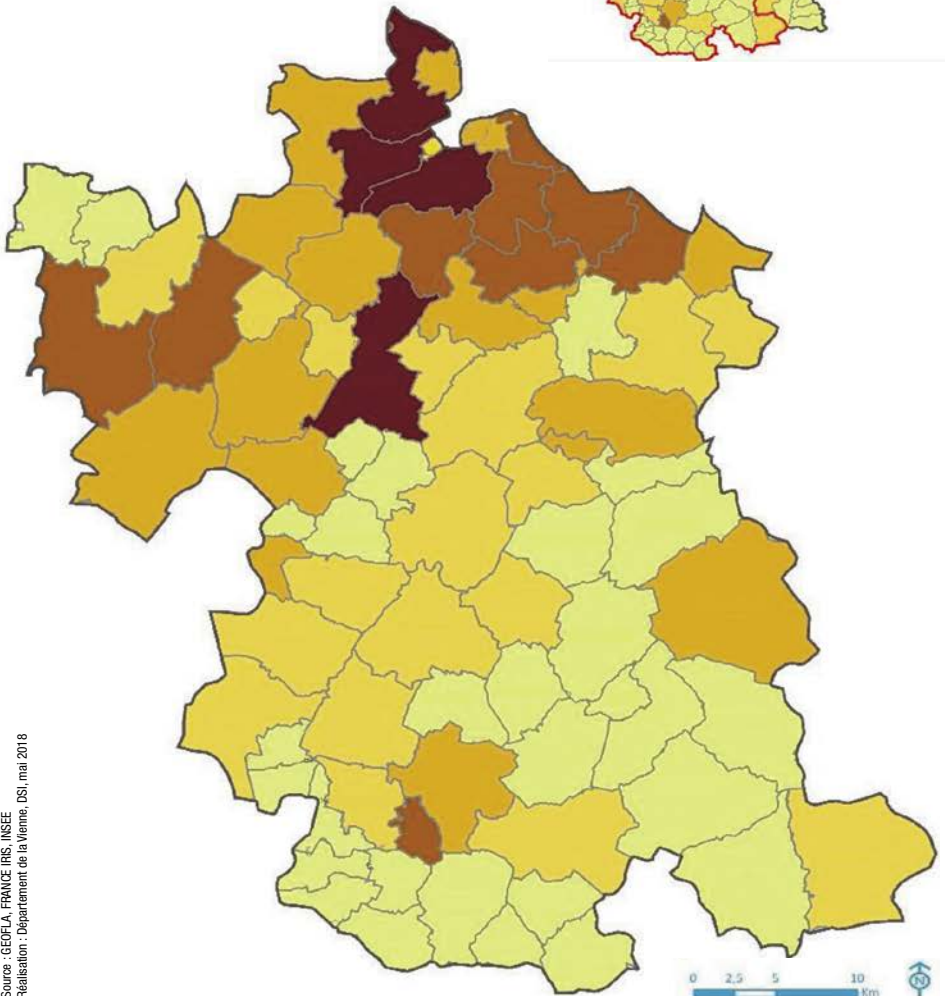
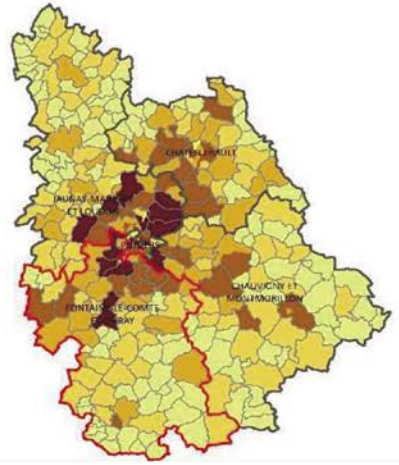
** Clé de lecture (exemple du nombre de ménages) : en 2014, 63,8 % des ménages du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray habitent sur le territoire de la MDS.

Population active par commune

-  Territoires des Solidarités
-  Communes (2017)

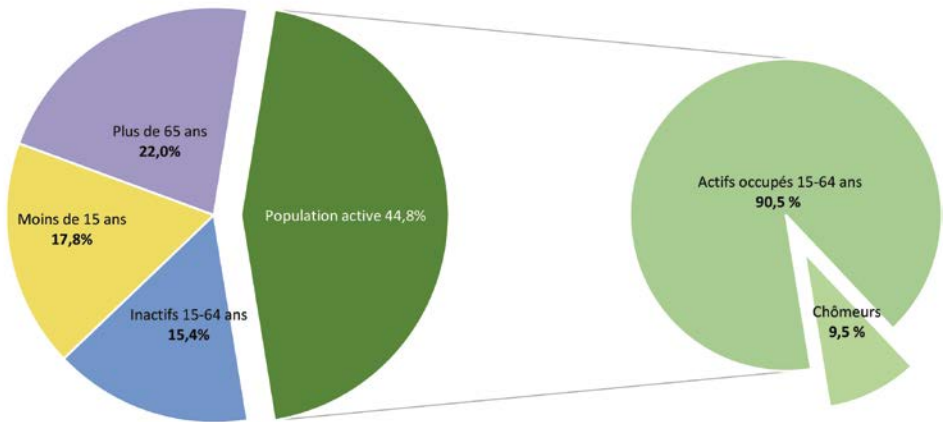
Population active (2014) (15-64 ans) par IRIS

-  inférieur à 250 personnes
-  entre 250 et 500
-  entre 500 et 900
-  entre 900 et 1 500
-  supérieur à 1 500



La population active du territoire se trouve sur le tiers nord, à proximité de Poitiers, ainsi que sur l'axe Poitiers-Angoulême.

Population active et inactive



Source : Données INSEE 2014

Inactifs : personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (-15 ans, inactifs 15-64 ans, retraités de +65 ans).

Actifs occupés : personnes qui sont en emploi (apprentis et stagiaires rémunérés compris).

Inactifs 15-64 ans : personnes de 15-64 ans qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

Professions et catégories socio-professionnelles des actifs occupés 15-64 ans	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne	Taux départemental**
Agriculteurs exploitants	1 324	3,5%	470	854	3 551	2,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2 361	6,2%	1 528	833	9 903	5,7%
Cadres, professions intellectuelles sup.	4 679	12,4%	3 887	792	24 267	13,9%
Professions intermédiaires	9 635	25,5%	7 412	2 223	43 865	25,2%
Employés	11 618	30,7%	8 120	3 498	52 153	30%
Ouvriers	7 582	20,1%	4 481	3 101	37 270	21,4%
Non déterminés	584	1,5%	362	222	1 382	1,4%
<i>Actifs occupés de 15 ans et plus</i>	37 783	-	26 260	11 523	173 021	-

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture (exemple des agriculteurs exploitants) : en 2014, 3,5 % des actifs occupés du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray sont agriculteurs exploitants.

** Clé de lecture (exemple des agriculteurs exploitants) : en 2014, 2,4 % des actifs occupés de la Vienne sont agriculteurs exploitants.

La population par statut d'occupation

En 2014, la part des plus de 65 ans dans la population totale du territoire est de 20 %, soit 2 points supérieure à la moyenne départementale.

Cependant, la part des inactifs de 15-64 ans sur le territoire est inférieure de 1,9 point à la moyenne départementale.

La population par profession et catégorie socio-professionnelle

En 2014, la catégorie des employés est la plus représentée (presque 1/3 des actifs occupés) et la représentation des différentes catégories socio-professionnelles est plutôt proche de la représentation au niveau départemental.

Les agriculteurs sont plus représentés dans la population active occupée du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray qu'au niveau départemental tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures le sont moins.

Les essentiels

Les plus

Un territoire traversé par la N10 qui relie Poitiers à Bordeaux.

Accès de proximité à l'A10.

Des villes moyennes, bien ancrées dans le territoire (Lusignan, Vivonne, Couhé, Gençay, Civray).

Territoire limitrophe à 2 départements (16 et 79) : possibilité de créer du lien.

Ce territoire concentre 21,5% des habitants de la Vienne (2^e rang derrière le T2).

Peu de familles monoparentales.

Proportions similaires dans la composition des ménages.

Population en hausse depuis 10 ans (+ environ 10%) – plus forte augmentation sur le département.

Le T5 concentre 37,2% des agriculteurs exploitants du département. Ils sont principalement situés sur la zone de la MDSP de Civray à 64,54%.

Le T5 est un territoire plus rural que la moyenne départementale avec 3,5% d'agriculteurs exploitants sur la population active (soit 1,1% de plus).

Les employés et professions intermédiaires représentent plus de 56% de la population active du T5 et sont très largement présents au nord du territoire ainsi que les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Les moins

Des naissances légèrement inférieures au niveau départemental.

Les communes éloignées des axes sont défavorisées au regard d'un développement global.

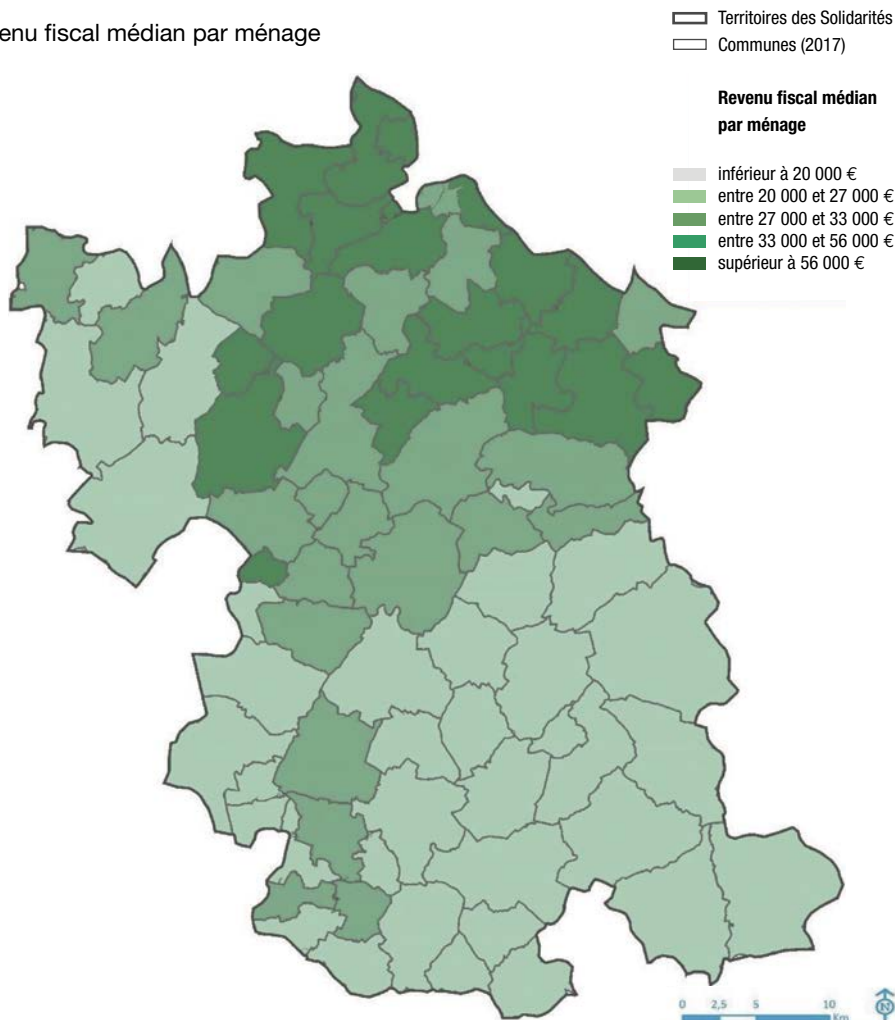
Sur le sud du territoire, certains bassins de vie sont orientés sur les départements limitrophes.

Risque d'isolement de certaines parties du territoire en lien avec les différents services.
 Natalité concentrée au nord du territoire.
 Vieillesse importante de la population sur le territoire de la MDSP.
 Population active concentrée sur le nord du territoire.
 Forte disproportion des caractéristiques démographiques entre MDS et MDSP (naissances, vieillissement, densité de population...).

CRITÈRES SOCIAUX

La pauvreté et l'exclusion

Revenu fiscal médian par ménage



Revenu des ménages	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
Nombre de ménages au revenu annuel inférieur à 10 000 €	3 448	16,1%	1 706	49,5%	1 742	51,5%	21 424
Nombre de bénéficiaires du RSA (au 31/12/2018)	1 503	11,5%	752	50%	751	50%	13 026

Source : Données INSEE 2014 et CAF 2018

* Clé de lecture : en 2014, 16,1% des ménages au revenu annuel inférieur à 10 000€ de la Vienne vivent sur le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray.

** Clé de lecture : en 2018, 50% des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray vivent sur le territoire de la MDS.

Revenus

En 2014, les revenus les plus faibles se concentrent sur la partie la plus rurale, principalement sur le territoire de la MDSP de Civray (sud) et les communes les plus excentrées à l'est du territoire de la MDS de Fontaine-le-Comte.

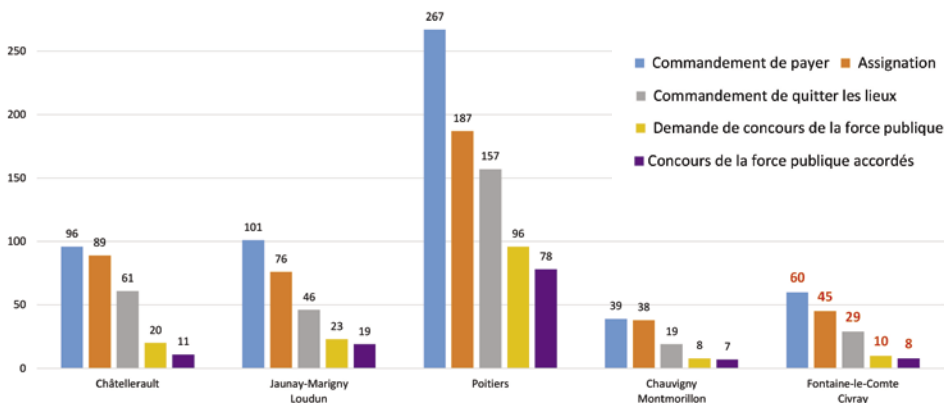
En 2014, 8,8 % des ménages du territoire ont un revenu annuel inférieur à 10 000 €, taux inférieur de 2 points à la moyenne départementale.

Logement

Les ménages sont propriétaires à 76,1 % sur le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray, soit plus de 13 points au-dessus de la moyenne départementale.

Ils sont locataires à 23,9 %, dont 5,8 % dans le parc public, 5,4 points sous la moyenne départementale (11,2 %).

Expulsions locatives



Source : DDCS de la Vienne, 2017

La santé de la population

Faiblesses / Menaces :

Accès aux soins limité en zone rurale, lié au problème de mobilité des usagers et des professionnels

Manque d'offre médicale et paramédicale spécialisée (ophtalmo, orthophoniste, laboratoire d'analyse)

Pas d'établissement hospitalier (Hôpital de Ruffec pour le sud du T5)

Difficulté d'accès aux soins des enfants du centre pénitentiaire

Vieillesse de la population médicale

Les structures de soins psychologiques sont centralisées sur Poitiers et une équipe mobile effectue des permanences sur la MDSP de Civray. A ce jour, l'offre de soin psychologique est insuffisante en terme de moyens et de nombreux enfants sont soit pas suivis soit bénéficient d'une prise en charge en libéral, prise en charge financièrement par la collectivité.

Atouts / Opportunités :

Les maisons de santé (Vivonne, Civray, Gençay, Availles-Limouzine)

Psychologues et sages-femmes en libéral

SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) de Lusignan

Offre de soins spécialisée dans la prise en charge du handicap (enfants, personnes âgées) mais avec un manque de places.

Contrat local de santé en 2019 sur la Communauté de Communes du Civraisien-en-Poitou.

L'enfance (données Département de la Vienne ; 2016)

Informations préoccupantes (IP)

Une information préoccupante est "une information transmise à la cellule départementale [de recueil des informations préoccupantes] pour alerter le Président du Conseil Départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être". (art. R226-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

En moyenne, sur la période 2016-2018, 101 informations préoccupantes concernant le territoire ont été transmises annuellement au Département dont 95 concernant le territoire de la MDS et 107, la MDSP.

Allocations mensuelles temporaires (AMT)

En 2018, 226 allocations mensuelles temporaires ont été accordées sur le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray (118 sur la MDS et 108 sur la MDSP), soit 20% des allocations mensuelles temporaires accordées sur le Département (1 115).

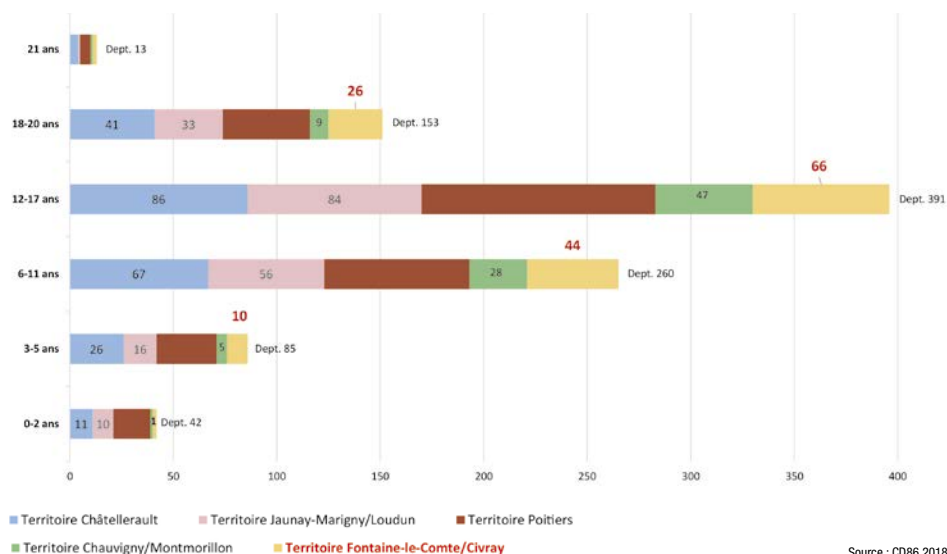
Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

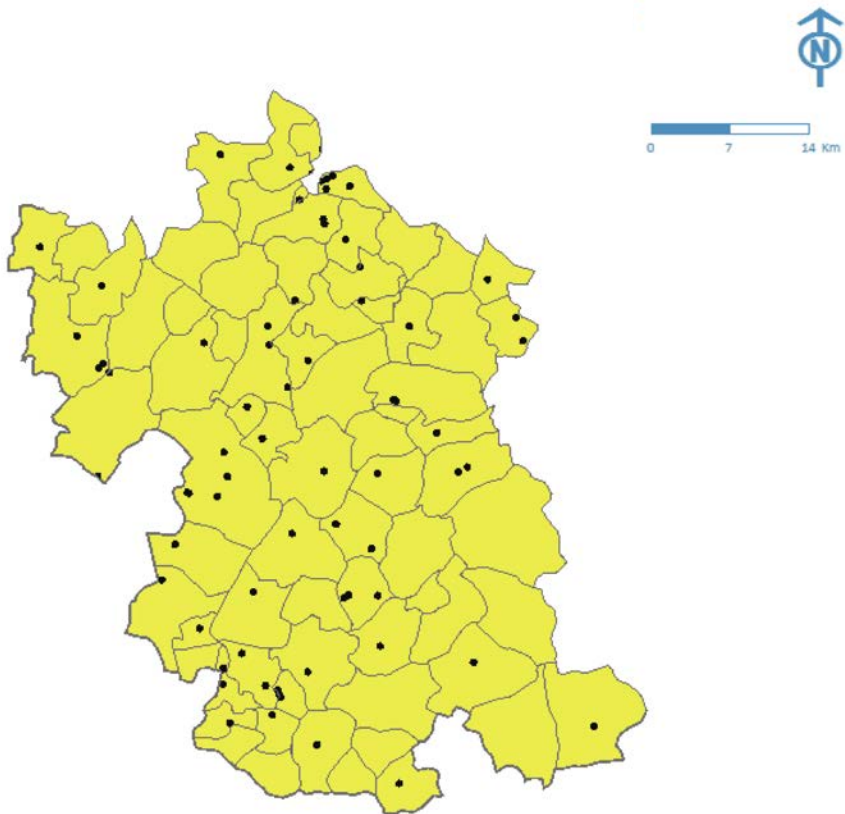
Au 31/12/2018, 150 enfants dépendant du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray étaient confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Cela correspond à 16% du total des enfants confiés au Département.

Les mineurs non accompagnés ne sont pas pris en compte ici, étant donné que l'organisation interne ne les fait pas dépendre d'un territoire particulier mais ils sont rattachés au pôle Mineurs Non Accompagnés. Au 31/12/18, les mineurs non accompagnés étaient au nombre de 256. La majorité des enfants placés dépendant du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray ont entre 12 et 17 ans (44%). Ceux ayant entre 6 et 11 ans représentent 29% et 17% pour les jeunes de 18 à 20 ans.

Répartition des enfants placés dans la Vienne par tranche d'âges et par territoire





Le handicap

Prestations

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

Structures d'accueil

ESAT – CART : Établissements et Services d'Aide par le Travail — Centres d'Adaptation et de Redynamisation au Travail

FO/FDV : Foyers Occupationnels / Foyers de Vie

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAMSAH : Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Prestations	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Taux intra-territoire**	Dont MDSP	Taux intra-territoire	Vienne
AAH	1 174	18,4%	727	62%	447	38%	6 362
RQTH	2 867	19,3%	1 951	68%	916	32%	14 882
PCH	443	26,4%	344	77,6%	99	22,4%	1 676
Structures d'accueil							
ESAT (en nombre de places)	262	63,4%	240	91,6%	22	8,4%	413
CART (en nombre de places)	0	0%	0	0%	0	0%	57
Section annexe (en nombre de places)	46	48,9%	41	89,1%	5	10,9%	94
FDV/FO (en nombre de places)	153	56,5%	133	86,9%	20	13,1%	271
FAM (en nombre de places)	114	76,5%	108	94,7%	6	5,3%	149
<i>Services de suite (en lien avec les établissements)</i>	71	43%	55	77,5%	16	22,5%	165
<i>SAVS (en nombre de structures)</i>	0	0%	0	0%	0	0%	3
<i>SAMSAH (en nombre de structures)</i>	0	0%	0	0%	0	0%	3

Source : Données CD86 2017-2018

* Clé de lecture : en 2017, 18,4 % des bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés de la Vienne habitent le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray.

** Clé de lecture : en 2017, 74,5 % des bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray habitent sur le territoire de la MDS.

La part des bénéficiaires de l'AAH se situe en-dessous du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du département (21,4 %).

Les SAVS et SAMSAH ont leur siège à Poitiers, mais ont cependant une couverture départementale.

La vieillesse

Prestations

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Structures d'accueil

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Résidence autonomie : ex-logement foyer

Prestations	Territoire	Taux intradépartement*	Vienne
APA dont :	2 292	23%	9 954
<i>à domicile</i>	1 284	23,7%	5 411
<i>en établissement</i>	1 008	22,2%	4 543
Structures d'accueil			
EHPAD dont :	20	25,3%	79
<i>EHPAD hospitalier</i>	1	20%	5
Places autorisées dont :	1 523	25,3%	6 014
<i>habilitées aide sociale</i>	385	21,7%	1 774
<i>accueil de jour</i>	24	17%	141
<i>place Alzheimer</i>	185	24,8%	745
<i>Résidences autonomie (RA)</i>	10	31,4%	32

Source : Données CD66 2017-2018

* Clé de lecture : en 2017, 23 % des bénéficiaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie de la Vienne habitent le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray.

** Clé de lecture : en 2017, 51,8 % des bénéficiaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray habitent sur le territoire de la MDS.

La part des bénéficiaires de l'APA se situe légèrement au dessus du poids que représente la population de ce territoire par rapport à la population du Département (21,4%)

Les essentiels

Les plus

Les ménages du T5 ont des revenus plus importants que la moyenne départementale notamment pour la tranche entre 29 000€ et 35 000 € (2^e territoire après le T2). Ce sont les communes de la MDS de Fontaine-le-Comte qui regroupent les plus hauts revenus.

Faible taux des ménages avec un revenu annuel inférieur à 10 000 € (inférieur à la moyenne départementale).

Le taux de BRSA est inférieur de 2,2% à la moyenne départementale.
Quant à la CMUC, le T5 est le territoire qui a la proportion la plus faible de bénéficiaires de CMUC.

Sur les communes de l'Ex Grand Poitiers (Vouneuil/Biard, Croutelle, Fontaine-le-Comte, Biard, Saint-Benoit) : parc de logements sociaux important.

Sur la MDSP, beaucoup de logements à vendre, à rénover.

Forte offre d'accueil pour personnes âgées (EHPAD, foyers logement...), délais courts en MDSP, délais plus longs en MDS.

Logements d'urgence à Couhé, Civray, Vivonne.

Quelques logements sociaux BBC sur Vouneuil/Biard et Fontaine-le-Comte.

Équipement de certains logements sociaux de poêles à bois mais loyers plus chers à Marçay, La Villedieu-du-Clain, Iteuil, Vouneuil/Biard, Vivonne, Coulombiers.

Quelques aires d'accueil des gens du voyage.

Les moins

Forte proportion d'allocataires ayant des revenus composés de +50% de prestations sociales (2^e territoire de la Vienne après le T3).

Logements vétustes, énergivores (y compris le parc social).

Loyers chers pour les prestations (mal isolés).

Peu de logements sociaux en rural.

Beaucoup de bailleurs privés qui n'entretiennent pas (très dégradés).

Peu de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Manque de logements avec nombreuses chambres (T5 et +) à proximité des commerces.

Pas de foyer de jeunes travailleurs ou résidence jeune et peu de logements d'urgence sur le T5 ou très loin (Isle Jourdain).

Pas de dispositifs d'accompagnement dans le logement AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement).

CRITÈRES ÉCONOMIQUES



La dynamique économique

(NB : les données du chômage par territoire ne sont disponibles que jusqu'en 2014)






En 2014, le taux de chômage du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray est de 9,5 %, le plus bas du département.

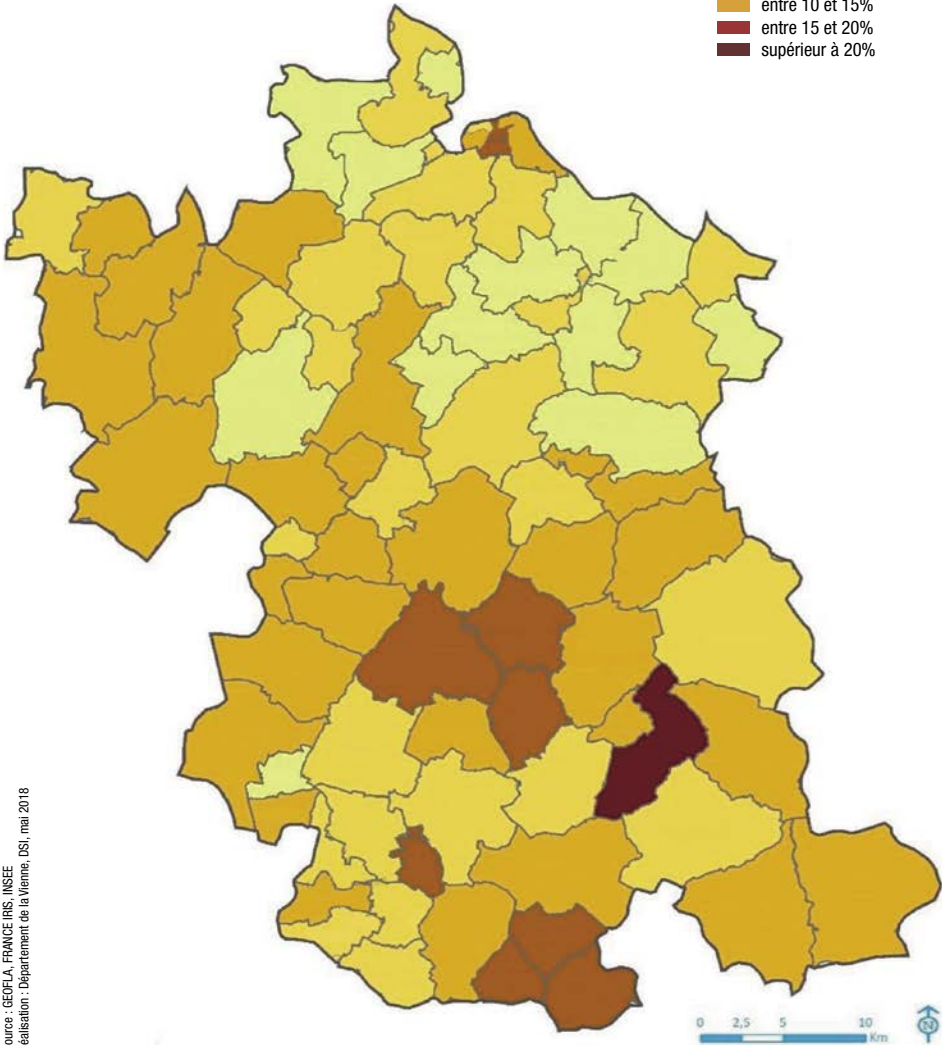
Les taux les plus forts se trouvent au sud, sur le territoire de la MDSP de Civray. Une seule commune a un taux de chômage supérieur à 20 % et huit communes ont un taux de chômage compris entre 15 et 20 %, dont sept sur le territoire de la MDSP.

Taux de chômage par IRIS

-  Territoires des Solidarités
-  Communes (2017)

Taux de chômage (2014)

-  inférieur à 7%
-  entre 7 et 10%
-  entre 10 et 15%
-  entre 15 et 20%
-  supérieur à 20%



Source : GECELA, FRANCE IRIS, INSEE
Réalisation : Département de la Vienne, DSI, mai 2018

Temps de travail (salariés et non salariés)	Territoire	Taux intra-département*	Dont MDS	Dont MDSP	Vienne
Temps plein	30 775	21,7%	21 624	9 151	141 491
Temps partiel	7 006	21,5%	4 638	2 368	47 776
Typologie des contrats					
Contrat à durée indéterminée, Fonction publique	28 277	22,2%	20 362	7 915	127 055
Contrat à durée déterminée	2 620	16,9%	1 767	853	15 514
Intérim	429	13,6%	270	159	3 154

Source : Données INSEE 2014

* Clé de lecture : en 2014, 21,7 % des actifs de plus de 15 ans de la Vienne travaillant à temps plein se trouvent sur le territoire de Fontaine-le-Comte/Civray.

Caractéristiques des contrats

En 2014, les contrats sont à 94,9 % des temps plein, taux largement supérieur à la moyenne départementale (81,3 %).

Les contrats à durée indéterminée et de la fonction publique sont les plus représentés, avec 87,2 % des contrats du territoire (83,4 % au niveau départemental).

Structure des entreprises

En 2014, les entreprises sont à 71,7 % des entreprises sans salariés et 68 établissements sur les 6 378 du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray comportent 50 salariés ou plus.

Secteur d'activité des entreprises

Leur secteur d'activité est principalement le tertiaire (services) à 80,4 %, suivi par le secondaire (transformation des matières premières dont l'industrie) à 18 %.

La qualification

Niveau de diplôme des 15 ans ou plus non scolarisés

Les taux de qualification du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray se trouvent dans la moyenne départementale.

La population des 15 ans ou plus non scolarisés du territoire de Fontaine-le-Comte/Civray est à 32,2 % sans diplôme ou avec un BEPC/BNC (brevet des collèges), taux dans la moyenne départementale.

Cette même population est diplômée d'un CAP ou d'un BEP à 27,2 %, soit 0,8 points au-dessus du taux départemental.

Elle est aussi diplômée d'un baccalauréat (général ou professionnel) à 16,6 %, identique à la moyenne départementale.

Enfin, la population des 15 ans ou plus non scolarisés a un diplôme d'enseignement supérieur long à 23,9 % soit 1 point en-dessous de la moyenne départementale.

Les essentiels

Les plus

Taux de chômage le plus bas du département, toutefois sa répartition n'est pas homogène, il est plus concentré sur le sud du territoire avec certaines communes qui possèdent un taux de chômage bien supérieur à la moyenne départementale.

Le taux de chômage des hommes et des femmes sur le T5 est quasi similaire.

La tranche d'âge la plus touchée par le chômage sur la zone de Fontaine est celle des 15-24 ans, contrairement à la zone de Civray qui est celle des 55-64 ans.

Rien ne distingue le T5 des autres territoires concernant la répartition des secteurs économiques des entreprises (sauf T3) à savoir une forte dominance du secteur tertiaire. Par contre, au sein même du territoire, on remarque que le secteur primaire est fortement représenté sur la zone de Civray puisque 64,35% relève de ce secteur.

Un nombre d'emplois non négligeables dans le domaine médico-social sur l'ensemble du territoire.

Les moins

Peu d'entreprises de +50 salariés

Peu d'offres d'emploi en dehors de l'axe Nord / Sud suivant la N10 (attractivité)

Offre SIAE peu représentée (L'Envol, SEI, Acti Start, Pluriservices...)

Peu de structures d'animation locale (1 centre Socio-Culturel (l'Arantelle) sur Les Roches-Prémarie, 1 centre d'accompagnement et d'animation (Cicérone) sur Civray, 1 espace de Vie Sociale (l'Escale) sur Couhé)

Offre de formation faible

5.1 Développer une offre de logement adaptée, notamment pour les jeunes de 18 à 25 ans

Fiche action n° T5-1

Porteur de l'action : Direction Action Sociale et Pôle Enfance du T5

Contexte/Objectifs

- Apporter des réponses aux problématiques de logement des 18-25 ans sans ressources hors des pôles urbains (Poitiers et Châtellerauld où existent déjà des Résidences Habitat jeunes)
- Sensibiliser les populations à l'Habitat et au logement autour d'un évènementiel.

Descriptif de l'action

- Identifier/cartographier les partenaires locaux afin d'améliorer la structuration territoriale et pouvoir optimiser les réponses de proximité tout en développant l'interconnaissance des acteurs.
- Sur la base d'un repérage/diagnostic des besoins du territoire, développer des dispositifs favorisant l'hébergement pouvant répondre aux problématiques spécifiques des jeunes (résidences habitat jeunes en diffus, campings, baux glissants, APMN, sous-location...)
- Développer un accompagnement médico-social adapté pour ce public (médecin, partenariat insertion, CMP, EMPP, ARS...)
- Organiser un forum Logement/Habitat sur le sud Vienne (territoire de la Communauté de communes du Civraisien-en-Poitou)

Partenaires

Mission Locale, mairies, bailleurs publics, EPCI, , CHHL...URAHJ, DDCS, ARS, Les familles des jeunes concernés, pour le Forum Logement/Habitat : l'ensemble des partenaires agissant sur le Civraisien (CCAS de Civray, Communauté de Communes du Civraisien-en-Poitou, Cicérone, Indigo Formation...)

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Nombre de jeunes accompagnés pour la prise d'un logement
- Nombre de permanences spécifiques effectuées
- Réalisation du Forum Logement/Habitat

5.2 Améliorer les modes de garde

Fiche action n° T5-2

Porteur de l'action : Pôle Enfance et Service Action Sociale du T5

Contexte/Objectifs

- Le portrait de territoire a montré qu'il existait uniquement 11 places en établissement d'accueil pour jeunes enfants sur le territoire de la MDSP
- Développer les modes de garde sur le T5 et plus précisément sur les zones rurales (MDSP Civray)
- Faciliter la garde à domicile

Descriptif de l'action

- Réfléchir à une nouvelle forme de garderie, qui pourrait être itinérante, et qui proposerait un accueil à la demi-journée ou à la journée avec des professionnels de la petite enfance (EJE, puéricultrice ...)
- Créer une plateforme qui mettrait en relation les offres et les demandes de garde d'enfants, hors assistants maternels.

Partenaires

CAF, MSA, RAM

Echéancier

2021 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Création d'une plateforme de gestion : nombre d'appels, nombre de mises en relation...
- Mise en place d'une garderie itinérante : fréquence, lieux, publics...

5.3 Mieux accompagner les personnes victimes de violences conjugales

Fiche action n° T5-3

Porteur de l'action : Service Action Sociale et Pôle Enfance du T5

Contexte/Objectifs

- Favoriser une meilleure prise en charge des personnes victimes de violences conjugales
- Favoriser l'accès aux soins et l'accès aux droits
- Permettre la mise à l'abri rapide des personnes

Descriptif de l'action

- Développer un accueil spécifique en formant les agents d'accueil et un professionnel dédié
- Faire intervenir les partenaires (CIDFF, SIAO...)
- Renforcer le travail avec les réseaux violences conjugales
- Former des assistantes maternelles pour accueillir les enfants en urgence sur une période courte
- Développer un réseau de propriétaires privés pour accueillir les personnes victimes et un réseau de bénévoles accueillants

Partenaires

Etat, DDCS, Relais assistants maternels, Réseau violences conjugales, Gendarmerie, CIDFF, SIAO, Croix Rouge, UMJ, CHU, SOELIFA, PRISM (service d'aide aux victimes)

Echéancier

2020 - 2024

Indicateurs de réalisation

- Nombre de personnes prises en charge
- Sollicitations du réseau partenarial
- Nombre de rencontres du réseau violences conjugales



Département de la Vienne

Place Aristide Briand

CS 80319

86008 POITIERS

Tél : 05 49 55 66 00

■ lavienne86.fr